

4. 260 n. 126

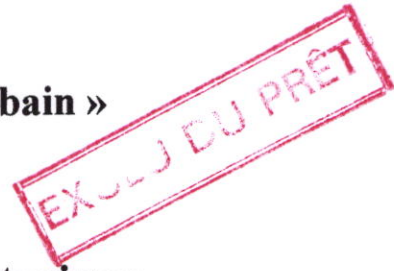
4./20.1.126.1

--Université Blida 1 --



-Institut d'Architecture et d'Urbanisme -
2014/2015

Mémoire de Fin d'Etudes
Master « Architecture et projet urbain »



Projet urbain dans un centre historique

RENOUVELLEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
DE LA VILLE DE KOLEA

*« Revalorisation des espaces publics anciens dans le centre
historique de la ville de Kolea »*

-Jardin des Zouaves-

Etudiant : El-haouari Mounira

Encadreur :
Dr. Arch. Mohamed ZERARKA

Sept 2015

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

DÉDICACE

JE REMERCIE, AVANT TOUT, DIEU DE M'AVOIR DONNÉ LA PATIENCE ET LE COURAGE ET DE M'AVOIR FACILITÉ LE CHEMIN POUR ACHEVER MES ANNÉES D'ÉTUDES.

A MES TRÈS CHERS PARENTS, POUR LEUR : AMOUR, SACRIFICE, PATIENCES, SOUTIEN MORAL ET MATÉRIEL DEPUIS MON ENFANCE JUSQU'À CE JOUR.

A MES CHÈRES SŒURS : IHCEN, SAFAA, ET IKHLASS

A MON CHÈRE FIANCÉ, MOHAMED AMINE

A MES CHÈRES AMIES ET MES COLLÈGES : ASMAA, MME HADJ ARABE DJAMILA, LES ÉTUDIANTS EN MASTER PROJET URBAIN, ET LES ÉTUDIANTS D'ARCHITECTURE.

A TOUS MES ENSEIGNANTS QUI M'ONT ÉCLAIRÉ SUR CE CHEMIN DU SAVOIR.

A MON PAYS.

JE DÉDIE CE MODESTE TRAVAIL

-REMERCIEMENTS -

TOUT D'ABORD, JE REMERCIE ALLAH LE TOUT PUISSANT POUR M'AVOIR ÉCLAIRÉ LA VOIE DU SAVOIR ET M'AVOIR DONNÉ LA SANTÉ, LA VOLONTÉ ET LA FORCE POUR ACHEVER CE TRAVAIL DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.

JE TIENS À EXPRIMER MES REMERCIEMENTS, MON RESPECT ET MA PROFONDE GRATITUDE À MON ENCADREUR DR. ARCH. M. ZERARKA, POUR M'AVOIR DIRIGÉ, AIDÉ ET SOUTENUE AFIN DE MENER À BIEN CE MODESTE TRAVAIL. QU'IL AIT L'EXPRESSION DE MES REMERCIEMENTS LES PLUS VIFS.

J'ADRESSE, ÉGALEMENT MES REMERCIEMENTS LES PLUS SINCÈRES À MME DJALLATA BEN ABDERRAHMANE, MME BOUSSERAK, ET MME MENOUEO, POUR M'AVOIR AIDÉE ET CONSEILLÉE, QU'ELLE TROUVE ICI L'EXPRESSION ET LE TÉMOIGNE DE MA GRATITUDE RESSENTIE.

JE REMERCIE LES HONORABLES MEMBRES DE JURY D'AVOIR ACCEPTÉ D'EXAMINER CE MODESTE TRAVAIL ET BIEN VOULOIR M'APPORTER LEUR CAUTION SCIENTIFIQUE.

JE TIENS À REMERCIE AUSSI MON COUSIN MAHDI, ET MON COLLÈGUE DJALAL, POUR SON AIDE, ET SA PATIENCE AVEC MOI DANS LES MOMENTS DIFFICILES DU TRAVAIL.

JE VOUDRAIS, ASSURER ÉGALEMENT MA RECONNAISSANCE ET MES REMERCIEMENTS LES PLUS DISTINGUÉS, À MR BOUNATIRO.M POUR LEURS ORIENTATIONS, ET LES INFORMATIONS SUR LA VILLE DE KOLEA

ET ENFIN, UN GRAND MERCI À TOUS CEUX ET CELLES QUI ONT CONTRIBUÉ DE PRÈS COMME DE LOIN À L'ÉLABORATION DE CE TRAVAIL

MERCI

Résumé :

Les villes algériennes sont riches d'un patrimoine bâti originaire des différentes époques ; romaine, ottomane, et coloniale....

Malheureusement ce patrimoine bâti reste exposé à des mutations et bouleversements survenus aux temps contemporains, en menaçant le cadre physique et incorporel d'un vécu qui a devenu nuisible.

Dans le cadre de la thématique générale de « L'architecture et projet urbain », notre recherche développe le thème du projet urbain en centre historique à travers la problématique du renouveau urbain.

Dans notre cas, le renouveau urbain du centre historique de la ville de Kolea est abordé à partir de la revalorisation de ses espaces publics et particulièrement « le jardin des Zouaves ».

Le mémoire est structuré en 3 chapitres, précédé par une introduction générale.

- * Le chapitre 1 intitulé : introductif
- * Le chapitre 2 intitulé : Etat de l'art (cadre théorique)
- * Le chapitre 3 intitulé : Cas d'étude (la revalorisation de jardins des Zouaves)

Le chapitre 1, comporte la présentation du thème d'une façon globale, la problématique générale, suivie des hypothèses de travail, une brève présentation de la ville, ainsi que la problématique spécifique.

Le chapitre 2, consiste à identifier à partir des cours, lectures et recherches les concepts et notions les plus importants à nos thématiques générale et spécifique.

Ainsi nous avons sélectionné parmi tant d'autre les concepts et notions suivantes que nous avons développés dans ce chapitre :

- **Le centre historique** : qui est à l'origine du patrimoine urbain, qui consiste à démontré son aperçue historique, puis le développement patrimoniale du Maghreb, pour qu'on aborde les menaces et les déclins des centres historiques en Algérie.
- **Le projet urbain** : On a introduit ce point par, la définition (PU), ces origines, et conditions d'émergence, afin de comprendre le sens de dynamique de cette notion (PU)
Enfin, on va développer les différentes échelles d'interventions, enjeux, actions et les étapes d'élaboration de projet urbain.
- **Le renouvellement urbain** : Dans cette partie, on a va élaborer, la définition de renouvellement, et ces interventions.
Enfin, une étude thématique des exemples est établie pour comprendre les principes de projet urbain, et l'action de renouvellement sur les centres historiques.

- **Les espaces publics** : *(le passé et l'avenir des espaces publics)*
Ce dernier point traite l'étude de notre thème d'une manière plus spécifique à partir : des caractéristiques des espaces publics, ces enjeux, les acteurs d'interventions, et les étapes marquantes de l'évolution des espaces publics de la ville Algérienne.

Le chapitre 3, est constitué, en plus de l'analyse thématique, de 2 parties :

- Une phase analytique comportant : lecture diachronique, lecture synchronique, et évaluation des instruments (critique de POS)
- Une phase opérationnelle composée de :
 - Partie instrumentale (les outils de travaux ; structure de l'urbain, programme définitif maintenue, et les synthèses accumulés depuis les analyses thématiques)
 - Partie de projet : plan de récupération, plan de contrôle morphologique, plan d'aménagement, et expression architecturale.

A l'issue des 3 parties du mémoire, une conclusion générale récapitule les résultats de cette recherche.

Mots clés : centre historique, projet urbain, renouvellement urbain, et espace public

Plan de travail

Dédicace

Remerciement

Résumé

Plan de travail

Liste des illustrations

*Liste des figures

*Liste des tableaux

*Liste des plans et des cartes

1 -Chapitre 1 : Introductif

1-1) Thématique générale : Architecture et projet urbain	(2)
1-2) Thème : projet urbain et centre historique	(5)
1-3) Problématique générale : villes historiques et hypothèse de travail	(6)
1-4) Présentation de la ville	(9)
1-4.1) Introduction.....	(9)
1-4.2) choix et présentation de la ville.....	(9)
1-4.3) problématiques spécifique	(12)
1-5) Méthodologie de travail	(14)

2 -Chapitre 2 : Cadre théorique / Etat de l'art

2-1) Le centre historique

2-1.1) Définition du patrimoine urbain	(16)
2-1.2) Définition de centre historique	(17)
2-1.3) Aperçue historique sur les doctrines de la notion du patrimoine urbain (lois, et conventions).....	(17)
2-1.4) Développement patrimoniale des villes historiques du Maghreb.....	(19)
2-1.5) Centre historique « dans l'Algérie » : les menaces et déclin	(21)
* L'évolution des interventions sur le patrimoine	(21)
* Les outils	(23)
* Le mode de financement.....	(23)
2-1.6) Synthèse.....	(24)

2-2) Le Projet urbain comme démarche

2-2.1) Introduction	(25)
2-2.2) Définition de projet urbain.....	(25)
2-2.3) Les conditions d'émergence de P.U.....	(26)
*L'origine de la notion	(26)
*Processus d'évolution de la notion (différentes approches et écoles)	(26)
2-2.4) Les échelles d'intervention	(28)
2-2.5) Les enjeux du P.U (et tableaux comparative)	(28)
2-2.6) Les étapes d'élaboration d'un P.U	(30)
2-2.7) Les différentes actions de P.U.....	(32)
2-2.8) Synthèse	(32)

2-3) Le renouvellement urbain et les centres historiques

2-3.1) Définition de renouvellement.....	(33)
2-3.2) Les interventions de renouvellement morphologique	(33)
2-3.3) Etude d'exemples : les principes de projet urbains et action de renouvellement des centres historiques.	(34)
2-3.4) Synthèse.....	(35)

2-4) Les espaces publics (le passé et l'avenir des espaces publics)

2-4.1) Définition de l'espace public	(35)
2-4.2) Aperçue historique sur les espaces publics	(36)
2-4.3) Caractéristique des espaces publics	(41)
2-4.4) Enjeux des espaces publics	(42)
2-4.5) Acteurs intervenants sur les espaces publics	(43)
2-4.6) Les étapes marquantes de l'évolution des espaces publics de la ville Algérienne.....	(44)
2-4.7) Textes législatifs relatifs à la gestion des espaces publics en Algérie (la gestion et usages).....	(44)
2-4.8) Etude d'exemples : (les espaces publics qui structure la ville)	(47)
2-4.9) Synthés (les espaces publics de nos jours)	(48)

2-5) Synthèse « Le renouvellement de centre historique à travers le projet urbain (la revalorisation des espaces publics de l'ancien tissu) ».....	(50)
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------

3- Chapitre 3 : Cas d'étude (La revalorisation de jardins des zouaves)

3-1) Introduction	(53)
-------------------------	------

3-2) Phase analytique

3-2.1) Instrument d'intervention sur l'aire d'étude	(53)
* Définition	(53)
* Contenu et orientations	(54)
* Evaluation et critique de l'instrument d'intervention (POS).....	(56)
3-2.2) Lecture diachronique de l'aire d'étude	(56)
* Structure de territoire et l'implantation de l'établissement humain (phase d'anthropisation du territoire).....	(56)
* Caractéristiques géomorphologiques (cadre naturel)	(57)
* Impacte de la structure de territoire sur la morphologie urbaine.....	(58)
* Processus de formation et transformation de la ville	(58)
* Plan de permanence (synthèse de croissance).....	(59)
3-2.3) Lecture synchronique de l'aire d'étude.....	(59)
* lecture des caractères de l'urbain (structure de conformation, publico-collectif, et fonctionnel)	
3-2.4) Structure de l'urbain (problématiques des sites).....	(61)
3-2.5) Les gabarits.....	(61)
3-2.6) carte de mobilité.....	(61)
3-2.7) Etat de bâti	(63)
3-2.8) Plan de récupération.....	(64)
3-2.9) Analyse comparative des exemples de renouvellement dans les centres historiques..	(65)
3-2.10) Programme définitif maintenue	(66)

3-3) Phase opérationnelle

(67)

3-3.1) Structure persistante de site d'intervention : jardin des zouaves

3-3.2) plan de contrôle morphologique (PCCE)

3-3.3) Plan d'aménagement urbain

3-3.4) Plan de composition

3-3.5) Plan de masse

3-3.6) Expression architecturale des projets

*Création d'un pôle culturelle/ cultuelle en continuité avec le centre historique de la ville de Kolea

Conclusion Générale..... (80)

Bibliographie

Annexes

Liste des illustrations :

1)- Les figures :

Fig.1.1 : Des constats établis par rapport à la ville de Kolea

Fig.1.2 : L'enchaînement des villes stratifiées au Nord d'Algérie, (Web : Wikipédia.org, carte de l'Algérie française)

Fig.1.3 : Carte de la situation nationale de la ville de Kolea

Fig.1.4 : Carte de situation régionale, (Mémoire de fin d'étude, option : Habitat, 2010)

Fig.1.5 : Carte de situation administrative, (Mémoire de fin d'étude, option : Habitat, 2010)

Fig.2.6 : Les catégories de patrimoine culturel

Fig.2.7 : L'évolution de la terminologie du patrimoine, (Mr HAMMA Walid, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils, Le cas de la ville historique de Tlemcen, La ville, Patrimoine et Urbanisme, page 40/41 ,2010/2011)

Fig.2.8 : Aperçu historique sur le développement patrimoniale des pays Maghrébin, (organisation des nations unies pour l'éducation, la science, et la culture, patrimoine et développement durable dans les villes, bureau de l'UNESCO à Rabat , Page 15/20)

Fig.2.9 : l'approche Morphologique

Fig.2.10 : Les échelles du projet urbain, (Patrizia INGALLINA, le projet urbain ; que sais-je ? , Ed : Presses Universitaires de France,2010)

Fig.2.11 : Conduite (Etapes) du projet urbain, (Mr Laouar, C Thaon, C Boulemia, « méthodologie de conception et de mise en oeuvre d'un système d'information urbain », 2ème rencontre ADRET, et les cours de Mme Djalatta Ben Abd Rahmane « Développement durable et le projet urbain , en Master2 »

Fig.2.12 : les dimensions de l'espace public (les angles de lectures) ,(Banssand.M , vivre et crée l'espace public, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes,2001)

Fig.2.13 : La ville Grec « Millet » ,(web : amival.asso.free.fr)

Fig.2.14 : Le Catrum romain (plan de Timgad,(web : cliohist.net)

Fig.2.15 : Florance « moyen- âge »,(web : Wikipédia.com)

Fig.2.16 : La Casbah « moyen- âge »,(web : alger-roi.fr)

Fig.2.17 : *Place de St-Pierre, Rôme « Renaissance »* ,(web : idesignarch.com)

Fig.2.18 : La place des Vosges « période classique » , (web : qcm-de-culture-generale.com)

Fig.2.19 : La place Etoile –Charles De Gaule ,(web : autrecarnetdejimidi.wordpress.com)

Fig.2.20 : La ville idéale selon Le Corbusier (Moderne) ,(web : http://projets-architecte-urbanisme.fr)

Fig.2.21 : Les attributs de l'espace public (Mme Cherfaoui Dounia, l'attractivité urbaine par l'accueil de l'événementiel sur les places publiques, Cas d'Alger, mémoire de magister, EPAU, 30/11/2010)

Fig.2.22 : composition général de l'espace public de la période précolonial

Fig.2.23 : Composition général de l'espace public de la période colonial

Fig.2.24 : Schéma représente les notions théoriques qui correspondent à l'organisation spatiale et fonctionnelle de la ville Algérienne, (sur la base de livre, Driss.N ; La ville mouvementé, espaces publics, centralité, mémoire urbaine à Alger, Ed. Le harmattan, 2001)

2)- Les tableaux :

Tab.2.1 : L'évolution de la politique urbaine pour la préservation du patrimoine urbain pendant la période coloniale,(Mr HAMMA Walid, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils, Le cas de la ville historique de Tlemcen, La ville, Patrimoine et Urbanisme, page125, 2010/2011)

Tab.2.2 : Législation pour la protection de patrimoine Algérien : Période post coloniale,(Mr HAMMA Walid, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils, Le cas de la ville historique de Tlemcen, La ville, Patrimoine et Urbanisme, page134, 2010/2011)

Tab.2.3 : Législation Algérienne relative aux instruments d'intervention, (Mr HAMMA Walid, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils, Le cas de la ville historique de Tlemcen, La ville, Patrimoine et Urbanisme, page138, 2010/2011)

Tab.2.4 : Législation algérienne relative aux modes de financement, (Mr HAMMA Walid, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils, Le cas de la ville historique de Tlemcen, La ville, Patrimoine et Urbanisme, page138, 2010/2011)

Tab.2.5 : Processus d'évolution de la notion de projet urbain (approches et les écoles), sur la base de (Web : univ-biskra.dz/mazouz/.../Design_Urbain)

Tab.2.6 : Tableau comparatif entre les théories de projet, (Mme Olfa Ben Medien Universitaire, la planification urbaine, Atelier « la production urbaine : entre planification et projets urbains », centre de formation et d'appui à la décentralisation, 5-7 juin2012, p 18/21)

Tab.2.7 : Evolution de la notion « espace public », (la base des cours de Mme Zerarka.L, réglementation et formes urbaines, Master2, 2014-2015)

Tab.2.8 : Les caractéristiques des espaces publics

Tab.2.10 : Tableau comparatif (étude d'exemples sur les espaces publics)

Tab.3.11 : Tableau comparatif (les exemples de renouvellement urbain dans les centre historique)

3)-Les plans et les cartes :

Carte 2/1 : Exemples de renouvellement dans les centre historiques, (Web : Issuu.com, mot clés : revitalisation, ou centre historique...)

Plan 1 : Formation et transformation de la ville de Kolea

Plan 2 : Structure de permanence

Plan 3 : Structure de conformation

Plan 4 : Structure Publico-collectif

Plan 5 : Structure fonctionnelle

Plan 7 : Les gabarits

Plan 8 : Carte de mobilité

Plan 9 : Structure de l'urbain

Plan 10 : Plan de récupération

Plan 11 : Plan de contrôle morphologique

Plan A : Thématique d'intervention

Plan B : Structure persistante

Plan 12 : Plan d'aménagement

Plan 13 : Plan de composition

Plan : Plan de masse

Plan : Plan d'architecture

Chapitre introductif

- 1- Thématique générale
- 2- Thème : projet urbain et centre historique
- 2- Problématique générale : villes historiques et hypothèse de travail
- 4- Présentation de la ville
 - 4.1) choix et présentation de la ville
 - 4.1) problématiques spécifique
- 5- Méthodologie de travail

1-1) Thématique générale : Architecture et projet urbain :

La problématique générale du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, au sein de l'approche morphologique à la ville et au territoire.

Elle s'insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l'approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourait aux modèles de l'urbanisme moderne.

Elle privilégie le fonds territorial comme fondement de la planification des ensembles urbains et support (réservoir, matrice affecté par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement : les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu'entretiennent ces villes avec leur territoire.

S'appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d'une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l'urbanisation et de ses formes.

Dans ce vaste domaine (de contrôle de l'urbanisation et de ses formes), le master 'Architecture et Projet Urbain' soulève tout particulièrement la problématique spécifique de la capacité des instruments d'urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les villes dans leurs centres et périphéries.

Les pratiques de l'urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c'est le projet urbain qui constituera l'apport spécifique de l'architecte dans la pratique plurielle de l'aménagement de la ville, correspondant à une nouvelle manière de penser l'urbanisme. Le projet urbain devient alors un élément de réponse possible pour la reconquête de la fabrication de la ville face à la crise de l'objet architectural et à la crise de l'urbanisme, devenu trop réglementaire.

Plus qu'un concept ou qu'une grille de lecture historique des phénomènes urbains, la notion de projet urbain sera dans les années 70 l'expression qui « *crystallisera les divers aspects de la critique de l'urbanisme fonctionnaliste, et simultanément, celle qui exprimera la revendication par les architectes d'un retour dans le champ de l'urbanisme opérationnel* »¹.

Au cours de la décennie qui suivra, parmi les différents auteurs et théoriciens du projet urbain, Christian Devillers se distinguera sur la scène architecturale comme auteur – et acteur – dont la contribution épistémologique sur le thème du projet urbain sera la plus conséquente².

¹ Bonillo J. L., Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain, Thèse d'H.D.R., Laboratoire INAMA, E.N.S.A.Marseille, (Mars 2011)

² Devillers, Ch., « Le projet urbain », in Architecture : recherche et action, Actes du colloques des 12 et 13 mars 1979 à Marseille/Palais des Congrès, Paris, Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA.

Après avoir rappelé les principales qualités qui font la ville : sédimentation, complexité, perdurance des formes pour de nouveaux usages, etc., Devillers développera trois aspects³ :

- Le premier concerne une théorie de la forme urbaine : la ville considérée comme un espace stratifié, c'est-à-dire constitué de différents niveaux de projet correspondant à autant d'échelles spatiales (réseau viaire, îlot, unité parcellaire...) et de réalisations relevant chacune d'acteurs et de logiques spatiales différents.
- Le deuxième aborde les méthodes du projet urbain, et reprend en écho aux qualités de la forme urbaine traditionnelle, l'idée de décomposition des temps et des acteurs de projets en fonction de deux échelles : celle de la définition du fragment urbain et celle de la conception de l'édifice.
- Le troisième s'attaque à la difficile question des logiques institutionnelles et procédurales. L'auteur se livre à une critique en règle de l'urbanisme opérationnel et pointe l'absence de vision spatiale, l'abstraction du règlement par rapport à la notion traditionnelle de règle ; une nuance qu'il illustre par l'évolution des notions d'alignement et de gabarit.

C'est l'alternative à l'urbanisme au travers de la notion de 'Projet Urbain', qui se définit en filigrane de l'ensemble de ces propos qui nous permettront de construire une démarche de substitution au sein de laquelle l'histoire et le territoire constitueront les dimensions essentielles.

Dans les faits, le projet urbain est aujourd'hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l'espace public et privé, du paysage urbain.

« Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel, et qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils »⁴.

Il s'agira alors, d'une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme, et, d'autre-part, situer la démarche du projet urbain entre continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité.

Dans la démarche du master 'Architecture et Projet Urbain', le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain.

Dans ce registre, on citera Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] dans leur 'Contribution au projet urbain', qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d'assurer la 'conformation' du projet à (et dans) son milieu.

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment, dans une logique de tissus.

Concernant cet auteur, voir également: Devillers, Ch., Pour un urbanisme de projet, mai 1983 ; et Conférences paris d'architectes, pavillon de l'arsenal 1994 – Christian Devillers, Le projet urbain, et Pierre Riboulet, La ville comme oeuvre, Paris, éd. du Pavillon de l'arsenal, 1994.

³ Intervention de Ch. Devillers en Mars 1979 au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action au Palais des Congrès de Marseille.

⁴ Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans Intergéo-Bulletin, 1995, n° 118

L'histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires...) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...).

L'objectif principal du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville concrète héritée de l'histoire, la référence essentielle de la démarche du master. La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture. En retour l'architecture.... construit la ville.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche.

Au courant de l'année universitaire 2014/2015 et parmi les différentes optiques à partir desquelles le projet urbain a été abordé et développé, on citera :

- Le Projet Urbain en centre historique
- Le Projet Urbain en périphérie
- Le Projet Urbain et les Instruments d'urbanisme
- Le Projet Urbain et les nouvelles centralités
- Le Projet Urbain et le développement durable

A travers le thème du projet urbain, les étudiants pourront alors proposer un territoire de réflexion et d'expérimentation sur la ville.

Dr. Arch. M. Zerarka
Porteur du master 'Architecture et Projet Urbain'
Mai 2015

1-2) Thème : projet urbain et centre historique :

« Nos villes sont devenues angoissantes, avec surtout leurs façades lépreuses, leurs bâtisses Délabrées et leur tissu urbain dédaléen »⁵

Depuis l'antiquité les villes ont été toujours constituées à des endroits stratégiques pour assurer la subsistance, et la sécurité. Parmi les conditions pour la fondation des villes c'est leur choix en fonction des critères social et spatial

Elles constituent un miroir de passé, des valeurs historiques, l'identité culturelle, et l'authenticité des sociétés

Désormais, les villes sont en train d'évoluer et de connaître plusieurs formes de progression économique, technologiques, sociale. Tout cela se reflète sur la morphologie urbaine.

Dans l'Algérie en face d'absence de régularisation de cette croissance, les habitants vont reconstruire la ville sur la ville d'une manière spontanée ce qui est logique en considérant la ville un vrai tissu qui se renouvelle

Par la projection de ce phénomène sur l'axe de temps la ville est en train de perdre sa valeur patrimoniale et sa qualité vitale, se propage et s'étale sans prévoir des axes de croissance bien définis, et l'inadéquation d'espace « architecturale, urbain »

« Les grands problèmes posés par le développement urbain concernent à la fois le passé et l'avenir. Sont concernées par le passé les opérations prévues à l'intérieur de la ville ancienne, et plus encore celles qui y seront inévitablement réalisées par la suite. La ville ancienne oppose presque toujours de grands obstacles à une vie urbaine intense, parce qu'elle a été faite pour répondre à des besoins totalement différents des besoins actuels et que son plan originel s'est trouvé déformé par des phases successives de densification et d'appauvrissement. »⁶

L'histoire urbaine de l'Algérie est marquée par la succession d'un ensemble de politiques urbaines fortes, différentes et parfois même opposées. Ces dernières ont causé un bouleversement par rapport à la production de l'espace et à la vie sociale des riverains par la défaillance de la gestion urbaine de contrôle et gérées les différentes interventions

La notion de projet urbains apparaît incidemment pour compléter et assouplir certaines règles, et de réintégrer aux exigences contemporaines en visant de produire des espaces rationnelles de qualité.

A travers cette démarche, et sur les aspects néfastes graves ; se concrétisent par la dégradation des espaces urbains au tissu historique, une dévalorisation de patrimoine engendrant leur perte progressive dans différentes dimensions ; environnemental, sociale et économique, apparaît une tendance de récupérer la ville existante.

« Le résultat de processus complexes dans lesquels la croissance récente a été très rapide, parfois brutale et souvent mal ou pas du tout accompagnée par la gestion de l'espace urbain. Les maux sociaux se sont accumulés : délinquance, drogue, rupture sociale de quartiers

⁵ AIT OKACHA Mokrane. « Nos villes sont devenues angoissantes ». EL WATAN. 15 juin 2005.

⁶ Gustavo Giovanoni, l'urbanisme face aux villes anciennes. Seuil (3 mai 1998)

entiers, désœuvrement et perte de repères des jeunes, violence sociale constituée dans un rapport spécifique à la ville et comme expression d'un malaise ou d'une politique historique.»⁷

Actuellement au cœur des problèmes urbains contemporains à l'échelle mondiale, une tendance apparaît pour régler la crise urbaine, et les dysfonctionnements locaux ; le développement durable préserve les sources de future et profite de ce qu'on peut récupérer par la reconquête de la ville existante ; réutiliser un morceau de ville qui existe déjà avec la reconstruction la ville sur la ville, repenser la ville existante et contrôler la périurbanisation "*Penser globalement, agir localement*"⁸

Par l'étude d'un cas de ville qui est l'exemple illustratif des centres historiques, en utilisant de nouvelles pratiques urbains qui ont prouvé leur efficacité « le projet urbain » pour rendre l'espaces à l'usager en faisant une biopsie « décomposition de plusieurs structures » de la ville suivant une approche qui prend l'histoire de la ville en considération .

- Peut-on considérer le projet urbain durable comme démarche opportune pour revaloriser la ville ?
- Dans le cadre de la démarche de PU, quels sont les opérations qui peuvent a considéré pour reconstruire la ville sur elle-même ?
- Quelle est l'opération la plus adéquate pour reconstruire la ville sur elle-même ?

1-3)- Problématique générale :

La ville de Kolea est un exemple d'un patrimoine urbain riche et diversifié qui révélé le développement spatial, économique, social et environnemental de chaque époque.

L'établissement de la ville originaire en 1550 sous l'égide arabo-musulman, en passant par les différentes périodes andalous, ottoman et colonial a donné l'espace urbain une valeur patrimoniale à une identité complexe dont chaque époque a été marquée par un patrimoine historique spécifique à l'échelle du bâti, de la ville et du territoire.

L'évolution de la ville, la mondialisation de la modernité, et le changement des pouvoirs politiques qu'a connu notre pays ont engendré le déracinement et l'ignorance des indigènes à leurs coutumes socio-culturelles, cela à causer une urbanisation fragmenté, incohérente, spontanément anarchique, et désorienté, sans passé mémorial et patrimonial. Donc la ville reste exposée à la main de l'homme (démolition, renouvellement spontanée, construction illicite, piétonisation sur l'espace public...) qui risque d'effacée la mémoire, l'âme, les valeurs et l'identité patrimonial de la ville, **on se demande comment arrêter ou contrôler la ville, on protégeant le tissu de centre historique ? Par quels moyens ?**

En dépit de la politique urbaine rigoureuse et la réglementation stricte par les pouvoirs étatique, les villes restent toujours incapables de gérer l'espace urbain.

⁷ Cf. document « Demain l'Algérie ». Cité in lecteur de la ville algérienne contemporaine. BOUMAZA Nadir[en ligne].Disponible sur : <http://nadirboumaza.com.over-blog.com/categorie-1237385.html>.

⁸ René Dubos, Web : plate-forme21.fr.

Actuellement, les instruments d'urbanisme structurent la ville de point de vue d'orientation réglementaire et juridique, mais les réalisations induites sont fonctionnellement incohérentes, et sans qualité de la production de l'espace urbain.

Quelles sont les insuffisances des instruments ? Qu'en est-il des outils de contrôle de la gestion pour le renouvellement correcte qui répond aux besoins actuels des citoyens ?

Une nouvelle démarche complémentaire aux instruments d'urbanisme est apparait ; le projet urbain qui révisé et assoupli les règles, qui prend en compte les règles préexistantes et les différentes dimensions socioculturelles, environnementales et économique pour produire un espace urbain de qualité. **Quels sont les alternatives pour la réadaptation de la ville en fonctions d'exigences contemporaines à travers la démarche du projet urbain ?**

Les villes historiques se trouvent au centre de ces désordres et l'abandon, depuis l'indépendance face aux développements irrationnels contemporains .Cela est dû à :

- L'expansion tentaculaire et anarchique des villes par l'apparition des nouvelles polarités qui a causé les ruptures de noyaux historique.
- Les interventions au sein de centre historique (démolition, constructions illicite...) qui altère l'authenticité de la ville.
- La dégradation accélérée de tissu du centre historique et la production anarchique de l'espace urbain.
- Des équipements d'accompagnement sont restreintes ne répands pas aux exigences actuels, et ce se trouve trouvent toujours au centre-ville ce qui engendre la congestion de circulation.
- La marginalisation et l'abondant des espaces publics avec leurs diversités (places, rues, jardins ...) qui se trouve clôturé, très peu fréquenté, ou bien réaffecté a d'autre fonctions.
- L'étalement non contrôlé sur les terres agricoles, sans prend en considération le caractère patrimonial urbain pour des raisons inavoué (prolongement de l'aire métropolitaine d'Alger a fait l'objet de réalisation d'un pôle universitaire qui a contribué pour une valeur ajouté sur le plan culturel et universitaire) .Ainsi le caractère normative n'a pas été pris en considération.

Compte tenu de ces considérations suscité, il apparait urgent de prend en les mesures effective pour les réformes impérative des actions de la préservation.

Dès lors, les questions qui se posent sont :

- **Qu'en est-il des possibilités de revalorisés la ville en conservant son identité patrimoniale ?**
- **Comment renouveler le centre historique de la ville, le réadapté en fonction des besoins actuels, préserver l'image perdue patrimoniale et la valorisés ? qu'en est-il des alternatifs de renouvellement du centre historique ?**
- **Qu'en est-il des démarches pour la mise en valeurs des espaces publics ? par quels moyens ? et comment en protégeant ces témoins historiques et la mise en valeur pour améliorer la qualité durable de vie des citoyens ?**

L'étalement de la ville

Extension anarchique et fragmentaire
de la ville /
Rupture entre les tissus contemporains et la ville ancienne /
Etalement non contrôlé, au détriment des terres agricoles /
Difficultés de gestion,
Des tendances à la conurbation avec les villages limitrophes
- **naissance de centre urbain sans équipements d'accompagnement**

Les liaisons de la ville

La centralité des équipements et la largeur des voies restreintes a engendré :
Saturation, congestion / inadéquation des réseaux et des infrastructures / problèmes des transports en commun, mauvaise fluidité, problème de stationnement, convergence de la majorité des flux vers le centre et mauvaise desserte de certains quartiers...etc.
Dévalorisation et déperdition du rôle de l'espace urbain public → marginalisation, manque de cohésion sociale, individualisme, perte des repères sociaux et identitaires.

Les polarités de la ville

Prédominance de polarité de centre-ville de KOLEA
Existence d'autre polarité mais ne sont pas connectés au centre historique

Les secteurs / quartiers de la ville

La fragmentation spatiale vient renforcer la fragmentation et la ségrégation sociales de certains quartiers et secteurs de la ville.
États de précarité dans les quartiers illicites (même régularisés)
Dégradation des tissus anciens (arabo musulman)
En périphérie : monotonie et pauvreté architecturale et urbaine, manque de repères identitaires, inappropriations et inadéquations du cadre de vie.
Autres désagréments : pollution (notamment visuelle), réappropriations illicites et inadéquates, qualité de vie médiocre.
Présence de contraintes d'extensions : à côté de casernes militaires au si propage sur une superficie importante

Fig.1.1 : Des constats établis par rapport à la ville de KOLEA

Hypothèses de travail :

Dans le cas d'étude de la ville de KOLEA, nous tenterons d'acheminer nos idées à travers des hypothèses à l'issue de ce travail :

1)- Pour le rétablissement d'une qualité de vie durable ; le projet urbain dont la notion de renouvellement de centre historique de la ville comprend des définitions, approches, principes et des opérations, dans des différentes dimensions de la durabilité pour optimiser le vécu dans la ville.

2)-La ville de Kolea semble connaître un étalement urbain anarchique, non conforme aux substances du centre historique (les normes, vocations, l'implantation sur les terrains agricoles et une pente très importante...). Donc il faut penser éventuellement à une stratégie qui améliore l'image des nouvelles centralités. On essaye les relier avec le centre-ville.

3)- L'espace public de la ville historique risque de perdre son identité, il est considéré comme un morceau vide de la ville, non exploité et marginalisé qui pourrait être assimilés à l'aspect socio-culturel des citoyens.

Dans ce cas la nécessité éventuellement une étude de processus de l'évolution de la ville pour connaître la structure sociale, et le vécu est un facteur fondamentales pour améliorer l'image de la ville

1-4)- Présentation de la ville :

1-4.1) Introduction :

Le centre historique de Kolea ; variée et composite, comme la plupart des centres anciens d'Algérie, recèle un potentiel pour un développement local gelé et inexploité. Le tissu historique est un modèle et une référence algérienne à une époque « *l'identité de la ville traditionnelle en Algérie, de part sa situation au nord ou au sud, représente une réalité culturelle qui tient non seulement à son ancienneté ou à ses expressions architecturales, artistiques et artisanales majeures mais aussi à la signification des espaces historiques dans la mémoire collective et leurs capacités de représenter la culture locale, et la stratification des fonctions, activités et savoir traditionnel qui manque aussi bien l'articulation physique que l'utilisation sociale des espaces* »⁹

1-4.2) Choix :

La ville de kolea s'insère dans une chaîne des villes stratifié « périodes arabo-musulmane, turque, andalous, coloniale, actuel » qui présentent l'identité et l'histoire de l'Algérie.

Comme la ville de kolea avec sa richesse en histoire et patrimoine son centre ancien ne fonctionne plus comme avant et son cadre bâti est en train de s'effondré parallèlement ces espaces publics sont Abandonnés et clôturé, (le mode de vie change ... renouveler), ce périmètre doit répondre Aux besoins des habitants actuels d'une façon contemporaine, et comme on habite dans cette ville « vécu » on sent cette nécessité De faire des solutions convenable

⁹ D Pini « concept, critère et instruments de la sauvegarde » ;(acte de colloque) ; « patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporain » ;Fès 2003 ; P30-40 (thèse Kouinine cma 2006

*** Présentation :**

Kolea, daïra, fait partie de la wilaya de Tipaza, située sur le revers méridional des collines sur sahel, entre la méditerranée de la Mitidja¹⁰, à 11 Km de Blida et à 39 Km à l'ouest d'Alger.

Kolea est distante de la mer de 6 Km, La ville repose sur une colline à altitude moyenne de 150 m.

La ville occupe une position intermédiaire sur la crête entre le littoral et la plaine, ce qui permet de rayonner sur l'ensemble des communes voisines. Elle est considérée comme un pôle régional assez important

Les limites administratives :

- A l'Est par la commune de DOUAOUA.
- A l'Ouest par la commune de CHAIBA /BOUSMAIL.
- Au Nord Est par la commune de ZERALDA.
- Au Nord par la commune de FOUKA.
- Au Sud par la commune OUED EL-ALLEUG.
- Au Sud Est la commune de BEN KHELIL

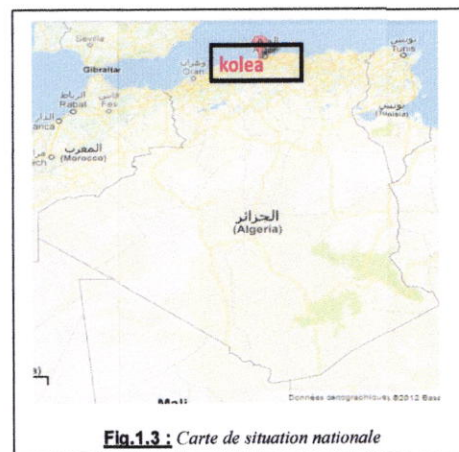


Fig.1.3 : Carte de situation nationale

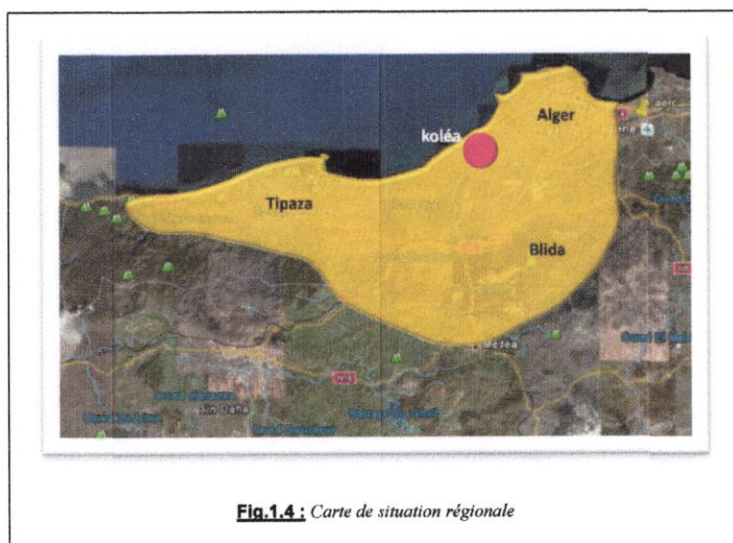


Fig.1.4 : Carte de situation régionale

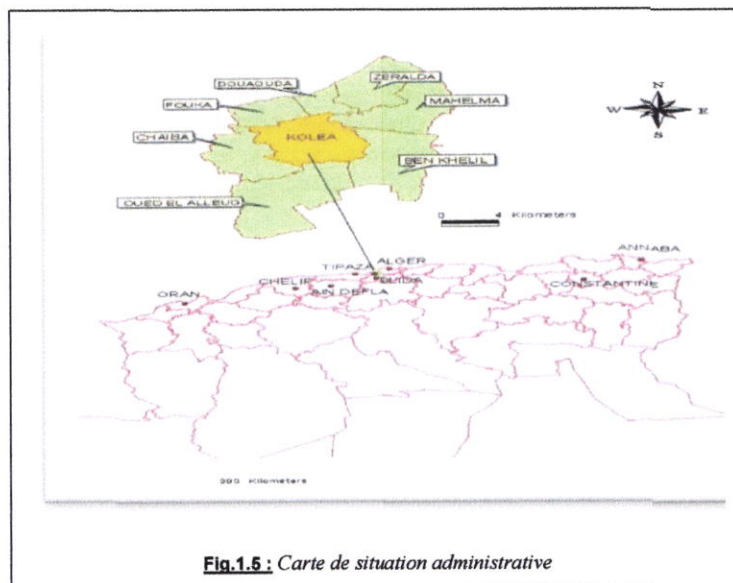


Fig.1.5 : Carte de situation administrative

¹⁰ Matthey « espace vécu », 2008, p. 8-10 ; Carole Marie : Mémoire de recherche « Apports et limites des approches sensibles en urbanisme » : Master de recherche « Villes et sociétés » /Institut d'Urbanisme de Lyon /Université Lumière Lyon 2

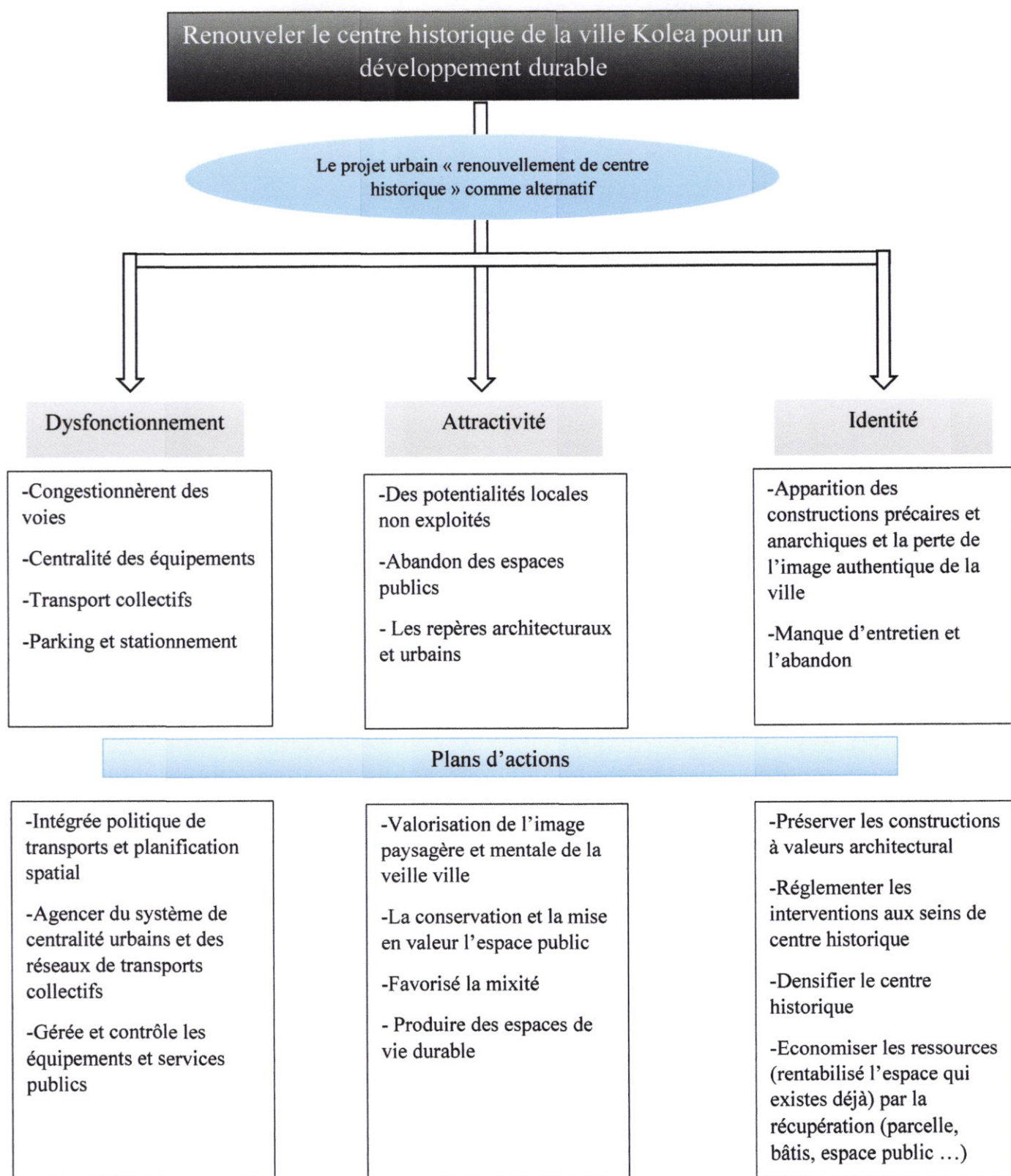
1-4.3) Problématiques spécifiques :

Le centre historique de la ville de kolea est en précarité et en état d'abandon et en train de perdre son identité et sa valeur patrimoniale « vétusté renouvellement spontanée manque de gestion et de contrôle »

L'image de la ville s'altéré de jour en jour vue :

- L'état d'abandon de bâti et la vétusté avancée au centre historique
- La mutation de tissu historique par le renouvellement spontané
- L'inefficacité des instruments d'urbanisme pour gérer et contrôler le centre historique
- Les disparitions des éléments repères de la ville « portes, fort »
- Manque d'entretien
- La centralité des équipements et les voies mécaniques congestionnés
- Présence de commerce informel
- Rupture de centre historique avec l'extension
- Manque de parkings et de stationnement
- L'abandon des espaces publics
- Absence des jardins du loisir
- Existence de la potentialité non exploité

Donc la prise de conscience de ce qui menace l'espace urbain constitue une urgence, et mener des actions de préservation devient très urgent.



**PHASE
INTRODUCTIF**

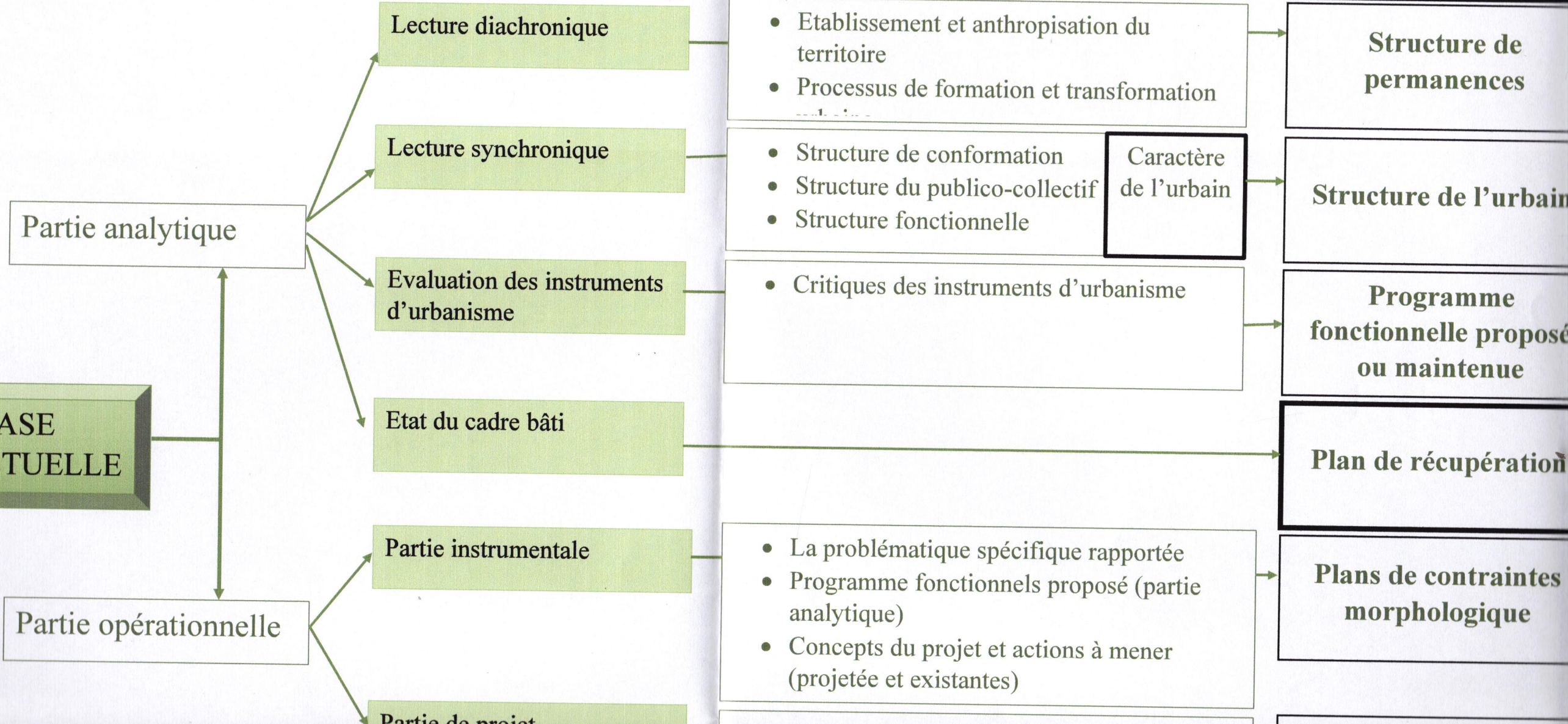
- Formulation de la problématique
- Présentation général de cas d'étude

**Formulation de la
problématique et des
hypothèses de travail**

**PHASE
THEORIQUE**

- Développer la problématique spécifique (recherche plus détaillé pour céder le thème)

**Etat de l'art et de la
connaissance**



Chapitre deuxième

- 1- Le centre historique
- 2- Le projet urbain
- 3- Le renouvellement urbain des centres historiques
- 4- Les espaces publics (le passé et l'avenir des espaces publics)
- 5- Le renouvellement de centre historique à travers le projet urbain (la revalorisation des espaces publics anciens ; synthèse)

2-1) Le centre historique :

Introduction :

La ville est un support pour la production spatiale (bâtie et non bâti) dans un cadre social (différentes cultures, coutumes, comportements...) qui à travers l'histoire constitue une identité, ou une mémoire qui représente l'image de la cité.

Le centre historique est considéré comme un aboutissement de l'évolution de la notion du patrimoine au fil de temps. Cette dernière est passé des monuments historiques (objet individuelle ; architectural) aux patrimoines urbains (secteurs sauvegardé/ ensemble historique) « *La notion de patrimoine tend aujourd'hui, non seulement à englober celle de monument historique, mais à s'y substituer partiellement, dans la mesure où la conservation intégrée concurrence la conversation de type muséal* »¹, grâce à la prise de conscience des riverains, les contradictions et l'affrontement entre novateur et conservateur des grandes sociologues de l'architecture et l'urbanisme, et les pouvoirs étatiques... , cette identité mémorielle devient un objet patrimonial qui est le cœur ,d'où la raison de développement de chaque ville à travers les souvenirs historique (symbole de l'histoire des peuples).

Dans ce point, nous mettons en exergue, par des approches théorique et conceptuelle, les notions à usage courant dans ce domaine.

2-1.1) Définition du patrimoine urbain :

Le patrimoine est du latin « patrimonium » qui signifie « *une accumulation continue d'une diversité d'objet, issus des travaux de tous les savoirs faire humains, renvoyant à une institution et une nationalité* »².

La notion du patrimoine a évolué au fil de temps pour qu'elle sera « patrimoine urbain » qui comprend « *tous les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIXe siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés.* »³.

	Patrimoine matériel (ou tangible)	Patrimoine immatériel (ou intangible)
Patrimoine immobilier	<ul style="list-style-type: none"> - Naturel - Bâti - Paysager <p>(Catégories couvertes par la Convention du patrimoine mondial de l'Unesco)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Structures, organisation géométrique du territoire (tracés, parcellaire, trame foncière...) - Toponymie - Mémoire des événements associés aux lieux, itinéraires - Traditions vivantes attachées au lieu
Patrimoine mobilier	<ul style="list-style-type: none"> - Peinture, sculpture, mobiliers, objets 	<ul style="list-style-type: none"> - Œuvres littéraires, musicales - Traditions, savoir-faire, patrimoine ethnologique - Langues <p>(Catégories couvertes par la Convention du patrimoine immatériel de l'Unesco)</p>

L'apparition de cette notion pour la 1^{ère} fois par G.Giovannoni en 1931, qui a développé des méthodes pour protéger et mettre en scène les ensembles anciens en Italie du 29 juin 1939.

Le patrimoine urbain à plusieurs terminologies, y compris le centre historique est inséré.

Fig.2.6 : Les catégories du patrimoine culturel

¹ Françoise Choay, Dictionnaire de l'urbanisme , INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE LANDERNEAU, TRAME / LMA , DECEMBRE 2012

² Françoise Choay, dans son ouvrage de référence *L'Allégorie du patrimoine*

³ INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE LANDERNEAU, TRAME / LMA , DECEMBRE 2012 , page 5

2-1.2) Définition de centre historique :

Le centre historique est « *l'espace urbain ancien dans une commune* »⁴

Cette définition varie selon les caractéristiques de la ville historique « *la ville ancienne est caractérisé par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et des vide qui forment son tissu, la solidarité dans la proximités de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie, mais dont chacun se trouve par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou autrement de contextualité...* »⁵

2-1.3) Aperçu historique sur la notion de patrimoine urbain :

« *L'expansion typologique et géographique des biens patrimoniaux ayant considérablement évolué .L'évolution de la notion de patrimoine a été liée à l'évolution des doctrines concernant sa protection, ainsi qu'aux projets de conservation* »⁶.

« *Ce n'est qu'au 20ème siècle que l'intérêt envers les villes commence à apparaître à travers ses institutions juridiques, politiques et religieuses et ses structures économiques et sociales. Entre la guerre mondiale et les années 80, certains historiens de l'art et chercheurs ont travaillé sur l'espace urbain, des travaux sur la morphologie de la ville préindustrielle ont été rédigés et ont contribué à formuler l'histoire de l'espace urbain.* »⁷

Ainsi, pour CHOAY F. a employé le terme « *invention du patrimoine urbain* »⁸ dans son ouvrage « *Allégorie du patrimoine* ». « *Cette nouvelle notion assortie d'un projet de conservation est née à l'époque d'HAUSSMANN. On lui doit la conservation de nombreux édifices du vieux Paris malgré les destructions faites au nom de l'hygiène et de la modernité. Les vieux quartiers étaient perçus comme des obstacles à la salubrité, au trafic et à la contemplation des monuments du passé qu'il a fait dégager* ». ⁹

L'évolution de la conservation de patrimoine urbain peut être résumée dans l'ordre chronologique suivant :

- **1840/1850** : J.Ruskin et W.Morris qui considère les ensembles des sites historiques comme les monuments individuels pour la conservation de l'héritage historique à travers une approche mémorielle.
- **1889** : C.Sitte qui voit que la préservation des villes ancienne (préindustrielle) constituent un paradigme de culture, mémoire, et identité qui fournit des enseignements pour les différentes nations, et à travers l'approche historique qui constitue des règles d'organisation selon les arts esthétiques qu'il a pu conserver.
- **1913** : G.Giovannoni qui a proposé pour la 1^{er} fois une théorie pour la sauvegarde des ensembles anciens (villes historiques) à l'origine de la loi Italienne du 29 juin 1939 sur les ensembles historiques, à travers une approche historial (l'apparition de thème ; patrimoine urbain).
- **1931** : Congrès international, des architectes et techniciens des monuments historique, grâce à la *Carta Del Restauro* italienne a pour la conservation et la protection des monuments d'art et de l'histoire. (Elaboration d'une Charte D'Athènes ; contre l'urbanisme progressiste)
- **1954** : Après la guerre mondiale, la convention de « la Haye » a pour l'apparition des 1^{er}s instruments juridiques qui prend en compte la protection des biens culturels en cas de conflit armée.
- **1957** : Le 1^{er} congrès international à Paris des architectes et techniciens pour la restauration des monuments et les sites historiques.

⁴ Wikipédia, l'encyclopédie libre

⁵ Extrait de l'introduction de l'ouvrage de Gustavo Giovannoni ; Op. Cit. PP. 9-10

⁶ Mme Bousserak Malika, Op.Cit. P17

⁷ BOUSSERAK Malika, La nouvelle culture de l'intervention sur le patrimoine architectural et urbain : la récupération des lieux de mémoire de la ville précoloniale de Miliana, mémoire de magister, EPAU, Alger, 2000. p20.

⁸ CHOAY F, l'Allégorie du patrimoine, édition Seuil, 1992., p 135.

⁹ BOUSSERAK Malika, op cit. p19.

- **1962** : la loi de MARLAUX, en France, pour la conservation des secteurs sauvegardés muséale, et les mesures juridiques pour les interventions.
- **1964** : La charte de Venise ; le 2ème congrès international pour l'élargissement des actions liées au patrimoine afin de restaurer, et sauvegarder les monuments et les sites historiques rédigée par l'ICOMOS.
- **1972** : la convention de l'UNESCO pour la préservation des biens culturels.
- **1975** : Charte Européenne du patrimoine architectural, Amsterdam, a porté sur les principes généraux qui doivent guidé l'action de conservation intégrée (des responsables ,et des citoyens pour la conservation du patrimoine architecturale en milieu urbain ou rurale).
- **1976** : la convention de l'UNESCO, à Nairobi, pour la promulgation des recommandations sur la sauvegarde des ensembles historique et leur rôle dans la vie contemporain.
- **1980** : l'école de Venise ; l'apparition de la notion de récupération, et définition de la conception des instruments d'urbanisme pour le contrôle morphologique des villes.
- **1985** : Après 20 ans de congrès qui a eu lieu à Venise ; un champ d'extension pour les mêmes lois de charte de Venise ; respecté les lois qui sont liées au sauvegarde du patrimoine architecturale, urbain, et préconise d'autre solutions comme l'harmonie d'ensembles.
- **1986** : Charte de Noto, en Italie, le congrès international pour la conservation et récupération des centres historiques.
- **1987** : Charte de Washington, pour la sauvegarde des villes historiques à travers les principes, et les objectifs dont le but d'intervenir sur les centres et respecter toujours leurs biens mémorielle des collectivités.
- **2005** : Charte de Vienne, Organisation d'une conférence internationale, afin de gérer les paysages urbains historique, et adapter au mode de vie contemporain sans compromettre la forme, et le tissu urbain historique.

Les recommandations :

- **1962** : UNESCO, Recommandation concernant la sauvegarde et la beauté de caractère des sites paysagères.
- **1968** : UNESCO, Recommandation concernant la préservation des biens culturels mis en péril par les travaux publics ou privé.
- **1972** : UNESCO, Recommandation concernant la protection ; le plan national du patrimoine culturel et naturel.
- **1976** : UNESCO, Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leurs rôles dans la vie contemporaine.

Site historique et son voisinage	Site urbain	Ensembles urbains	Ensembles historiques ou traditionnels
<p>1931</p> <p>Le terme a été employé pour la première fois dans la charte d'Athènes. Il désigne la configuration propre du lieu occupé par une ville et qui lui fournit les éléments locaux de vie matérielle et les possibilités d'extension.</p>	<p>1964</p> <p>Il a été employé dans la charte de Venise et qui est une création qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique.</p>	<p>1972</p> <p>Le terme a été employé dans la convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel où elle les définissait comme étant des groupes de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.</p>	<p>1976</p> <p>Le terme a été employé en 1976 dans la recommandation de Nairobi concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine, où elle les définissait comme étant tout groupement de bâtiments, de constructions, d'espaces non bâtis en milieu urbain ou rural dont la cohésion et la valeur sont reconnues du point de vue archéologique, architectural, préhistorique, historique, esthétique ou socio-culturel.</p>
Ensembles architecturaux	Zone urbaine historique	Paysage urbain historique	Patrimoine immobilier historique
<p>1985</p> <p>Le terme a été employé dans la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, où elle les définissait comme étant tous groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique</p>	<p>1987</p> <p>Le terme a été employé 7 dans la charte de Washington où elle distingue les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, qui outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles</p>	<p>2005</p> <p>Le terme a été employé dans le Mémorandum de Vienne. C'est une notion au-delà des centres historiques, ensembles et environs car elle inclut le contexte territorial et paysager. Ce dernier se compose d'éléments qui définissent son caractère tels que l'occupation des sols et leur affectation, l'aménagement de l'espace, les relations visuelles, la topographie et le terrain, la végétation et tous les éléments de l'infrastructure technique</p>	<p>2005</p> <p>Il fait référence à l'ensemble de biens immeubles urbains, qui constitue une disponibilité associée à l'économie d'une collectivité</p>



Fig.2.7 : L'évolution de la terminologie du patrimoine

2-1.4) Développement patrimoniale des villes historiques du Maghreb :

Le concept de conservation dans les pays Maghrébin dépend essentiellement sur des mesures de villes occidentales qui sont fondées sur une vision Européenne. Introduit sous le protectorat français en Tunisie et Maroc (remonte aux XIXème siècles après la visite du Napoléon III en 1865), et le colonialisme en Algérie.

Cette gestion patrimoniale suit les mêmes caractéristiques que celle de France, mais avec des particularités d'organisation fonctionnelle des administrations (centralisé ; les pouvoirs étatiques).

«Nombreuses sont les médinas inscrites sur la liste du patrimoine mondial. Mais cela ne signifie pas pour autant que les états du Maghreb entrent effectivement dans la démarche institutionnelle et juridique de la conservation du patrimoine culturel et de la sauvegarde des villes historiques. Et à ce titre, on ne peut manquer de noter qu'aucun plan de sauvegarde et de mise en valeur de médina n'a été officiellement approuvé dans les formes juridiques adéquates»¹⁰

La prise en charge et l'application des mesures de protection des villes historique pour la 1ère fois dans les pays Maghrébin est représenté par quelques expériences dont la 1ère est celle de Tunisie (vers les années 60), suivie par celle de la Casbah d'Alger et de Fès (dans les années 70).

¹⁰ J.ABDELKAFI, «La dimension patrimoniale de la ville historique et le cadre institutionnel de la sauvegarde», (actes du colloque), "Patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporain", Fès 2003, p7-21.

Tunis : <i>l'Association de sauvegarde, relais technique municipal</i>	Alger : <i>l'Atelier Casbah entre plusieurs tutelles</i>	Fès : <i>un schéma directeur à la recherche d'une institution de sauvegarde</i>
<p>-Dans la période coloniale, la Tunisie a hérité d'un patrimoine historique, dans un pays démocratique ayant des institutions et des associations de promotions puissantes et indépendantes auraient joué un rôle de sauvegarde, et la promotion de ce patrimoine.</p> <p>- Or, dans la Tunisie post coloniale, ce qui s'est passé c'est que le rôle de ces associations en particulier ASM (Association de Sauvegarde de la Medina) est affaibli par l'état partie hégémonique qu'a imposé durant les années 70.</p> <p>-Ainsi le nationalisme triomphant de néo ditore a pris une position centre de l'héritage culturel est contre la société traditionnelle.</p>	<p>-La stratégie colonialiste en Algérie se caractérise par la démolition, expropriation, transgression dans toutes ces dimensions ...</p> <p>-Dans la période post coloniale, reste le problème de la Casbah véritable mémoire nationale qui a posé la problématique de son entretien et intégration aux restes de la capitale sur le plan spatial et temporel.</p> <p>-Compte tenu de sa dégradation et dénaturation, un comité COMEDOR (comité Permanent d'Etudes, de Développement, d'Organisation et d'Aménagement de l'Agglomération d'Alger.) est rattaché à la présidence de la république a été créé en 1976, avait pour objectif, le développement et la promotion du tissu urbain de la capitale, avec la Casbah comme prise sous atelier de COMEDOR (créé par un architecte /sociologue algérien et 3 architectes italiens) dans le but de débattre les problèmes qui se pose au niveau de la préservation de la Casbah (la promotion de la cité historique)</p> <p>-En 1976, l'atelier a perdu son autonomie, il a sombré dans la bureaucratie technique.</p> <p>-Devant les effondrements des maisons de la Casbah, le ministère d'urbanisme crée en 1985, OFIRAC (l'Office d'Intervention et de Régulation des Opérations d'Aménagement sur la Casbah), mais il n'Ya pas pu résoudre les problèmes</p> <p>-Par la suite le Wali d'Alger a organisé une réunion avec les représentants de la cité antique, et a pris l'engagement d'aide techniquement et financement des habitants qui voulaient rétablir leurs biens immobilier situé dans la Casbah, mais cette opération n'a pas connus de succès.</p> <p>-Depuis 5 ans environ le ministère de la culture a pris les choses en mains et s'est engagé, en collaboration avec les représentants des habitants pour réactiver le projet de sauvegarde, qui a été déjà déclaré par l'UNESCO comme patrimoine historique.</p>	<p>-Dans la période coloniale, le Maroc a été sous le protectorat français, « donc la protection du patrimoine bénéficiait par les mesures prises par LYAUTEY (1913-1922), puis le classement du site en 1953 »</p> <p>-L'étude de schéma directeurs de Fès en 1975-1978 par la recommandation de l'UNESCO (par le ministère de l'habitat et de l'aménagement du territoire qui a créé une institution ; atelier)</p> <p>-« Pendant ce temps, l'UNESCO, le PNUD (programme des nations unies pour le développement), et la banque national ne cessent d'évoluer, et de préparer des solutions alternatives au SD (il ne s'agirait plus de sauvegarder la médina de Fès comme totalité historique, mais de la découper en zones dans les quelles seraient conduites à des projets pilotes) »</p>
<p>-un point commun dans les 3 cas : dont la démarche de sauvegarde a été conduite par une association/Atelier/ou une agence</p> <p>-« La participation des organisations internationale à la construction des institutions de sauvegarde de l'état du Maghreb est ambivalente, en se sent que chacun attend de l'autre plus qu'il ne peut donner »</p> <p>-la destruction des valeurs patrimoniale en Algérie par les colons, en revanche (Tunisie, Maroc) a été sous le protectorat français.</p>		

Fig.2.8 : Aperçu historique sur le développement patrimonial des pays Maghrébin

¹¹ Organisation des nations unies pour l'éducation, la science, et la culture, Patrimoine et Développement Durable dans les Villes, Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations, Bureau de l'UNESCO à Rabat ,Bureau multipays pour : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, et Tunisie, P 15-20

2-1.5) Les menaces qui pèsent sur le centre historique (Cas D'Alger) :

Nous aborderons dans ce point en 1^{er} lieu l'évolution historique, ainsi le processus d'élaboration de la politique urbaine pour les différentes interventions sur le patrimoine culturelle des centres historiques, afin de comprendre les ambivalences et la défaillance de la gestion urbaine pour gérer et contrôler la ville contemporaine.

- L'évolution d'intervention sur le patrimoine urbain :

- ***La période précoloniale (avant 1830) :**

C'est une période qui a été caractérisée par la succession de plusieurs civilisations sur le territoire algérien (les phéniciens, les romains, les byzantins, les ottomans...).

La notion de la préservation et conservation du patrimoine dans cette période se réfère au Saint Coran (lois religieuses) qui cite les différentes mesures du droit de l'héritage (Waqf, Habous...), et des systèmes de gestions des époques antécédentes (les réglementations juridique ; Quanoun), et les intervenants ou institutions musulmans (Hisba , justice « El-Quadi », polices urbains...) avaient pour l'adaptabilité des plans d'urbanisme qui représentent les valeurs ,et les doctrines attribué aux sociétés dans un cadre spatial et environnementale.

- ***La période coloniale (1830-1962) :**

L'Algérie est le seul pays qui constitue un paradigme particulier par rapport aux villes Maghrébine, elle est considéré comme un lieu des expériences urbaines, architecturaux de la politique coloniale française qui a déstructuré tous les tissus urbain ,et la vie quotidienne des citadins (à travers l'application du plan d'alignement et de réserves foncières, l'ignorance de l'héritage culturelle de la ville médiévale, et l'incapacité de l'état de gérer la ville ;les outils d'aménagement et d'extension PAEE/ PUD qui ont bouleversé la ville et qui ont créés l'anarchie spatial).

Législation	Acteurs
L'intérêt des colons à la conservation et la restauration des vestiges et les ruines romaines, à travers l'élaboration d'un ouvrage scientifique plain des représentations graphiques et écrites	L'architecte : Amable Ravoise L'explorateur : Adolphe Delamare Le peintre /voyageur : Adrien Dauzats.
Mettre en suspend les différentes transgressions françaises sur la ville, et la protection des monuments historiques	L'architecte /archéologue des bâtiments d'Alger : Charles Texier
La fondation des associations archéologiques pour la protection des monuments historique en 1850(Alger) et en 1856 (à Constantine)	L'apparition de la commission des restaurations des monuments du pays en 1880
Ces architectes ont été chargées par les colons pour reproduire et sauvegardée les monuments arabes qui sont à valeur importante pour le classement.	L'architecte : Duthoit Edmond Il a été remplacé par l'architecte : Albert Ballu (en1889)
Loi du 30 mars 1887 relative à la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique national.	L'apparition de la direction des Beaux-Arts (service des antiquités et le service des monuments historiques) qui dépend du Ministère de l'intérieur pour la conservation des monuments culturelle par le classement de plusieurs édifices.
Loi du 21 avril 1906 relative à la protection des sites et des monuments naturels de caractère artistique.	-Centre Archéologique Préhistorique- ; Conservateur Régional des Monuments Historiques (CRMH) -Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

Loi du 31 décembre 1913 portant les monuments historiques.	CRMH et DRAC -Commission des Monuments Historiques - Inspecteur Divisionnaire des Monuments d'Algérie -mairie -Société Archéologique.- -Inspection Générale des Monuments Historiques.
Décret du 14 septembre 1925 portant les vestiges Archéologiques en Algérie modifié par les décrets du 3 mars 1938 et le 14 juin 1947 et la loi du 21 novembre 1954.	
Loi du 02 mai 1930 relative à la protection des monuments naturels et sites à caractères artistiques et historiques (loi de CARCOPINO) pour élargir la liste de classement.	
Loi du 27 septembre 1941 portant les fouilles archéologiques préhistoriques et historiques.	
Ordonnance du 13 septembre 1945 sur les fouilles intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art et l'archéologie.	
Arrêté du 26 avril 1949 portant sur la fondation de départements territoriaux en Algérie pour la surveillance des centres archéologiques datant de la période préhistorique.	
Loi du 03 avril 1958 instituant le code de l'urbanisme et de l'habitation.	

Tableau.2.1 : L'évolution de la politique urbain pour la préservation du patrimoine pendant la période colonial (acteurs et législation)

***La période post coloniale (Après1830) :**

Désignation	Législation
Protection du patrimoine urbain et architectural	- Loi N°98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. -Décret n°76-34 du 20 Février 1976 relatif aux établissements dangereux, insalubres et incommode. -Décret n°88-149 du 26 Juin 1988 portant sur la nomenclature et classification des installations classées
Classification patrimoniale	-Décret exécutif n°03-311 du 14 septembre 2003 relatif à l'élaboration de l'inventaire général des biens culturels protégés. -Arrêté du 13 avril 2005 fixant la forme et le contenu de la liste générale des biens culturels protégés. -Arrêté interministériel du 28 mai 2007 fixant les modalités d'établissement de l'inventaire particulier des biens culturels protégés relevant du Ministère de la Défense Nationale. - Arrêté du 14 juillet 2007 portant inscription sur l'inventaire général des biens culturels immobiliers. -Décret exécutif n° 08-227 du 15 juillet 2008 fixant le montant de la prime pouvant être versée à l'inventeur d'un bien culturel.

Tableau.2.2 : législation pour la protection de patrimoine Algérien (période post coloniale)

A cette époque, les autorités étatiques ont fournies beaucoup d'efforts en ce qui concerne les instruments d'urbanisme, par la promulgation de lois de mise en valeur des sites archéologiques et des secteurs sauvegardé (PPSMVSS).

En dépit de l'évolution législatif, ils demeurent certaines expériences restent infructueuses (la casbah d'Alger, une expérience échoué en cause des interventions isolées et alternées dont les autorités semblent indifféremment pour la prise de décision pour classée, et sauvegardé le centre historique, ainsi la longue durée)

L'incapacité, et le manque d'expertises des instruments d'urbanisme (PDAU/ POS) de gérer le centre historique (avant le classé dans les secteurs sauvegarder de PPSMVSS), qu'ils ont causé la perte d'image patrimoniale, et l'identité de la ville mythique en raison des instruments anarchiques, le renouvellement non planifié/spontanée ; les constructions illicites, empiètement sur les espaces publics... qui de fait au sein de la ville.

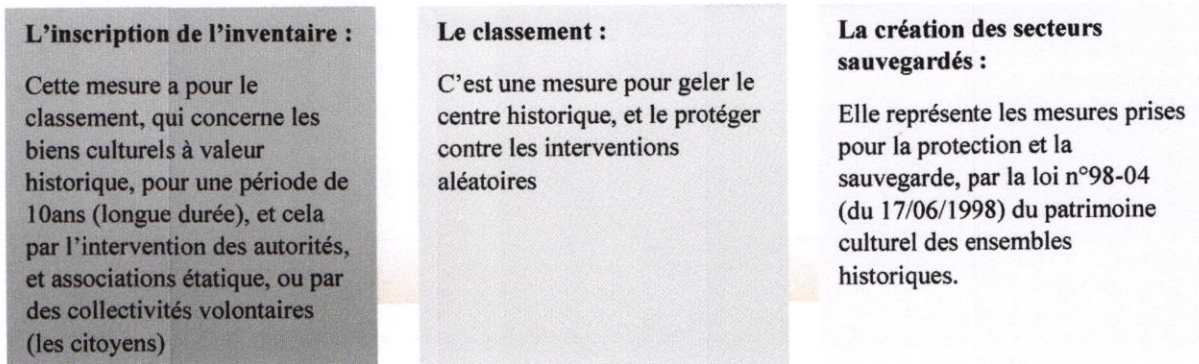
- Les outils :

A l'indépendance, des grandes taches qui ont constitué une urgence pour reconstruire le pays dévasté par la guerre, afin de répondre aux besoins de la population (l'effet démographique), alors que les responsables de l'état Algérienne sont inspirées de l'organisation des mesures administratives de la période coloniale (même pour la législation réglementaire urbaine). Ceci est l'une des raison pour la destruction de centre historique (à travers les instruments de planification et de l'opération qui a contribué l'étalement irrationnel de la ville ,en rupture avec le centre-ville ; l'étalement urbain) .

Les outils	Législation
PDAU	-Décret exécutif n°91-177 du 28 mai 1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du PDAU et le contenu des documents y afférant modifié et complété par le décret exécutif n°05-318 du 10 Septembre 2005.
POS	-Décret exécutif n°91-178 du 28 mai 1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du POS et le contenu des documents y afférant modifié et complété par le décret exécutif n°05-318 du 10 Septembre 2005.
PPSMVSS	-Décret exécutif n° 03-324 du 5 octobre 2003 relatif à l'élaboration du plan durable de la conservation et la réparation des secteurs sauvegardés portant établissement des plans permanents de sauvegarde des secteurs sauvegardés.

Tableau.2.3 : législation Algérienne relative aux instruments d'intervention

* la prise en charge du patrimoine urbain dans la législation Algérienne :



- Les modes de financement :

L'état reste inerte face aux modes de financement, à cause d'absence les différentes modalités des aides et les prêts bancaires, qui constituent un élément important pour la concertation des habitants aux travaux de la protection du patrimoine.

Désignation	Législation
Subventions	-Décret n° 82-179 du 15 mai 1982 fixant le contenu et le mode de financement des œuvres sociales. -Décret n°86-266 du 04 septembre 1986 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Fonds Commun des Collectivités Locales. -Décret exécutif n° 93-06 du 2 janvier 1993 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-066 intitulé Fonds National de la Promotion des Activités de

	<p>l'Artisanat Traditionnel. -Décret n°94-218 du 23/07/1994 Fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-05 intitulé Fond National du Logement. -Décret exécutif n° 97-86 du 16 mars 1997 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-057 intitulé Fonds de la Contribution à la Promotion Touristique. -Décret exécutif n° 05-133 du 24 avril 2005 relatif aux modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-069 intitulé Fonds Spécial de Solidarité Nationale. -Décret exécutif n° 06-239 du 4 juillet 2006 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-123 intitulé Fonds National du Patrimoine Culturel.</p>
Aides	-----
Prêts	Les banques sur traitement de dossier (CNEP)
Indemnisations	-Loi n°91-11 du 27 Avril 1991 fixant les règles d'expropriation pour cause d'utilité publique. -Décret exécutif n°91-498 du 21 décembre 1991 relatif aux des indemnités allouées aux propriétaires, commerçants et artisans dans le cadre des travaux des aménagements urbains.

Tableau.2.4 : législation Algérienne relative aux modes de financement

2-1.6) Synthèse :

Les menaces que présentent dans les interventions des villes historiques sont souvent liées aux différents problèmes suivants :

- **Les outils utilisés face à la législation :**

Ils représentent un vide juridique en ce qui concerne les instruments d'urbanisme dans le domaine de conservation ,et la protection des biens culturels (les instruments PDAU/POS constituent des références avant le classement dans le PPSMVSS) .La méthodologie d'élaboration des études de ces instruments restent incohérente, et incomplète, aucune logique de continuité et d'intégration de l'échelle historique.

- **Le mode de financement :**

Une maigre expérience dans ce domaine, ou l'ignorance des autorités étatique de cette option, de sorte qu'on distingue qu'il y a une absence des réglementations pour « aides, et prêts bancaires » car ce sont eux qui participent aux investissements et financement des projets de la conservation.

- **Les intervenants (Acteurs) :**

Nous constatons qu'il y a une faible participation des acteurs dans les domaines d'investissement (touristique, culturel,...) par rapport aux différentes expériences réussies à l'étranger (Italie, l'Europe, Maroc...)

Ces expériences infructueuses produites dans notre pays, conduisent aux menaces qui se présentent sur notre patrimoine « *l'urbanisme tentaculaire, la spéculation foncière, l'effet démographique, la perte d'équilibre, et la dégradation/destruction...* »¹²

Donc la nécessité de prendre en charge des réformes adéquate contre cette situation « la crise de l'urbain et l'abandon des centres historiques » selon :

- **La dimension spatiale :** la rupture entre le centre historique, les extensions tentaculaires de la période postcoloniale jusqu'à nos jours, les centralités fragmenté, et la qualité médiocre de production dans l'espace urbain...

- **La dimension économique :** impuissance et l'absence des modes de financement correcte (pleins de corruption), et la consommation irrégulières qui se fait sur les terrains agricoles.

- **La dimension sociale :** le comportement brutal des citoyens, l'inadaptation entre besoins et réalité (destruction des valeurs historique au lieu de faire les participées à la restauration et conservation de patrimoine).

¹² Mme BOUANANE KENTOUCHE NASSIRA, le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines Algérienne, mémoire de magister, option : faits urbains, UNIVERSITE MENTOURI : Constantine, Avril 2008, p 23-24.

- **La dimension politique** : l'irrégularité de l'organisation administrative, la dispersion, l'incompréhension, et le manque des communications entre les acteurs intervenants.

- **La dimension environnementale** : la destruction, les mutations spontanées accélérées qui s'apparaissent à l'échelle de tissu urbain, et la pollution visuelle du paysage urbain.

2-2) Le projet urbain comme démarche :

2-1.1) Introduction :

Depuis l'indépendance, notre pays « Algérie » était considérée comme « une ville épileptique »¹³, son développement urbain se caractérise par la bureaucratie, rigoureusement régie par les réglementations techniques s'érige en censeur des pratiques nouvelles qui ont détruit l'image, et l'identité historique de la ville.

Le projet urbain est présenté comme nouvelle démarche complémentaire aux instruments d'urbanisme en vigueur comme une méthode de production de l'espace.

2-1.2) Définition de projet urbain :

C'est une mesure qui existait depuis l'histoire, mais d'une façon indirecte (les différentes lectures critique, analyse morphologique, l'adaptation ou la récupération des villes anciennes, ainsi les conflits entre les novateurs et conservateur entre les architecte/urbaniste ...).

Mais, au fil du temps, cette notion a évolué pour prendre plusieurs thèmes et problématiques à grand ampleur (Projet urbain et développement durable, P.U et centre historique, P.U et instruments d'urbanisme...), qui a établi un lien entre les moyens juridiques et la politiques d'intervention à pour le développement du cadre physique de la ville.

*« ...le Projet urbain ne se relève pas d'une professions, mais d'une compétence, il n'est pas une procédure, mais une démarche qui suppose une culture, une ambition et une vision à long terme ».*¹⁴

Selon Marcus ZEPF, Jean -Yves Toussaint et Monique Zimmermann, Philippe PANERAI et David MANGIN, le projet urbain était considéré comme une approche de conception urbaine, qui prend en charge les différentes dimensions (politique, social, économique, et juridique...) pour une meilleure adaptation, au paysage urbain.

C'est ce qu'affirme Ariella Masboundji, que le projet urbain est « *une stratégie pensée et dessinée de la ville, une expression architecturale et urbaine de mise en forme de la ville qui porte des enjeux sociaux, économique, urbains et territoriaux* ». ¹⁵

¹³ Rachid Boudjedra, Extrait de l'ouvrage Nassima Driss, la ville mouvementée : espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger

¹⁴ Christian Devillers, le projet urbain, édition : un pavillon de l'Arsenal, Paris,1994 , P12.

¹⁵ Ariella Masboundji, Dessine-moi une ville, ed : LE MONITEUR ,2011 , p23

2-2.3) Conditions d'émergence de P.U :

- **Origine de la notion :**

Fin des années 60 : La notion de P.U prend son origine historique de la ville italienne, plus précisément à Bologne, qui constitue un foyer urbain de la renaissance, en raison des problèmes de gestion du patrimoine urbain ancien qui tombent en ruine.

Donc, une vision du « *Recupero urbano* » est apparue pour satisfaire les besoins des citoyens (réintroduire des logements sociaux dans le centre historique) et protéger le centre historique contre les invasions.

Les années 70 : Une expansion de la notion « récupération » qui a eu un grand intérêt en Europe, plus particulièrement en France, en raison de l'urbanisme de planification centralisée, techno graphique et fonctionnelle.

Cette approche a favorisé les négociations et débats entre les acteurs (décentralisation administrative, flexibilité dynamique, interdisciplinaire, la globalisation, et prise en compte les différentes dimensions social, économique...), ceci est dû l'expérience à de Bologne, qu'elle « *fut une ouverture vers une approche plus démocratique de la planification ,en laissant s'exprimer les opinions et les désirs des usagers de la ville... se basait aussi sur les considérations que la ville était par définition le produit d'une collectivité que ne pouvait pas remplacer des projets individuelles* »¹⁶

- **Processus d'évolution de la notion (les approches et les écoles) :**

Les approches d'analyse du tissu urbain de la ville sont considérées comme l'un des indicateurs de base (outils de lecture et d'analyse de processus de formation et transformation de la ville).

On va aborder les différentes méthodes d'analyse, à partir d'un tableau est élaboré par nos soins, et sur la base des cours de Pr Saïd Mazouz , afin de choisir l'approche qui convient à notre cas d'étude, afin qu'elle nous serve comme solution partiel à notre problématique de recherche.

¹⁶ Patrizia INGALLINA, le projet urbain ; que sais-je ? , Ed : Presses Universitaires de France, 2010 , p127.

Ecoles	Ecole italienne		Ecole française	Ecole Anglo- saxonne	
	<i>A. morphologique</i>	<i>A. typo morphologique</i>	<i>A. séquentiel</i>	<i>A. Pittoresque</i>	<i>A. perceptuelle</i>
Les précurseurs	<p>-Saviero MURATORI ; le père de l'approche typo-morpho *Victorio GREGOTTI -Gianfranco CANNIGIA ; discipline de MURATORI, responsable de la diffusion de l'approche -Aldo ROSSI ; connue par ces critiques sévères de l'urbanisme moderne fonctionnaliste, ainsi c'est un théoricien de l'architecture de la forme urbaine -Carlo AYMONINO ; qui a fondée l'approche typo morphologique -Albert Levy SPIGAI ; qui a développé l'approche morphologique</p>		<p>Cette approche est constitué d'un groupes de recherche en architecture et l'urbanisme en Versailles, pour l'introduction de la méthode typo morpho, en France y compris : -Jean CASTEX -Philippe PANERAI ; l'analyse urbaine (1999) -JEAN- Charles DEPAULE : l'analyse urbaine (1999) -Marcelle De morgon DEPAULE ; l'analyse urbaine (1999) -P.PINON</p>	<p>-Gordon Cullen -Kevin Lynch -Camillo Sitte ; L'art de bâtir (1889) -Edmund Bacon (1974) -Paul Spreiregen ; Urban Design, the architecture of Town and cites (1960)</p>	
Contexte historique	<p>-Elle est apparue entre les 2 guerres mondiales par les géographes Allemands et Britannique. -Elle était évolué dans les mesures d'urbanisme culturaliste et l'architecture régionaliste (entre 1920-1930) -Une autre réflexion est apparu durant les années 80, face à la crise de la production urbaine qui est régie par les instruments d'urbanisme de planification ; perte d'identité de la ville, cette approche est appelé « instrument de contrôle morphologique des transformations » fut fondé par Albert Levy Spigai</p>	<p>-1960-1970 :c'est le développement de l'approche morphologique à travers les critiques associé à l'urbanisme moderne fonctionnaliste qui travail que sur l'existant (table rase), donc 2 catégories se présente : type morphologique italien (l'architecture) et la morphologie (urbaine) Britannique. -A partir de 1970 : l'approche a été évoluée à travers les rapports historiques -Cette approche a été formulée par l'architecte italien Aldo Rossi dans les années 60 ; dans son ouvrage <i>l'architecture de la ville</i>.</p>	<p>-les Principaux opérateurs de cette approche sont : Panerai, J.C.Depaule et M .Demorgon ; qui ont développé cette approche à partir des travaux de G.Cullen (Pittoresque) dans les années 90 - Sarradin François (en 2004), dans sa thèse de doctorat, il a insisté que cette notion permet d'introduire un langage important basé sur le plan de séquence à partir de l'environnement urbain.</p>	<p>-La fin du XIX siècles le début du XX siècles, les architectes/urbanistes ont élargie cette notion, pour pris en charge de patrimoine nationale Anglais, et Allemands. -Après la guerre mondiale, l'analyse a été développé par Gordon Cullen ; publié dans son ouvrage ; Townscape 'paysage urbain' en 1961 ou il a étudié la continuité et la rupture urbaine à travers les séquences visuelles « proposer le terme vision sérielle »</p>	
Objectifs	<p>-Connaissance la formation et transformation de processus d'évolution historique -Analyse morphologique (physique et spatiale) architecturale et urbaine (le bâti et la ville en tant qu'un objet) -A pour critique sévère de mouvement moderne de planification</p>		<p>-Elle permet de développer et élargir la réflexion sur la perception de l'espace urbain - Un outil important à la décision pour la composition urbaine</p>	<p>-Cette approche se fonder sur l'analyse visuelle de l'environnement immédiat basé sur l'expérience sensible. -Cette approche reste restreinte en raison, qu'elle est très superficielle ; ne rentre pas dans les plans, et la réalité urbaine (elle est basé que sur le vécu et l'analyse visuelle)</p>	
	<p>-A pour la Lecture des formes urbaines par l'analyse des tracés historique préexistantes à travers l'analyse des systèmes viaire, parcellaire, le bâti, ainsi l'espace public.</p>	<p>-Evaluation critique de la formalisation du tissu urbain -Identifier les permanences structurelle de la ville (identité culturelle/mémorielle) -l'encadrement des projets d'intervention, à travers le contrôle morphologique -Analyse du cadre bâti</p>			<p>-Elle est Basé sur les études la ville à travers les dimensions physiologique, et psychologique (vécu des gens) -La représentation mentale de la ville basant sur le vécu chez les habitants, le questionnement, et la représentation des cartes après le résultat)</p>
Méthode	<p>-Cette analyse se base sur : (tracé, vides, monuments) *l'Analyse de système viaire *Système Parcellaire *Le bâti -Les principes de l'analyse sont :(selon HASSOUN.K, 2009) *L'analyse de la structure spatiale et la relation entre la structure spatiale et la structure sociale</p>		<p>-Cette notion est basé sur la succession spatial, à pour établir un plan de séquence « shama codifier du paysage urbain » ; symétrie, dysmétrie, fermeture de l'espace, ouverture... -Cette approche a été progressée pour qu'elle rassemble le territoire et l'espace urbain (à partir d'un regard géographique) -L'analyse de la structure spatiale et la relation entre la structure spatiale et la structure sociale</p>	<p>-Cette analyse se base sur « celle de Cullen » : *Le mouvement *La position *Le contenu *L'analyse architecturale et urbaine</p>	
				<p>- Cette analyse se base sur 3 concepts : *l'identité *la structure *la signification - Et à travers 2 concepts : *L'analyse de la structure spatiale et la relation entre la structure spatiale et la structure sociale *L'analyse de la structure spatiale et la relation entre la structure spatiale et la structure sociale</p>	

Dans le cadre de l'approche morphologique à la ville, nous avons privilégié l'approche développée par Albert Levy Spigai¹⁷ pour l'analyse de centre historique de la ville de KOLEA, pour l'interprétation qu'elle porte à la dimension historique.

Cette approche se dessine selon le schéma suivant :

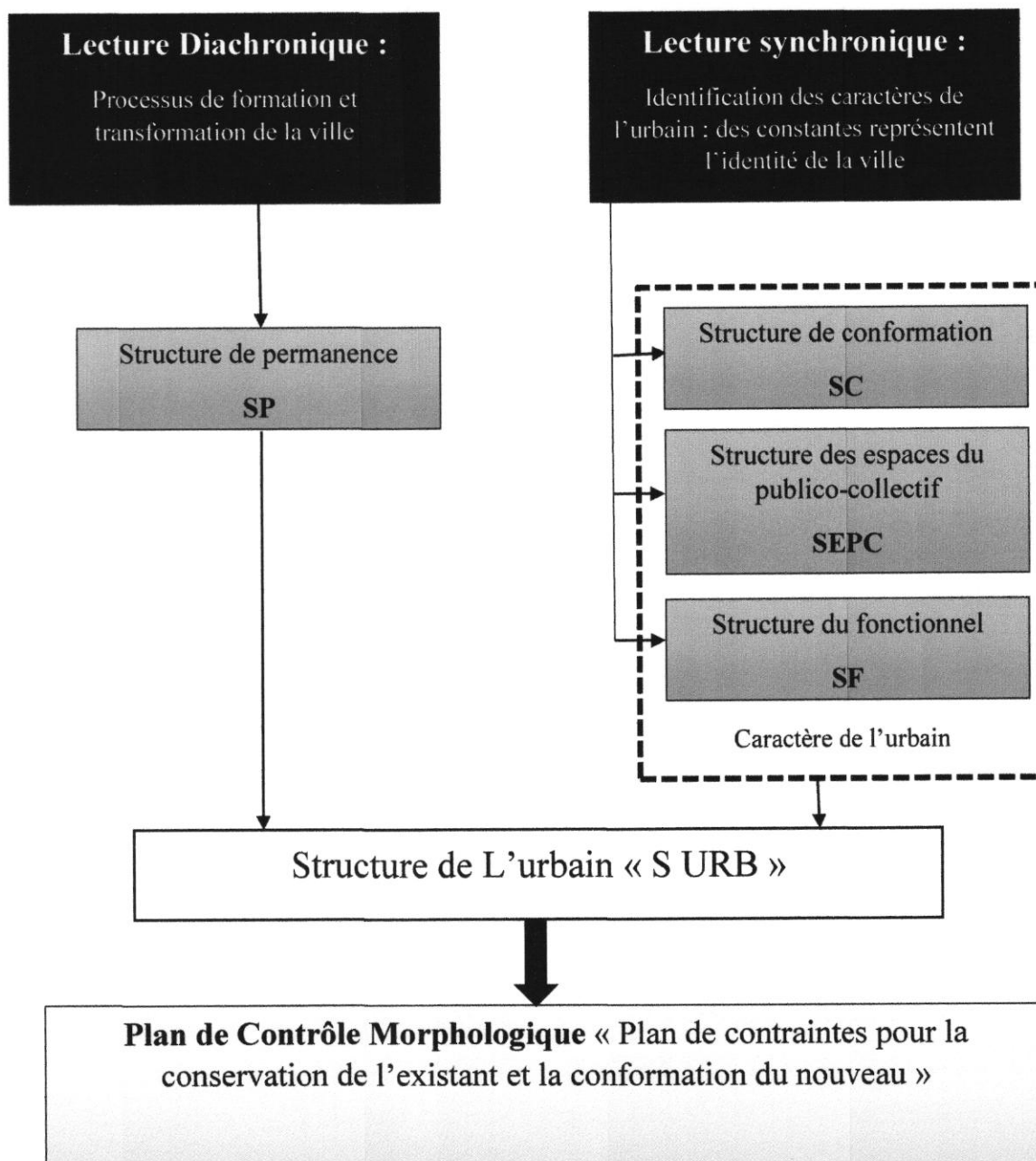


Fig.2.9 : L'approche Morphologique

¹⁷ Levy Spigai.A, Le plan et l'architecture de la ville, ,Ed.CLuva, 1989

2-2.4) Echelles d'intervention :

Le projet urbain s'inscrit dans une large valeur et dimensions selon plusieurs échelles.

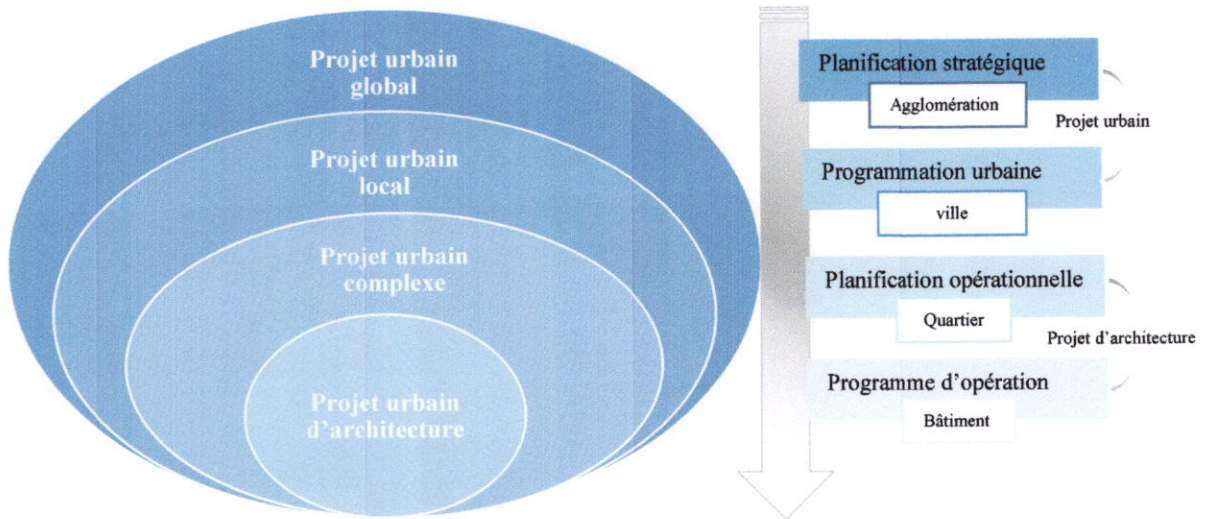


Fig.2.10 : Les échelles du projet urbain

18

2-2.5) Les enjeux du projet urbain :

Le P.U se caractérise par la multidisciplinarité des actions et des dimensions qu'ils les s'appliquent à la ville (réalité complexe) comme Daniel PINSON (2000) la résumé, que « *le concept ne peut donc plus être la propriété d'une discipline ; il participe d'un type de société qui vit un temps qui n'est plus comme arrêté, mais constamment en attente de son (à venir)* »¹⁹

- **La dimension politique :**

Le P.U reflète souvent des ambitions politiques pour l'urbanisme ; réviser et assouplir les lois du cadre juridique et institutionnelle afin qu'il puisse s'adapté aux conditions du pays .Ainsi le P.U à pour la reconquête de l'identité urbaine de la ville.

- **La dimension socio-culturelle :**

Le P.U à pour structurer le tissu urbain, au même temps assurer la cohésion social par la participation de plusieurs acteurs technique, économiques, associations, ainsi la concertation des usagers (propriétaire, habitants...) afin d'améliorer le cadre de la vie quotidienne des citoyens.

- **La dimension financière :**

Le P.U à pour assurer l'épanouissement d'économie de la ville à travers l'attirance des investissements. Selon Philippe GENESTIER « *le projet urbain est une démarche opérationnelle ayant pour objet la ville qui répond à la logique de marché* »²⁰

¹⁸ P . INGALLINA, le projet urbain ; que sais-je ? , Ed : Presses Universitaires de France, 2010

¹⁹ Daniel PINSON, le projet de vie, projet de ville, In « projet urbain ; enjeux, expérimentations et profession »,2000, p79

²⁰ Article, l'Architecture d'aujourd'hui, n°288,1993.

- **La dimension architecturale et urbanistique :**

L'amélioration de la qualité de production spatiale, fonctionnelle et urbaine.

- **La dimension environnementale :**

La protection des ressources naturelles non renouvelables, contre la pollution, et les phénomènes naturels et artificiels (assainissement, qualité du sol...),

Pour mieux comprendre le concept du P.U, il paraît intéressant de le comparer avec la théorie opposée « la planification urbaine » (la cause de dysfonctionnement de la ville actuelle)

Critères	La planification urbaine	Le Projet urbain
Contexte	-Crise économique, chômage, insécurité - Constructions en périphérie - Etalement urbain, renouvellement spontanée	-Croissance économique - Villes construites, travail sur l'existant - Gestion des mutations urbaines
Notions Urbanisme	-Urbanisme planificateur et fonctionnaliste -Urbanisme juridique et Programmatique (prime juridique)	-Composition urbaine (prime spatial) -Design urbain -Assouplir et révision des règles judiciaire
Références Théoriques	-Fonctionnalisme -Zonage	-Site planning, architecture urbaine -Analyses typologiques et morphologiques - Démarche italienne puis française
Approche	- Quantitative : logique de productivité, aspect quantitatif de la construction de logements - Sectorielle : segmentation de l'espace en secteurs (transports, voirie, espaces verts...) pour une meilleure gestion. - Institutionnelle : décision hiérarchique, unitaire qui ne prend pas en compte les stratégies des différents acteurs. - Centralisée : aspect réglementaire et juridique, la norme s'applique sur tout le territoire sans tenir compte des particularités.	- Qualitative : aspect qualitatif des espaces, importance des espaces publics, qualité de forme, de sens et d'usage. - Globale : transversalité nécessaire pour faciliter la compréhension. - Partenariale : négociation entre les acteurs pour une Partenariale : négociation entre les acteurs pour une élaboration commune du projet. - Territorialisée : les caractéristiques naturelles et paysagères du site à la base du projet. Caractéristiques formelles des espaces urbains et du cadre bâti importantes.
Principes généraux	- Deuil de l'histoire urbaine, rupture historique (tabula rasa). - Zonage : séparation des fonctions, des zones pour habiter, -travailler , se divertir, circuler...) - Programmes de constructions nouvelles de logements et d'équipements. - Plan libre d'implantation du bâti (Plan de Masse)	- Continuité historique de la ville traditionnelle. - Mixité fonctionnelle et sociale pour permettre la substitution d'activités et d'affectation des sols. - Travail sur l'existant : réhabilitation, reconversion - Plan d'intégration harmonieuse, cohérence urbaine (plan de composition urbaine)
Documents	-Plan et son règlement qui fixe les règles.	- Projet (dimension évolutive).

Processus d'aménagement	<ul style="list-style-type: none">-1. Elaboration et mise en œuvre de directives d'aménagement qui encadrent les actions privées (PDAU, POS)- 2. Opérations de construction par des promoteurs privés ou publics et détermination de périmètres opérationnels d'aménagement par les pouvoirs publics- 3. Contrôle de la légalité de ces opérations.- Processus hiérarchique, linéaire qui est l'expression de l'appareil administratif, nie les spécificités d'un territoire et ne permet pas de s'adapter dans le temps. Les plans deviennent vite caducs et nécessitent une révision.	<ul style="list-style-type: none">-La démarche de projet doit passer par des étapes d'analyse et d'élaboration de principes d'aménagement. Ces étapes s'effectuent parfois en même temps et s'enrichissent.-Processus itératif qui s'effectue à partir de l'analyse des spécificités du site, favorise la créativité. Processus souple qui peut évoluer dans le temps.
--------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Tableau.2.6 : *Tableau comparative entre les théories de projet* ²¹

2-2.6) les étapes d'élaboration d'un projet urbain :

Pour que le projet urbain soit réussi, il faut respecter certaines conditions et modes d'actions de la démarche, qui est présenté dans ces schémas ci-dessous : (la page suivante)

Les modes d'actions du projet urbain : ²²

- la stratégie de communication (informer, sensibiliser, et expliquer par des outils d'informations)
- Soutien des habitants et des propriétaires
- Partenariat public/Privé (participation, négociation, discussion, associations)
- La concertation (citoyens, propriétaire, les élus, et services technique...)
- Programmation urbaine générative et participative (participation des groupes de décideurs opérationnels et de transmission)
- Le management (communication /concertation)
- Le montage financier (privé, étatique, prête bancaires, subventions étatique....)

²¹ Mme Olfa Ben Medien Universitaire, La Planification Urbaine, Atelier « La production urbaine : entre planification et projets urbains », Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation, 5-7 juin 2012, p18-21.

²² Les cours Mme Djalatta BEN ABD RAHMANE « Développement durable et le projet urbain »

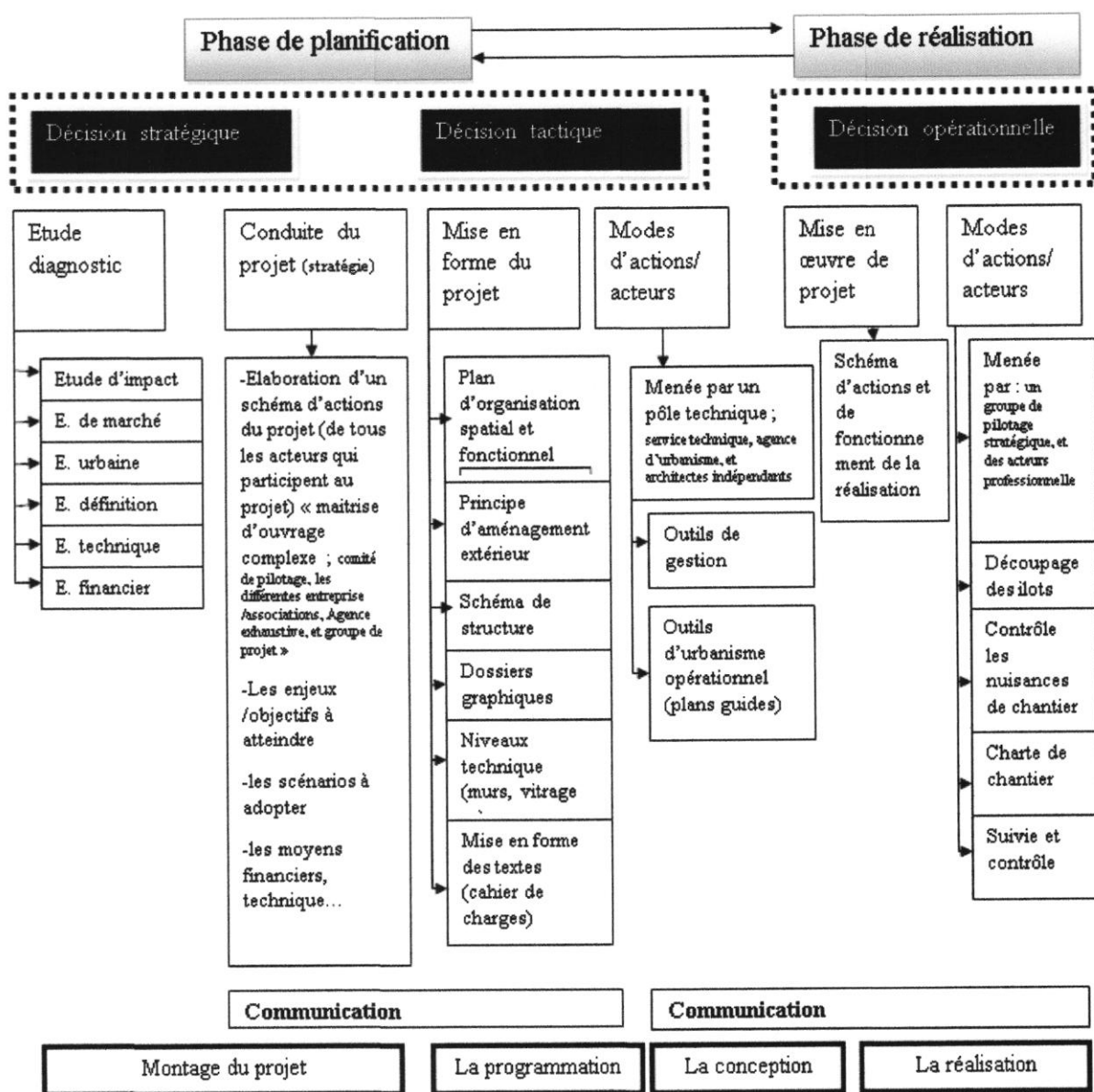


Fig2.11 : Conduites (Etapes) du projet urbain 23

²³ Mr LAOUAR, C TAHON, C BOULEMIA, « méthodologie de conception et de mise en œuvre d'un système d'information urbain », deuxième rencontre ADRET, et les cours Mme Djalatta BEN ABD RAHMANE « Développement durable et le projet urbain »

2-2.7) les grandes directives du projet urbain :

Cette démarche consiste plusieurs tendances d'interventions pour résoudre les problèmes de la ville en générale et centre anciens en particulier, on peut les citer dans les points suivantes :

- Le renouvellement urbain
- La revitalisation urbaine (réanimation)
- Valorisation des centralités (historique /nouvelle)
- Modernisation des instruments d'urbanisme
- Favoriser le développement économique par l'ouverture des nouveaux centres
- Préservation et réaménagement urbain
- Reconquête des friches urbaines
- Amélioration de la desserte des transports urbains

2-2.8) Synthèse :

Le projet urbain est apparu au déclin de l'urbanisme moderne fonctionnaliste et réglementaire par ces instruments de planification pour satisfaire la qualité de l'espace urbain, ainsi le cadre de vie des citoyens.

Le projet urbain prend en charge l'analyse morphologique qui consiste à étudier et analysé le tissu urbain à travers l'évolution historique de la ville, afin de comprendre la structure urbaine existante.

Ainsi le P.U prend en considération la révision des instruments d'urbanisme et la réglementation judiciaire de sorte d'assouplir certaines règles et les compléter par d'autres formes d'expressions, en les inscrivant dans une stratégie à conduire dans le temps pour atteindre les objectifs visés.

Son objectifs est de veiller à maintenir l'équilibre entre la partie théorique /de planification, et la partie pratique, en intégrant à la fois plusieurs dimensions pour qu'il offre des différentes enjeux. Ces pratiques constantes observées sont :

- *Un résultat optimal
- *Amélioration de la situation existante
- *Processus d'action organisé et bien définie
- *Opération aux différentes échelles (de globale au complexe)
- *Transdisciplinarité (interventions dans le projet des équipes pluridisciplinaire)
- *Une coopération interdisciplinaire (méthode ouverte)
- *La concertation et l'organisation (favorise la négociation).

Le renouvellement urbain est l'un des tendances ou modes d'actions de P.U qui consiste à la reconstruction rationnelle de la ville selon les ambitions de la vie contemporaine.

2-3) Le renouvellement urbain et les centres historiques :

2-3.1) Définition :

Il s'agit d'une démarche qui structure l'espace urbain selon les exigences de la ville actuelle, cette notion consiste le plus souvent les tissus historiques dans le but de refaire la ville , comme François XAVIER ROUSSEL c'est indiqué « *la ville renouvelée, c'est le réaménagement, la recomposition, de la ville au sens de l'urbain mais c'est tout autant s'attacher à créer ou à développer de meilleures conditions d'insertion, d'intégration de vie sociale, de multiculturalisme d'urbanité, de civilité...* »²⁴

2-3.2) Les interventions de renouvellement urbain :

- **La réhabilitation :**

C'est l'intervention sur le cadre physique (immeuble, grands ensembles, les équipements, ou monuments...) et la remise en état nécessaire aux besoins de base des utilisateurs à travers la conservation, pour satisfaire le côté fonctionnel social.

- **La rénovation :**

C'est l'intervention profonde sur le tissu urbain, elle peut comporter la démolition des monuments vétustes ou en ruine.

Son objectif à pour adaptation des différentes entités aux nouvelles exigences fonctionnelle, de confort, santé, hygiène, et la qualité architectural afin d'améliorer le cadre de vie.

- **La restructuration :**

Une opération lourde dans sa procédure (actions administratives, juridique, financiers, et technique...). Elle introduit un nouveau ordre ou arrangement des entités urbaines qui son dégradé par un changement profond au niveau de son tracés que son cadre bâti (les voiries, réseaux divers, et l'implantation de nouveaux équipements).

- **La réorganisation urbaine :**

C'est des actions à pour mettre en ordre le fonctionnement de l'espace urbain pour améliorer les conditions de la vie quotidienne.

- **L'aménagement :**

Intervention sur l'espace urbain (transformer/modifier) pour le rendre plus pratique et agréable, avec l'introduction des fonctions nouvelles.

- **Réaménagement :**

Action qui consiste revalorisé les espaces urbains menacés .Cette intervention implique un certain degré de changement de la configuration physique.

- **La requalification :**

Action à pour reconquérir la valeur d'une identité ou l'espace urbain, à travers la valorisation de l'espace, sans avoir recours à la démolition.

²⁴ ROUSSEL, François Xavier. « Des ambitions pour la ville », In : Le magazine international de l'architecture et de la ville, Urbanisme. Sep – octobre 1999, n° 308 – Renouvellement urbain – pp : 62 – 66.

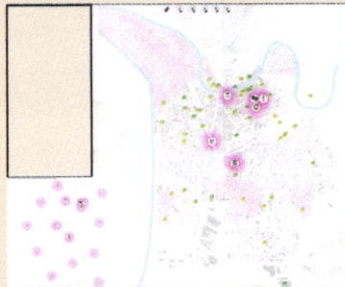
2-3.3) Etude d'exemples : les principes de projet urbain et l'action de renouvellement des centres historiques :

L'analyse et l'interprétation des exemples de « revalorisation et renouvellement des centres historiques », nous a permis de relever certaines notions suivantes (dans la planches 2/1 ci-dessous) :

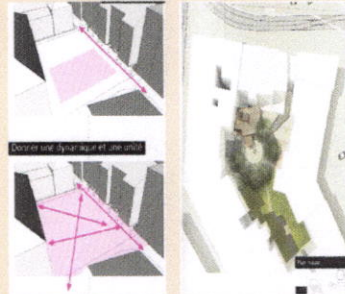
Ville: Grenoble
Quartier : centre historiques
Tissu : de 19^{ème} siècle
 « haussmannien » rue droites et
 « formes de tissu résultats
 de formes des rues »
Historique : c'est un axe
 commerciale
Date de l'opération : 2011
Superficie : 6 ha
Origine de problème :
 Manque l'équipements de loisir
 et de places publics , et des terrains
 vacants inutilés



Situation de la ville Grenoble



la carte de l'aire d'intervention



Les interventions

Principe:
 Un projet urbain ponctuel par
 rapport le vécu, pour faire des
 espaces publics et des fonctions qui
 vont avec toutes les catégories des
 gens à travers certaines actions
 suivantes:
 -Etudier l'histoire de la ville
 -Etablir un bilan pour la mobilité
 -Comprendre le vécu (ex: connaître
 les différentes tranches d'âge)
 -Analyser les espaces publics
 (ressortir les atouts)
 -Etude les liaisons entre les aires
 d'interventions
 -Etablir un outil d'analyse
 participatifs
But:
 Profiter des terrain vacants pour
 des espaces publics
 Réaménager des places qui
 existent d'une façon contemporaine

Réaménagement de centre historique de Grenoble dans le cadre de D.D

Ville: Mireval
Quartier : centre de ville
Tissu : de 19^{ème} siècle rue droites et
 « formes de tissu résultats de formes des rues »
Date de l'opération : 2010
Superficie : 20 ha
Origine de problème:
 Manque d'attractivité (difficultés d'accès, paupérisation des espaces publics / du bâti , et fuite et disparition des commerces de proximité)
 -Périurbanisation



Situation de la ville Mireval

Principe :
 -Etablir une carte d'identification de l'organisation urbainedu centre ville
 -Fixé une carte d'identification des enjeux pour le développement du centre ville.
 -Etablir un plan de réorganisation du stationnement au centre ville
But:
 L'attractivité globale de son centre, la redynamisation des commerces par la mise en actions permettant de valoriser sa fréquentation par :
 -Le réaménagement des espaces publics.
 -Le réaménagement de stationnement dédié aux commerces
 -La qualification urbaine de la zone centrale du secteur (création des îlots urbains mixtes)
 -Commerces attractives basant sur la circulation mécanique/piétonne , et les espaces mixtes
 -Crée une charte d'esthétique des commerces
 -Le gel et la limitation des extensions périphérique par la mairie pour assurer le maintien "d'authenticité" du village, ainsi la densification du centre ville.



Plan d'actions



Reménagement de la ville de Mireval

ville: Eguilles au nord est de Aix de province
Quartier : centre historique d'eguille
Tissu : médiévale français un bâti resserré, petite parcelles avec des rues sinueuse
Historique : c'est une ville riche en histoire ou il existait même un château , avec son village autour
Date de l'opération : en cour
Historique : tissu médiévale français
Superficie : 5 ha
Origine de problème :
 Repenser le fonctionnement et la qualité du centre-ville
 Résoudre le problème de circulation mécanique
 Créer des pôles qui attirent le public
Principe:
 -Etudier la situation actuel des flux de la circulation
 -Définir les polarités des lieux de connexion (services , commerces de proximité...)
 -Profiter du foncier disponible pour redynamiser le centre ville
But:
 Etablir un projet de reconversion d'une cave pour réanimé le centre historique pensé par rapport :
 -A la circulation automobile et piétonnière
 -Aux espaces publics ,et commerces
 -Rendre la ville plus animer par création d'un parcours touristique et contribution des habitants
 dans cette opération par "rénovation développement économique
 -La reconnexion des différentes polarités



Situation de la ville Eguilles

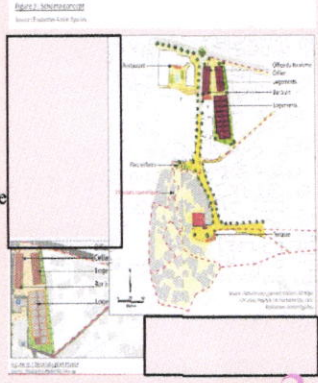
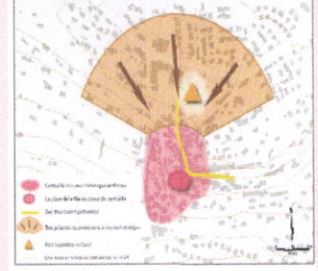
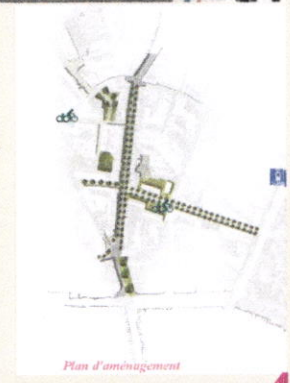


Figure 1. Schéma directeur

Ville: Dublin en Irlande
Quartier : quartier Anguier
Tissu : de 19^{ème} siècle rue droites et
 « formes de tissu résultats de formes des rues »
Date de l'opération : 2011
Historique : un axe commercial qui animé le quartier pendant des siècles a perdue son importance
Superficie : 6 ha
Origine de problème :
 L'état d'abandon et la vétusté d'un axe matrice
Principe:
 Pour la revitalisation urbaine , ils ont choisit l'axe le plus important Pour que l'opération soit réussite.
 Certaines actions entreprises comme:
 -Comprendre la superposition (étude historique sur la ville)
 -Indiquer les périodes de construction (structure de permanence)
 -Etudier les réseaux de transports, la structure viaire, les points de convergences
But:
 -Etablir un plan d'aménagement comprend une planification d'une rue moderne (transports, place publics, commerces...)
 -Amélioration du domaine public et la modernisation des façades des bâtis pour améliorer l'image de la rue .



Plan d'aménagement

Requalification de centre ville d'Eguille

Requalification de centre historique de Dublin (quartier Aungier street)

2-3.4) Synthèse :

Dans cette partie (le renouvellement urbain), il était question de montrer les différentes interventions, principes de renouvellement dans les centres historiques. L'enjeu est donc de renouveler la ville en faisant ressortir ce qui faisait son identité en exaltant ses potentiels grâce aux différentes approches, et méthodes d'analyse de projet urbain.

Ces approches prend en charge les dysfonctionnements spatiaux /fonctionnelle, afin de dépasser les problèmes de la ville à partir des intentions de la gestion urbaine.

2-4) la revalorisation des espaces publics :

Introduction :

Sieverts affirme que « l'urbanité évoque la connaissance du monde, l'ouverture d'esprit et la tolérance, l'acuité intellectuelle et la curiosité », mais l'urbanité « est trop souvent associé à une déambulation affairée dans les rues, sur les places et les marchés, à ces petits cafés qui invitent à la conversation(...). Elle n'est que très peu associé à un mode de vie déterminé et ouvert au monde »²⁵

Le changement du mode de vie, la crise de l'urbanité, et la croissance galopante démographique ont cassé et détérioré l'armature urbaine.

Cette dévalorisation est apparue aux niveaux des espaces publics, en raison de non prise en charge par les collectivités locales, et l'absence des réglementations juridiques qui régissent ces espaces.

2-4.1) Définition :

L'espace public est le pôle des catégories pluridisciplinaires (social, politique, culturelle,...) des lieux, ou l'environnement expressif des formes spatiales qui correspond à la forme de sociabilité de la vie quotidienne, qui reflète les comportements des usagers.

Pour Philippe PANERAI « l'espace public comprend l'ensemble des voies, rues et ruelles, boulevard et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Ces ensembles s'organisent en réseau afin de permettre la distribution et la circulation. ... les jardins publics constituent un cas particulier ambigu, certains sont l'aménagement planté d'une partie de l'espace public, d'autres sont en vérité des jardins privés ouverts au public » (PANERAI 2002).

« L'espace public est pensé dans le cadre des sciences sociales, tant comme un espace politique (immatériel) qu'un espace spatial (matériel) »²⁶

²⁵ Sieverts, T. et al. (2004). Entre-ville : une lecture de la Zwischenstadt. Marseille. Ed. Parenthèses, P36.

²⁶ Bannand.M, Vivre et crée l'espace public, Ed : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2001, p 59

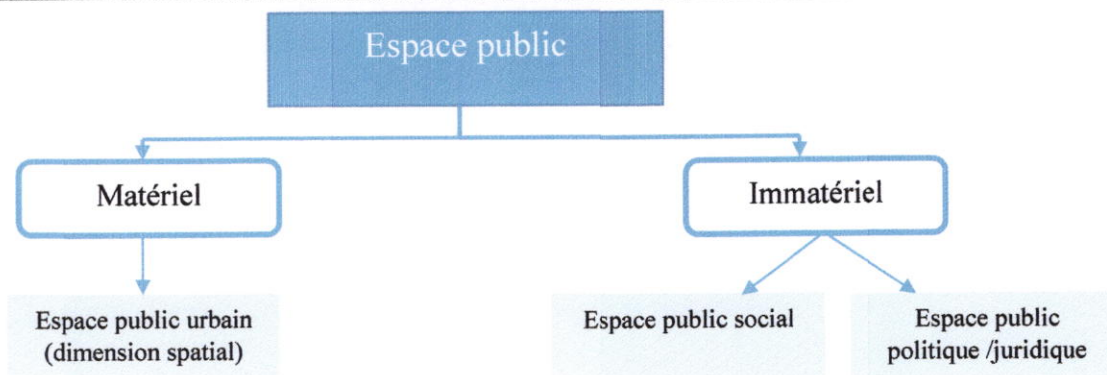


Fig.2.12 : les dimensions de l'espace public (les angles de lectures)

- **Dimension politique :**

Il faut prendre les mesures stratégiques (juridiques et réglementaires) dans le projet de l'espace public pour assurer la pérennité, le protéger contre les empiétement et appropriations particulières.

- **Dimension sociale :**

L'espace public est un lieu de rassemblement, de transition, discussion, et d'échange, tandis que la concertation des citoyens, et l'espace vécu de la ville sont des éléments fondamentaux dans la conception des espaces publics.

- **Dimension spatial/ paysagère :**

« Le terme de l'espace public , est employé pour désigner un espace physique matériel assimilé par le territoire , délimité et caractérisé par sa morphologie , ses formes ,et ces usagers »²⁷

2-4.2) Aperçu historique sur l'espace public :

L'espace public a joué toujours un rôle important à travers les civilisations antécédentes, ils répondent à des besoins d'ordre politique, commercial, religieux, ou fonctionnel (accès, circulation, regroupement...).

Ce tableau est élaboré par nos soins, ainsi sur la base des cours de spécialités de « la réglementation et formes urbaines » en Master 2, enseigné par Mme Zerarka.L

²⁷ ZEPF, M, 199, cité par Schwarz. J, 2012.

Tab.2.7 : Evolution de la notion « Espace public »

L'antiquité		Période médiéval/ Moyen âge		Période renaissance et classique		Période Moderne
Période Grec	Période romaine	Ville Européenne	Ville musulmane	Renaissance	Classique	
<p>-Plan prédéfinie à trame stricte (tracé parcellaire, et ilots géométrique régulier)</p> <p>-Système de zonage fonctionnel (z.habitation, z.sacrés, z.public)</p> <p>- les prescriptions juridiques (résolutions des conflits d'intérêts collectif ou individuelle, expropriation en vue de travaux d'intérêts général, création de la grille</p>	<p>-Modèle de système d'organisation en damier indépendant du site/lieu</p> <p>-l'organisation des espaces publics selon les règles d'hygiène, de confort, et les notions symboliques (les 2 axes perpendiculaire ; documanus EO et cardo NS, ainsi l'orientation des rues selon les conditions naturels ; le vent, l'évacuation des eaux, et élimination des déchets...)</p> <p>-Un réseau de places spatialisé,</p>	<p>-Système irrégulier d'organisation des espaces publics (rue sinueuse, étroite, des places irrégulier...) donc « le résultat de l'espace négative de bâtie »</p> <p>-Présence des réglementations dans le domaine de l'aménagement de la ville (l'alignement, les saillies, l'entretien de la voirie, la salubrité, et le régime foncière d'expropriation)</p> <p>-Les espaces publics dans cet époque « <i>ne se dessine pas, ils s'engendrent</i> » (Zimmerman .M.et.al, 2001)</p> <p>-Les marchés sont les 1ers types d'espace public (sous l'action des causes économiques)</p> <p>Edifices structurantes</p>	<p>- Un rôle fondamental de l'islam dans la structuration de l'espace public (l'introversion des bâtis, l'orientation des mosquées...)</p> <p>-Des règles générales pour la création des villes (site, économie, sécurité, préexistence antique...)</p> <p>-On distingue 2 types d'espace :</p> <p>* Zone urbaine public (centrale) ; ou se trouve les éléments structurantes de la ville ; mosquée, souk, ou se déroule les fonctions d'échange économique, réunions, ainsi les rues sont plus large et rectiligne</p> <p>*Zone privé (autour de la zone centrale) ; tracés des rues sinueuses, les impasses et les quartiers</p>	<p>-Mouvement artistique et intellectuelle basé sur les lois d'harmonie et d'esthétique de l'espace public ; bien structuré/régulier (émergence d'une nouvelle conception du bâti et non bâti ; notion de déco)</p> <p>-la place devenu un lieu fonctionnel et vide entouré par les constructions (organisé selon l'ensemble qui l'entourent, mais un cadre architectural bien soigné)</p> <p>-la revitalisation artistique de l'espace public ; des palais, jardins, places</p>	<p>-« l'apparition en France au XVI siècles, les 1ers jardins, les parcs qui constituent des lieux de sociabilité, de plaisir et de rencontre » (Zimmerman, et .al.2001)</p> <p>-La destruction des remparts (en les remplaçant par les boulevards) en raison de l'évolution démographique, et création des promenades plantée dans l'espace urbain.</p> <p>-Les places devient l'espace privilégié pour les manifestations (représenté la puissance de l'état ; les parade militaire)</p> <p>-A la fin de la période, l'apparition des réglementations</p>	<p>-Le renouvellement, restructuration de la urbaine (avec l'appar des nouveaux technie constructions, développement économique, politique juridique ...), l'explor démographique et l'extension extramur la cause principale de l'ignorance de l'espa public (la disparition limites des espaces publics ; les barres) a centre historique avec l'apparition des nouv centralité fragmenté (rupture avec le noya historique)</p> <p>-des nouveaux mode transports donc l'élargissement des mécaniques les le développement des viaires</p> <p>-les travaux d'Haus ne répondent pas à la structure sociale des</p>

<p>habitations et les espaces publics) -L'agora est un lieu public fondamentale de centre-ville ou se déroule la vie de la cité (échange commercial, fonctionnel, débat et réunions...)</p>	<p>fonctions se superpose généralement avec les monuments qui les bordent (les amphithéâtres, le forum ; pour les fonctions d'échange public, les odéons...)</p>	<p>(cathédrale, châteaux, palais...)</p>	<p>hiérarchisation des voies (de public vers les impasses semi privé) -La ville régie par des droits, en se basant sur la réglementation religieuse (doctrine, le Coran) -Le manque de rigueur juridique (l'empiètement sur les espaces publics ; ne cause pas de dommage parce que la circulation n'est pas gênée)</p>	<p>-La présence des pouvoirs qui régissent les espaces publics (le prince, les magistrats, les bourgeoisies, l'homme de l'art...)</p>	<p>contrôle morphologique de la ville ont bouleversé l'espace public de la ville (l'alignement, le rapport hauteur/largeur des voies ...)</p>	<p>-les décrets juridiques qui sont rendu l'espace public marginalisé. -L'espace public n'est désormais qu'un espace vide, non exploité, en raison de l'urbanisme progressiste et de planification (fonctionnelle) ; « C d'Athènes 1933) élaboré par CIAM a pour la standardisation de l'espace public</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'Antiquité

Maitriser la structure urbaine, des réglementations cohérentes, mais un manque d'espace vert (notion d'espace public est restreinte)

Moyen Age

Ville européenne :

-La 1ère réglementation : vue l'absence de vision d'organisation des citées, donc cette réglementation est apparue comme solution ; délimiter et articuler les espaces publics et privatif ; contre l'empiètement sur l'espace public, alignement, protections contre l'incendie, les saillies ; l'encorbellement, façade et toiture...)

Ville musulmane :

Renaissance / classique

Renaissance :

-Jusqu'au XVIII siècles, se dégager 2 tendances majeurs de la réglementation d'aménagement (**l'alignement** des voies publics ; des visées artistiques, et **l'hygiène** des villes ; disparition les infections traditionnel au milieu urbain)

- XIX siècles, l'apparition de règlement sous l'effet d'internalisation devient **l'outil de**

Les prémices de la réglementation de l'espace public :

-1^{er} réglementation en 1789 réseaux viaire (respecter entre les gabarries H/L)

-Les réglementations Haussmanniennes de 1859-1884 (les plans d'alignements des constructions bordent l'espace public, la réglementation des dimensions uniformes pour les bâtiments)

Fin du XIX
siècles

L'apparition de la notion patrimoine, face à l'urbanisme démolisseur d'Hausmann (en Europe, Paris)

-cette notion est passé de monuments historique (30/03/1887) à la protection des sites anciens par G.Giovannoni (1913) jusqu'elle a atteint la protection des sites naturels et urbaines (en 1930).

Moderne

Développement de la notion « de sauvegarde, conservation et la mise en valeur du patrimoine dans différentes dimensions, face à l'urbanisme fonctionnelle (qui a effacé la notion de l'espace public)

-les Conflits entre novateur (urbaniste progressiste) et conservateur

-L'émergence de différentes chartes a pour conserver le patrimoine urbain (lois du Malraux 1962, UNESCO, Charte de Washington...)

-En fin, l'apparition des chartes a pour conserver l'espace public des centres historiques, ainsi les revalorisés :

*Charte de Florence adopter par ICOMOS en décembre 1982) ; relative à la sauvegarde des jardins historique.

*Charte de Lyon, France, adopter par le conseil municipale le 16 /12/2003 a pour régulier la disposition des mobiliers urbains dans les centres historiques.

A nos jours

-Des différentes chartes sont apparues pour régulariser, en mettant des normes particulières pour les espace publics (type de pavé, disposition des mobiliers urbains, couleurs, textures, et compositions de l'espace public... . par exemple : Chartes de Lille métropole, vieux Lyon ...)

-En Algérie, il n y a pas des lois qui protégé les espaces publics de centre historique des villes, de même qu'il n y a pas des sensibilisations par l'es pouvoirs publics, vis-à-vis de la protection des espaces publics.

Par conséquence, les instruments d'urbanisme ne sont pas suffisamment activés pour jouer pleinement le rôle qui aura dévolu de la protection et la conception des espaces publics adapté aux besoins contemporains.

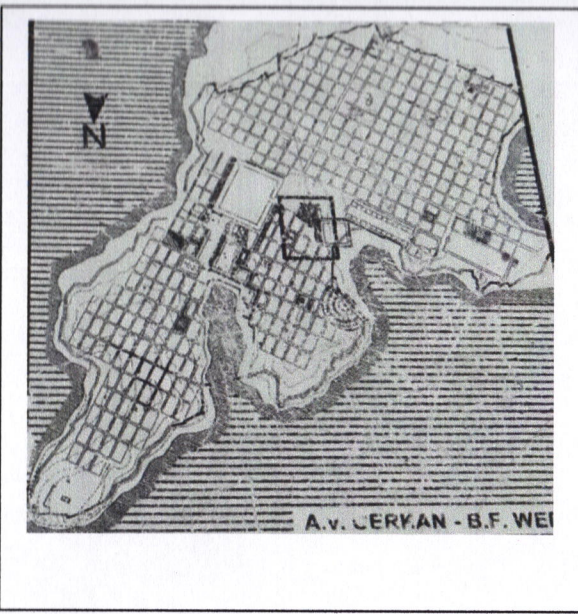


Fig. 2.13 : La ville Grec « Millet »

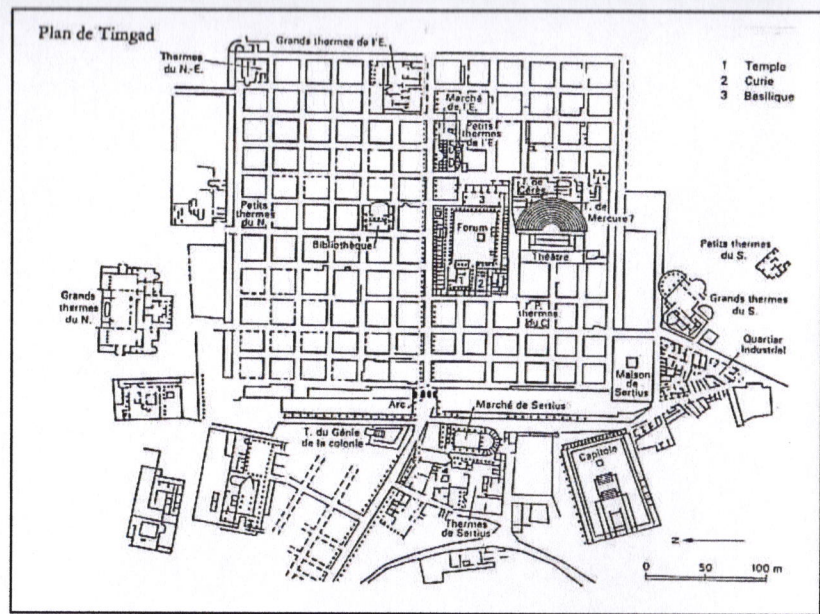


Fig. 2.14 : Le Catrum romain (plan de Timgad)



Fig. 2.15 : Florence « moyen-âge »

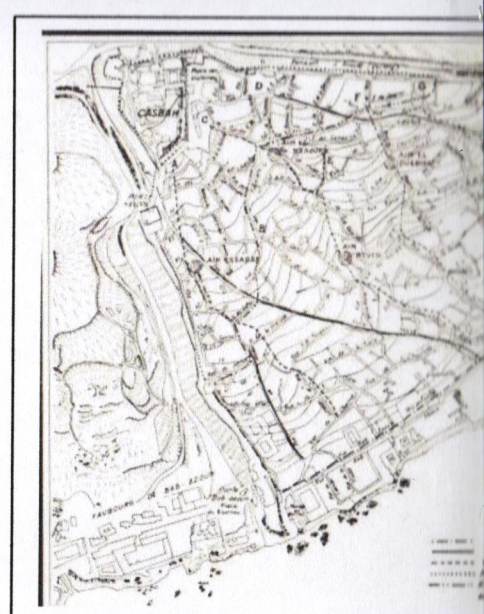


Fig. 2.16 : La Casbah « moy



Fig. 2.17 : Place de St-Pierre, Rome « Renaissance »



Fig. 2.18 : La place des Vosges « période classique »

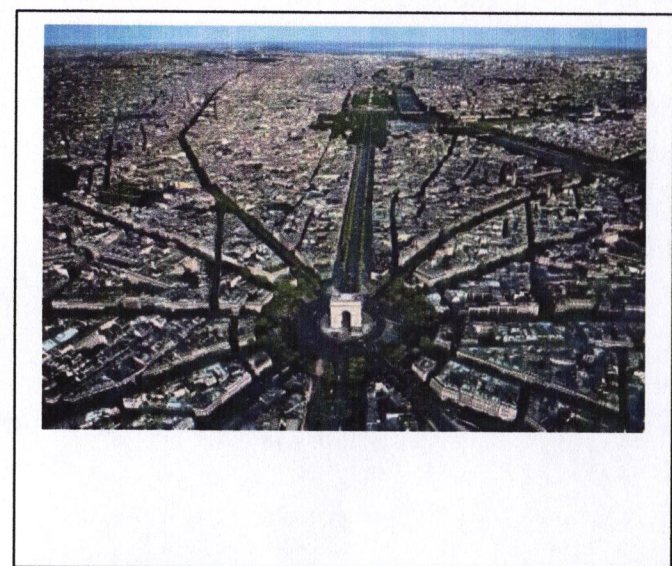


Fig. 2.19 : La place Etoile – Charles De Gaulle

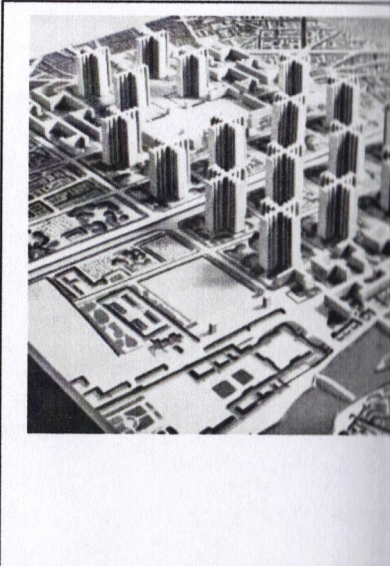


Fig. 2.20 : La ville idéale (Modern)

2-4.3) Caractéristiques des espaces publics :

Les espaces publics se varient en fonction de leurs caractères, emplacement, et ces attributs.

Les espaces publics comme une composante intégrante qui structure la ville depuis l'antiquité à nos jours ; l'espace public gère l'organisation spatiale et fonctionnel de la ville

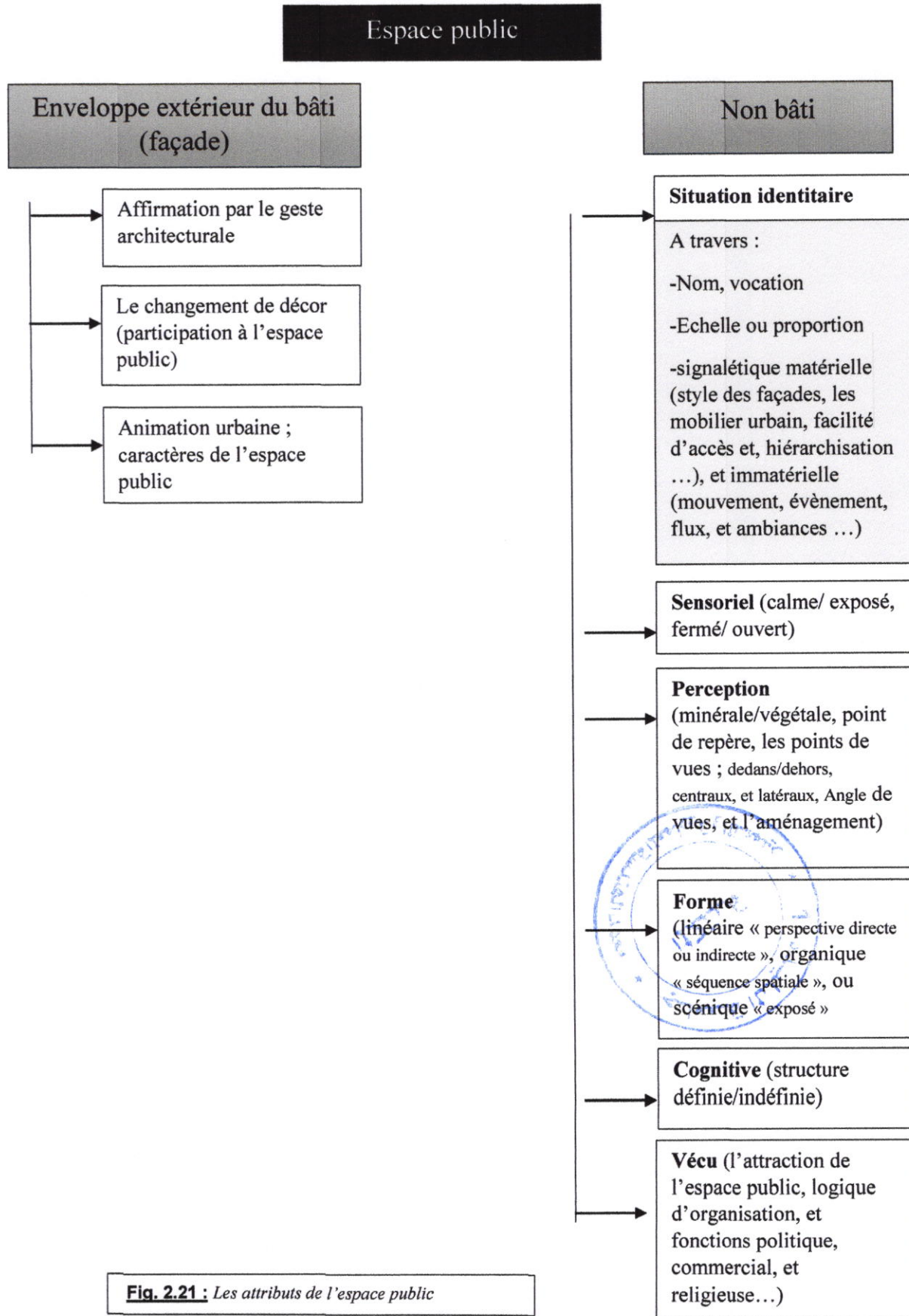


Fig. 2.21 : Les attributs de l'espace public

Type	Impasse	passage	Rue	Ruelle	La voie urbaine	L'avenue	Le boulevard	promenade	Place de circulation (rond-point)	Place d'agrément (rencontre, réunion)	Place monumentale (repère, façade monumental)	Place du marché (commerce formelle, échange économique)	Esplanade	Cour publique	square	Jardin public	Par	
Forme	Espace sans issues, et étroit, souvent couvert. Espace limité par les habitations, ombré, et calme, comporte souvent des façades aveugles	Petite voie dans un îlot, ou un quartier	Un espace large, et partiellement droit, délimité d'édifices publics	-Un espace moins large et sinueux, bordé d'habitation. Cet espace est souvent comporte des passages couvert (encorbellement des constructions)	-destiner à la circulation dans la ville ; partie d'une route qui correspond à la largeur d'un véhicule	-une large voie urbaine -Généralement rectiligne et plantée d'arbres	Une large voie de communication urbaine, établie sur les anciens remparts de la ville historique	-Une large voie piétonnière -Allé ou chemin ou l'on se promène -Impliqué un aménagement spécifique plantée d'arbres	-lieu public découvert -Elle est bordé de maisons ou monuments -Aboutissement des rues dans la ville				-Terrain aménagé devant un édifice ou monument pour dégagé les abords -Vaste espace libre devant un édifice	-espace fermé entouré de bâtiments d'habitations ou d'édifice administrative	-Espace vert de dimension réduite, variantes de quelques m ² (entre 4 ou 5HA) -Ils peuvent entourer d'édifices	-Espace vert générale ment en clos - dominant e végétale -Protéger de circulation mécanique -Accès libre prisonnier		
Fonction	Accès aux portes d'habitations. Espace de sécurité et intimité. Espace de jeux pour enfants Espace utilisé sauf par les habitants	Raccourci, desservir et protégé la circulation	- Commerces, circulation -Limite infranchissable par les étrangers	-Circulation entre l'habitation -commerces de première nécessité	3 types de voies : *Principale : circulation relie les villes ou bien les grandes agglomérations. *Secondaire : circulation relie le centre avec la périphérie qui contourne la ville *Tertiaire : circulation entre les quartiers (desserve l'îlot)	-conduise à un immeuble important -les fêtes, et l'animation urbaine -Des bâtiments officiels, et structurants qui les bordent	-Ceinture périphérique qui facilite la circulation ; contourner la ville de l'extérieur	-Détente, rencontre sociales, reposer, se promener	-Se rassembler pour discuter, négocier, assister un événement (spectacle) -Se repérer, et articuler la structure urbaine				Rencontre exceptionnelle pour les usagers de lieu (par exemple rencontre des voisins)		-Installations de diverses aires de jeux -Se reposer, méditer, rencontre sociaux lieux de loisirs -Pratique d'activités récréatives			
Echelle	Urbain / semi Public ou privé	Urbain / semi-public	Urbaine / public	Urbaine/semi-public	Urbaine / Public	Urbaine / public	Urbain/ Public	Urbaine /public	Urbaine / public			Urbain ou périurbain /Public ou privé	Urbain / semi-public	Urbain ou périurbain / Public ou privé	Périurbain ou urbain / public ou privé	Suburbain		
Statut	Définie, limiter	Définie, limiter	Définie, limiter	Définie, limiter	Définie, limiter	Définie, limiter	Définie, limiter	Structuré, définit, bien aménagé	Définie, cohérent			Structuré, cohérent	Définie, cohérent	Délimiter, structure et bien définie	Définie, structure organique	Structuré organique		
Composantes	Pavé ou goudron	Pavé, ou goudron	Pavé ou goudron	Pavé ou goudron	Goudron	Pavé de différents textures /couleurs.	Alignement d'arbres, Goudron	Alignement d'arbres -Arbres - arbustes	Végétal / minéral Les arbustes, petites surfaces verts Bien aménagé, mobiliers urbains			Des surfaces gazonnées -Les Haies Les arbres	Définie, cohérent Végétal / minéral Les arbustes, petites surfaces	Minérale ou végétale -arbres et arbustes	- Les terrains gazonnés -Les haies -Les arbres et arbustes			

2-4.4) Les enjeux des espaces publics :

D'après (Banssand, et, al, 2001) « *Les espaces publics assurent des rôles dans la ville selon les caractéristiques de chacune d'elles, ces rôles devient des enjeux* »²⁸

On distingue 4 enjeux indépendants :

- ***La mobilité :***

« *C'est l'accessibilité à tout l'urbain, à tous les citoyens, l'une des caractéristiques les plus importantes du citoyens contemporain, c'est sa mobilité qui implique la marche, les différentes moyens de transports qui sont presque tous indépendant de l'espace public* » (Banssand, 2001)

La mobilité permet de relier les fonctions urbaines à travers la diversité des modes de transports de l'auto mobilité à la mobilité douce.

- ***Enjeux des usagers publics :***

« *Les usagers sont inscrits dans divers domaines : habitation, commerce, gare..., se reflète régulièrement sur l'espace public .Ils compliquent des dynamiques très spécifiques aux espaces publics* » (Banssand, 2001)

Donc les usagers à un rôle très important qui influent sur la dynamique de l'espace public à pour des animations culturelle, manifestations sociale et civique...

- ***Enjeux de la sociabilité :***

Les espaces publics sont considérés comme une scène où se déroule les relations sociales et les dynamiques des groupes, elle peut être fluide ou spontanée.

L'espace public est un lieu d'interaction humaine et facteurs de cohésion sociale (mixité, comportement, excuse, côtoiement, et demande des renseignements...)

- ***Enjeux de l'identité :***

La forme urbanistique et architecturale des espaces publics, les enjeux de mobilité, plus la sociabilité constituent une image identitaire des espaces publics, qui joue un rôle primordiale dans le domaine d'attractivité, de repère physique ou mémorielle, et de cohésion sociales des espaces publics.

***Les rôles de l'espace public :**

La fonction essentiel des espaces publics est d'améliorer le cadre de vie quotidien qui répond aux besoins des usagers selon :

- ***Les aspirations d'ordre social :***

« *Les espaces publics constituent un phénomène sociologique de rencontres, d'échanges entre différentes acteurs urbains...Ce type d'espace public constitue le miroir des comportements des citoyens contemporains en matière de sociabilité* » (Schwarz.J, 2012).

²⁸ Michel Bassand, Dominique Joye , Vivre et créer l'espace public, Science, technique, société, Ed Presses Polytechniques Roman des, 2001

- ***Les aspirations aux échanges économiques :***

Ils sont des espaces porteurs d'une diversité d'activités commerciales, à travers les différents usages publics (vitrines, restaurants, et des terrasses urbaines...)

- ***Les aspirations fonctionnelle/ spatial :***

Michel BANSSAND a insisté sur le caractère central de l'espace public « *il constitue l'épine dorsale, la squelette* »²⁹ de l'agglomération ou l'armature urbaine.

L'espace public a plusieurs vocations fonctionnelle y compris :

- Relier les fonctions urbaines
- Accueillir la mobilité
- Lieu d'échange économique, sociale, et culturelle
- Représenter le caractère de la ville à travers la qualité d'espace public

2-4.5) Les acteurs /intervenants sur l'espace public :

Les acteurs sont les différentes collectivités groupé ou individuel, qui initie des actions a des effets direct ou indirecte sur l'environnement urbain.

Nous distinguons 4 types d'acteurs étroitement indépendants

- ***Acteurs économiques :***

Ce sont principalement les entreprises, les propriétaires foncières qui appartiennent aux riverains des espaces publics. Ils jouent un rôle important dans les dynamiques de l'espace.

- ***Acteurs politiques :***

Ce sont les institutions communales, et fédérales, ils accompagnent ou contestent les décisions selon les acteurs économiques, leur rôles est considérable (décision juridique réglementaire).

- ***Acteurs professionnels :(Architecte, urbaniste, et ingénieur)***

Ce sont des acteurs qui jouent un rôle stratégique par rapport les 2 acteurs qui sont cité (économique, et politique)

Ils ont un rôle important dans la connaissance de l'urbain et la conception des espaces publics.

- ***Les habitants, Usagers, et citoyens (HUC) :***

« *Les distinctions entre habitants, usagers et citoyens par le fait que les habitants tendant à s'approprier l'espace urbain, les usagers tendant d'en définir l'utilisation (commerce, transport...), par contre les citoyens se posent comme responsable de la gestion des dynamique urbaine* » (MEBROUK. H, 2009)

²⁹ Michel Bansasand, Vivre et crée l'espace public, urbanisme. Ed Presses Polytechniques et Universitaires Romandes 2014,

2-4.6) Les étapes marquantes de l'évolution des espaces publics en Algérie :

L'Algérie est un pays qui s'souffre d'étouffement dans les encombrements, les grandes immeubles de bétons (qui ne présentent pas aucune valeur architecturale, à un rapport avec notre histoire) vu le manque, ou l'abandon des espaces publics (actuellement on ne trouve pas des espaces publics bien aménagés et harmonieux, sauf qui sont créés à l'époque coloniale, mais malheureusement ils sont souvent clôturés, mal aménagés, insécurisés et pleins de violences)

Donc, il faut retourner aux facteurs de l'évolution historique urbaine pour bien saisir les ambivalences de formation et gestion des espaces publics de la ville contemporaine.

- **La période précoloniale (avant 1830) :**

Cette période est caractérisée par la succession de plusieurs civilisations (ville romaine, les maures andalous, ville arabo musulmane...) sur le territoire Algérien, notamment la période arabo musulmane qui a bouleversé l'organisation spatiale urbaine, en se référant au saint Coran, qui est la base de gestion et de contrôle des espaces urbains.

Un esprit de tolérance juridique, ce qui distingue cette période (empiétement sur les espaces publics ; ne cause pas des dommages sur la circulation), et pour la préservation du patrimoine, des mesures étaient prises par la législation islamique « Waqf, habous », d'où Nabila OULEBSIR explique : « qu'il n'existe pas d'équivalent en arabe du terme patrimoine, le mot arabe qui s'en rapproche le plus est **Thurath**, qui renvoie à la notion d'héritage tant matériel que spirituel »³⁰

Donc les espaces publics dépendaient du cadre juridique, et sociale, qui sont apparues au niveau du tissu urbain.

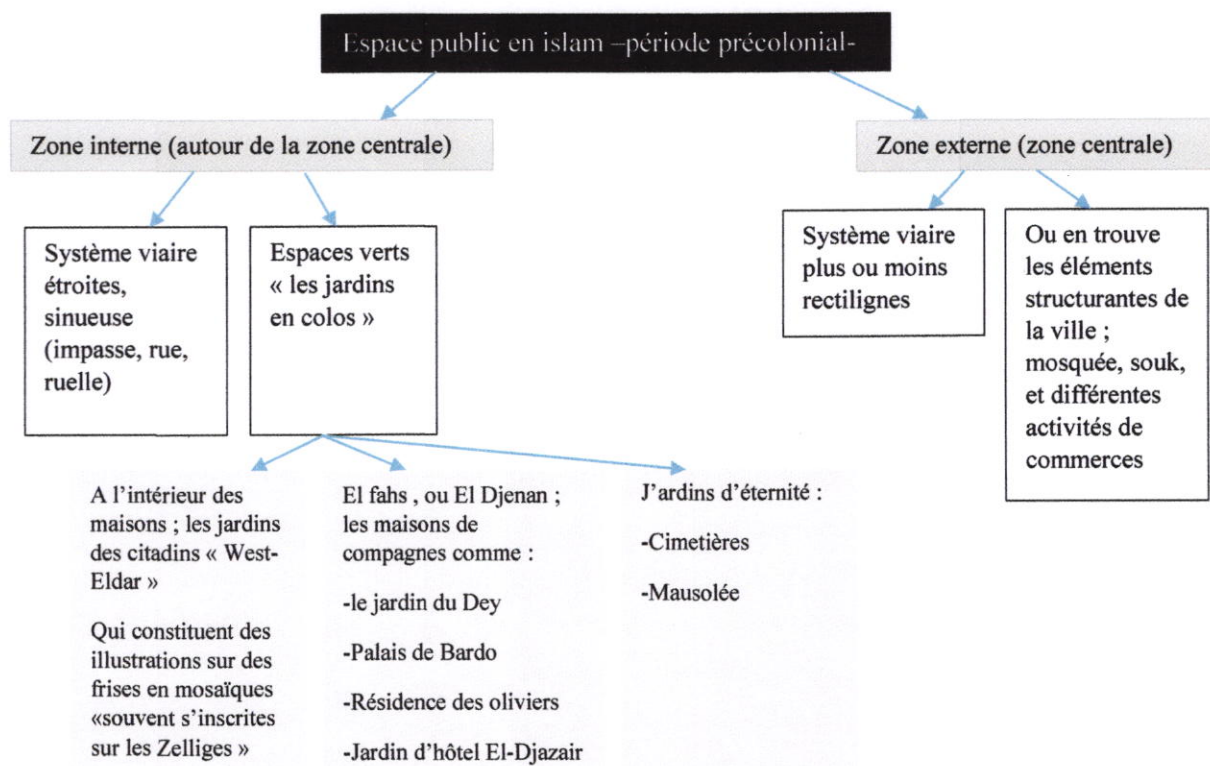


Fig.2.22 : Composition générale de l'espace public de la période précoloniale

³⁰ OULEBSIR, N, Les usages du patrimoine, monuments, musées, et politique coloniale en Algérie, 1830-1930, Ed de la maison des sciences de l'homme, Paris 2004, P411.

• **La période coloniale (1830-1962) :**

Une politique occidentale qui a marqué la présence des français en vigueur est apparue au niveau des tissus urbains de la ville Algérienne.

La stratégie colonialiste a dénaturé tous ce qui a très personnalité Algérienne , par l'introduction d'une politique urbaine, et intervenants pour mieux aménagé la ville en fonctions des besoins économiques , sociales , politique et gestion de contrôle de la ville à travers l'application des outils opérationnels de démolition ,et expropriation (plan d'alignement , de contrôle , hygiène, salubrité , la lumière , et la circulation ...)

La notion du patrimoine urbain dans cette période, est passé de la protection des sites archéologiques (ruines romaine), jusqu'à la préservation des monuments historique de la période musulmane en mettant en suspend les différentes transgressions sur la ville Algérienne, car elle présent une richesse et la diversité de l'architecture, te culture de cet époque.

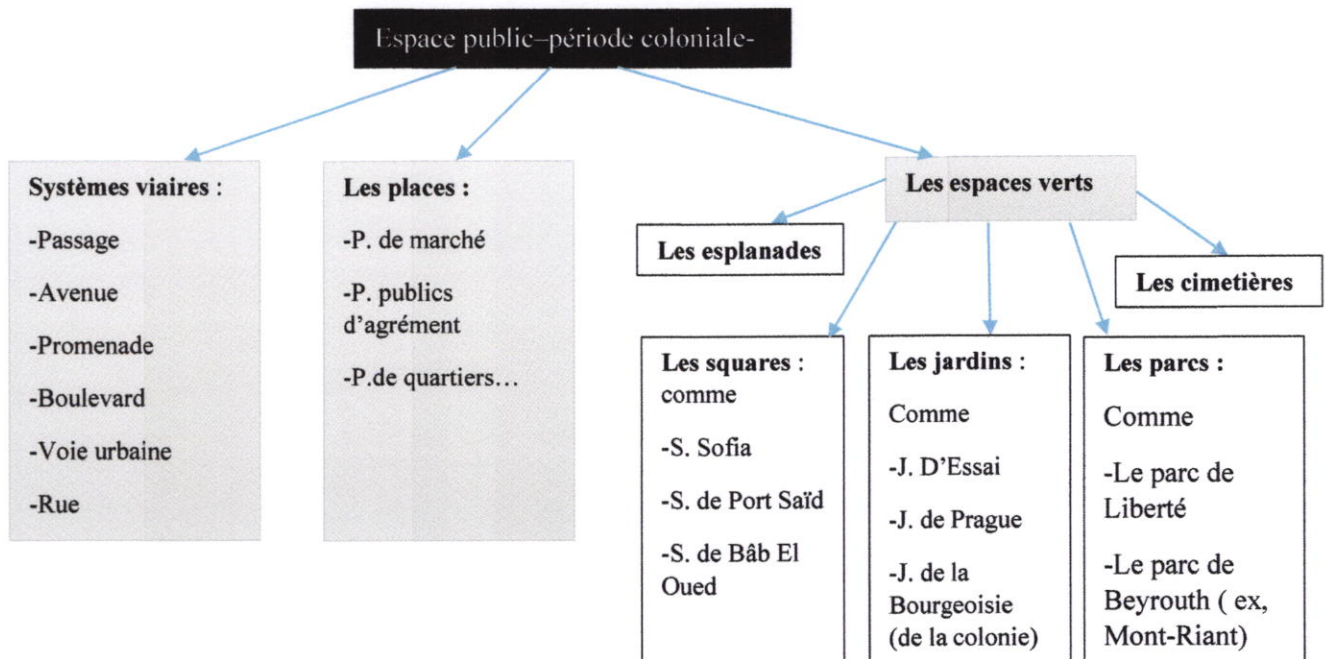


Fig.2.23: Composition général de l'espace public de la période coloniale

- **La période post coloniale (Après 1962) :**

Les implications socio-économiques (problèmes du logements , la croissance démographique, l'exode rurale, et les instruments ou outils de planification PUD ;les orientations générale) , ainsi la politique centrale , ont totalement banalisé la structure urbaine préexistante (rupture avec le passé, pour un avenir perdu ; la prolifération des bidonvilles , l'habitat précaire qui se présente dans le centre historique ou le renouvellement spontanée , l'étalement tentaculaire, et les différentes empiétements sur l'espace public...)

Pour faire face à ce déséquilibre régional, la politique Algérienne a pour objet de décentrer ces pouvoirs pour les partagées avec les différentes entreprises, associations, les maitres d'ouvrage pour charger d'étude (CADAT, CNERU, DUCH, OPGI, et APC,...)

Ainsi la promulgation de différentes lois de détails qui régit l'espace urbains notamment

- La loi n° 90-29 relative l'aménagement et l'urbanisme (élaboration et l'approbation des instruments d'urbanisme de planification, et d'opération)
- La loi n° 98-04 sur le patrimoine culturel (Pour la sauvegarde et mise en valeur du patrimoine urbain culturel ; à travers le classement, Par l'élaboration de PPSMVSS)

Malgré le développement politique, économique, et social... qui est vécu par l'état, ces dimensions demeurent de tourmenter la ville à l'épreuve des espaces publics (négligé, marginalisé), et cela en rapport avec les instruments d'urbanisme et de sauvegarde de patrimoine qui sont déjà cité :

- Les instruments (PDAU /POS) ; traite bien les actions mais, en réalité y a aucun programme cité pour réaliser ces objectifs ; donc il ne préserve pas l'authenticité de la ville (vu le manque de plusieurs points dans ces documents ; évolution historique, l'analyse morphologique de la ville,...)
- La longue durée de Classement des sites historiques.

Les espaces publics, sont-ils condamnées a resté inexploités, inanimé, et qui représente des actes de délinquance ?

Quelle sont les moyens pour encourager et sensibiliser civilement de protégé ces espaces contre ces différentes invasions ? Comment les revaloriser ? Le projet urbain, serait-il une meilleure alternative pour ces différents problèmes ?

2-4.8) Étude d'exemples (les espaces publics qui structure l'espace urbain) :

Cette étude comparative des exemples faite pour démontrer les enjeux des espaces publics comme un facteur de développement urbain qui structure la ville, notamment dans le contexte occidentaux et maghrébin qui constitue des exemples illustratif, qui ont réussi à revalorisé ces espaces public à travers des différentes méthodes.

Ceci sera appuyé par une brève analyse comparative des exemples dans ces deux contexte occidental et arabo-musulman.

Le contexte maghrébin : Exemple de Maroc, Fès

Présence de deux villes séparées ; conservatrice (arabo-musulman) et novatrice (ville nouvelle coloniale) « principe fondateur de l'urbanisme sous le protectorat »

Le contexte Occidentaux : Exemple de France, Paris


Qui constitue la naissance de la planification et la réglementation de la structure urbaine de la ville, elle constitue un exemple illustratif important pour le cas d'Alger (la colonisation), pour comprendre plus ou moins le dysfonctionnement des espaces publics

Exemple de l'Espagne, Barcelone

Qui représente l'art de l'organisation spatial et fonctionnelle de la structure urbaine des espaces publics

Exemple de l'Italie, Rome

La structure des espaces publics qui devient une affaire artistique des anciennes villes (la conservation)

Pays	Tableau 2.10: Etude comparative des exemples sur la structure urbaine des espaces publics			
Critère	France : Paris	Espagne: Barcelone	Italie: Rome	Maroc: Fes
Bref Historique	<p>*A la fin de 19^{ème} siècles ,Louis Napoléon III Bonaparte confié au préfet Georges Eugène Haussmann , la restructuration et la rénovation de Paris par l'application de la réglementation urbaine sous l'effet de l'industrialisation, ainsi l'insalubrité de la structure urbaine hérité du moyen âge</p> <p>*La pratique haussmannienne de l'urbain s'étend aussi dans les colonies (comme Algérie), donc elle constitue un exemple illustratif pour comprendre le dysfonctionnement de la structure urbaine.</p>	<p>*Consiste à réalisé un plan d'exemple en 1860, ou Ildefonso Cerda déclare son principe qui représente l'art de l'organisation spatiale et fonctionnelle de la structure urbaine,</p> <p>*Ce plan est imposé par le gouvernement public central espagnol à la place de celui d' Antoni Rovira Trias</p>	<p>*Comprend les 1^{eres} idées de préservation de centre historique (après la seconde guerre mondiale) face à l'urbanisme fonctionnaliste , confirmé par les différentes approches de la planification.</p> <p>*Les villes musée italienne constituent un fond historique avec une grande importance de traditions patrimoniale</p>	<p>*Ce pays représente les principes fondateur de l'urbanisme sous la protectorat française ,menée par Louis Hubert qui a forgé une politique urbaine</p>
Tendances	<p>*La déstructuration de centre historique qui est hérité du moyen âge (mais , Haussmann a essayé de ne pas détruit les monuments important)</p> <p>*Ces travaux ont été basé sur les défauts de la ville industrielle est allé contre l'insalubrité , et la vétusté du tissu ancien de moyen âge pour améliorer l'hygiène , favoriser une meilleur circulation , et établir des images de modernité (lumière, espace public variant ...)</p> <p>*Aussi faire exploiter et revenir en centre ville les classes sociales aisés , et déplacé les classes populaire en périphérie (Banlieue)</p>	<p>*L'extension s'effectue avec une meilleur intégration du centre historique , en le reliant avec les autres agglomérations</p> <p>*L'échoue de Rovira en raison de la distinction des classes sociales à travers ces plans de la planification urbaine (la société capitaliste)</p> <p>*En revanche le plan Cerda était caractérisé par l'égalité et la mixité des classes sociales</p>	<p>*l'apparition de la notion patrimoine face à l'urbanisme démolisseur d'Haussman et la protection des sites anciens par G.Giovannoni (1913) après C.Sitte ; Les outils , et approches d'analyse urbaine (A. Pittoresque , sensoriel ,...) pour sauvegarder le tissu ancien « Corpus »</p>	<p>*Une politique urbaine dépend 2 axes complémentaires qui se légitime mutuellement « préservation des cités anciennes, et création des villes nouvelles séparée (ville coloniale/ ville arabo-musulman); comme Fès Bali , Fès Djedid ,</p>
Morphologie	 <p>Organisation concentrique (contour le centre historique) tissu: planifié</p>	 <p>Le centre historique : non planifiée , organique L'extension: en Damier, planifié</p>	 <p>Organisation radio concentrique (limité par des obstacles naturel;montagne, talus) centre historique :non planifié ,organique</p>	 <p>centre historique non planifié , organique La nouvelle ville : en damier , planifier</p>
Caractéristiques et concepts des espaces publics	 <p>* Haussman à déstructuré le Centre historique ,mais il a préservé quelques immeubles générateurs de la ville .Donc la structure urbaine des espaces publics s'organise comme suit :</p> <p>-Le remplacement des 2 remparts par des boulevards pour mieux desservir le Centre historique.</p> <p>-Ces boulevards concentrique , rayonne quelques grandes axes en direction de la périphérie (reliés par des places majeurs qui ont été des portes de remparts à l'époque).</p> <p>-L'emplacement des grands parcs urbains à la périphérie de centre historique de la ville (à proximité des boulevards)</p> <p>-Restructuré le centre historique selon 2 grandes axes importantes :</p> <p>*Le 1^{er} axe longitudinale; traverse les grandes monuments majeurs (à travers l'avenue de champ élysée)</p> <p>*Le 2^{ème} axe transversale; traverse l'île de la cité pour unifié le CH.</p> <p>-La Seine très animé par les différentes séquences spatiale , et le centre historique bien unifié par la continuité des places publiques qui débordent le fleuve (comme le jardins champs de Mars)</p>	 <p>-La liaison entre :</p> <p>*l'extension et le centre historique par une place (Place de Catalogne ;avec son esplanade, ses statues, et ambiances...)</p> <p>*le centre historique et le vieux port par une avenue "La Rambla" (une esplanade la plus vibrante de Barcelone, elle a été pendant des siècles une rivière par laquelle Barcelone se déversait dans la mer)</p> <p>-L'avenue Diagonal (suit la topographie de la ville),conçue par Cerda , est considéré comme un repère ou un axe de convergence qui relie les différentes entités des agglomérations (Gracia, Montjulc, et Badalona...)</p> <p>-L'organisation de la structure urbaine des espaces publics s'appuie sur des théories d'hygiène afin de donner a toutes les constructions de la ville un ensoleillement identique.</p>	 <p>-L'organisation de la structure urbaine des espaces publics selon 2 axes symboliques (Le Documanus EO, et le Cardo NS)</p> <p>-Mise en réseaux l'entité historique initiale qui comprend le 1^{er} rempart avec l'extension de la ville , par l'axe Nord/Sud qui abouti a une place majeure "Place de Popolo" (à partir de la place de Venezia qui comporte un immeuble majeur "Victor Emanuell" ;un quartier de moyen âge est détruit pour réalisé cet immeuble)</p> <p>- Le 2^{ème} axe Est/Ouest comprend des séquences spatiale importante qui commence à partir de la place de la République , suivie par l'intersection avec le point centrale (Place de Venezia) pour arriver aux entités historique importantes qui date de l'époque renaissance (Vatican , et Castel Angelo)</p> <p>-L'irrégularité des places publics (espace négatif) est régie par les équipements importants (espace positif)</p>	 <p>-La ville de Fés est composé en 2 entités:</p> <p>*Fes Bali (CH) : une seul large voie plus ou moins rectiligne qui structure l'espace public , ou en trouve les différents équipements structurants (souk,hammam,...) (comme référence)</p> <p>Par contre la partie résidentiels elle est composé d'une structure irrégulière, hiérarchisé (de la voie principale jusqu'à l'impasse)</p> <p>*Fes Djedid: la vile nouvelle reprend la même organisation de Paris (inspiration Hausmanienne)</p> <p>-Fes Bali (CH) est lié a partir se son axe structurant avec Fés Djedid par des boulevards</p>
Synthèse	<p>*On distingue 3 types de tracés qui structurent l'espace publics des centres historiques:</p> <p>----> Tracés historique: comme les monuments majeurs, axe structurant depuis l'antiquité ...</p> <p>---->Tracés artificiel: -comme les rempart qui devient des boulevards importantes qui desserve la ville. On trouve souvent les grands parcs urbains dans les extrémités de boulevards ou a proximité d'une grande place public , ainsi l'installation des gare ferroviaire .</p> <p>-Les portes de l'enceinte , elles deviennent souvent des grandes places publics pour structuré et liés les espaces publics .</p>			

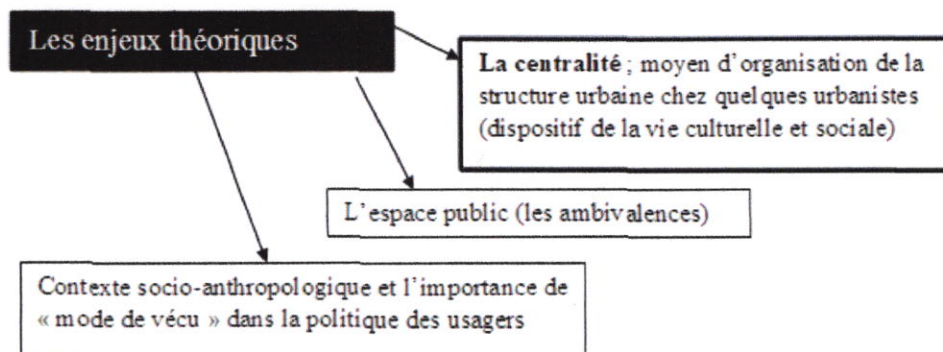
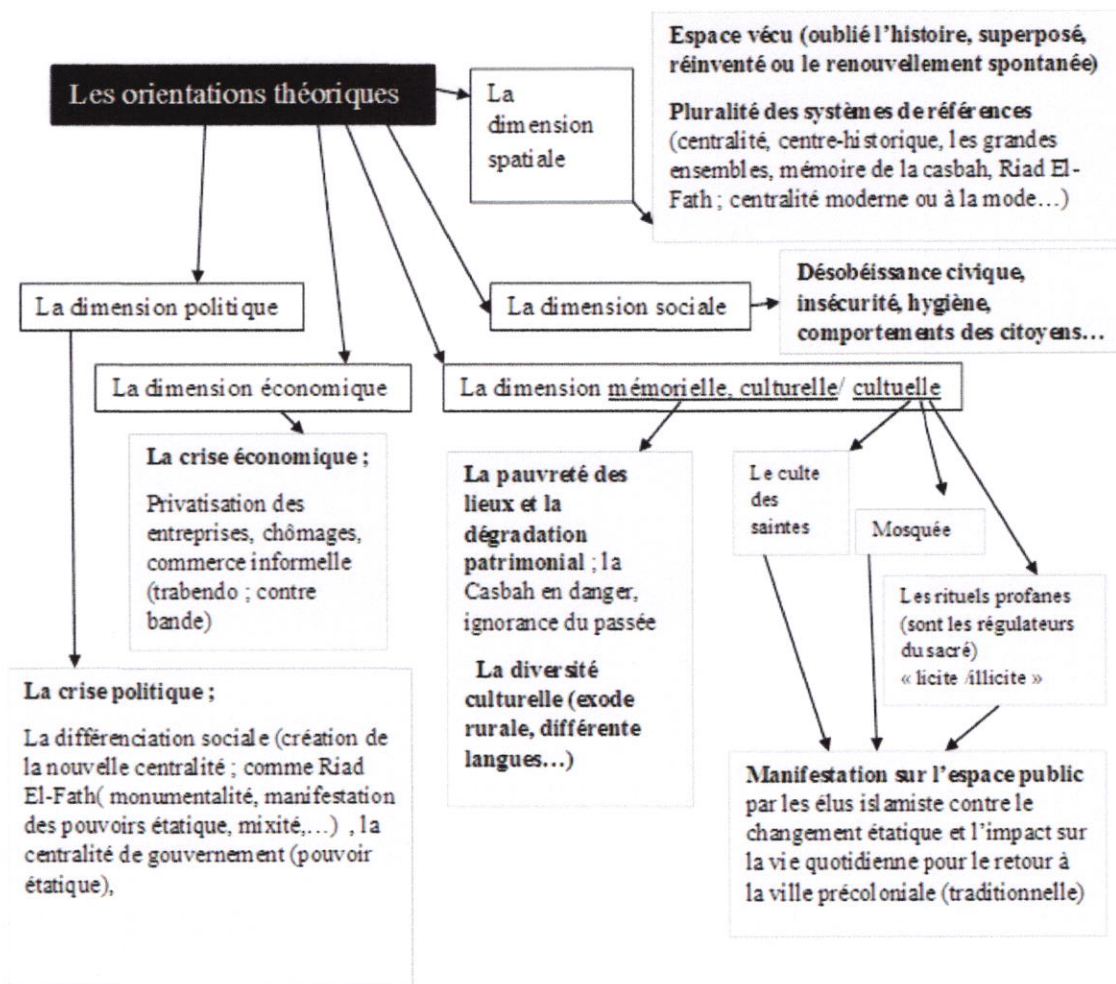
2-4.9) Synthèse :

Notre ville « L'Algérie » constitue un paradigme particulier, elle est considérée comme un lieu d'exercices urbains, architecturaux, et technologiques...

Donc, il apparaît urgent de trouver des réformes correspond à cette violence visual (les espaces publics).

On se réfère à l'auteur « Nassima Driss » dans son livre « La ville mouvementée ; espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger », pour distinguer et clarifier certaines notions théoriques qui correspondent à l'organisation spatiale et fonctionnelle de la ville d'Alger en général.

On a essayé de rassembler certains indices qui ont tourmenté la ville à l'preuve d'espace public sous forme des schémas illustratifs suivants :



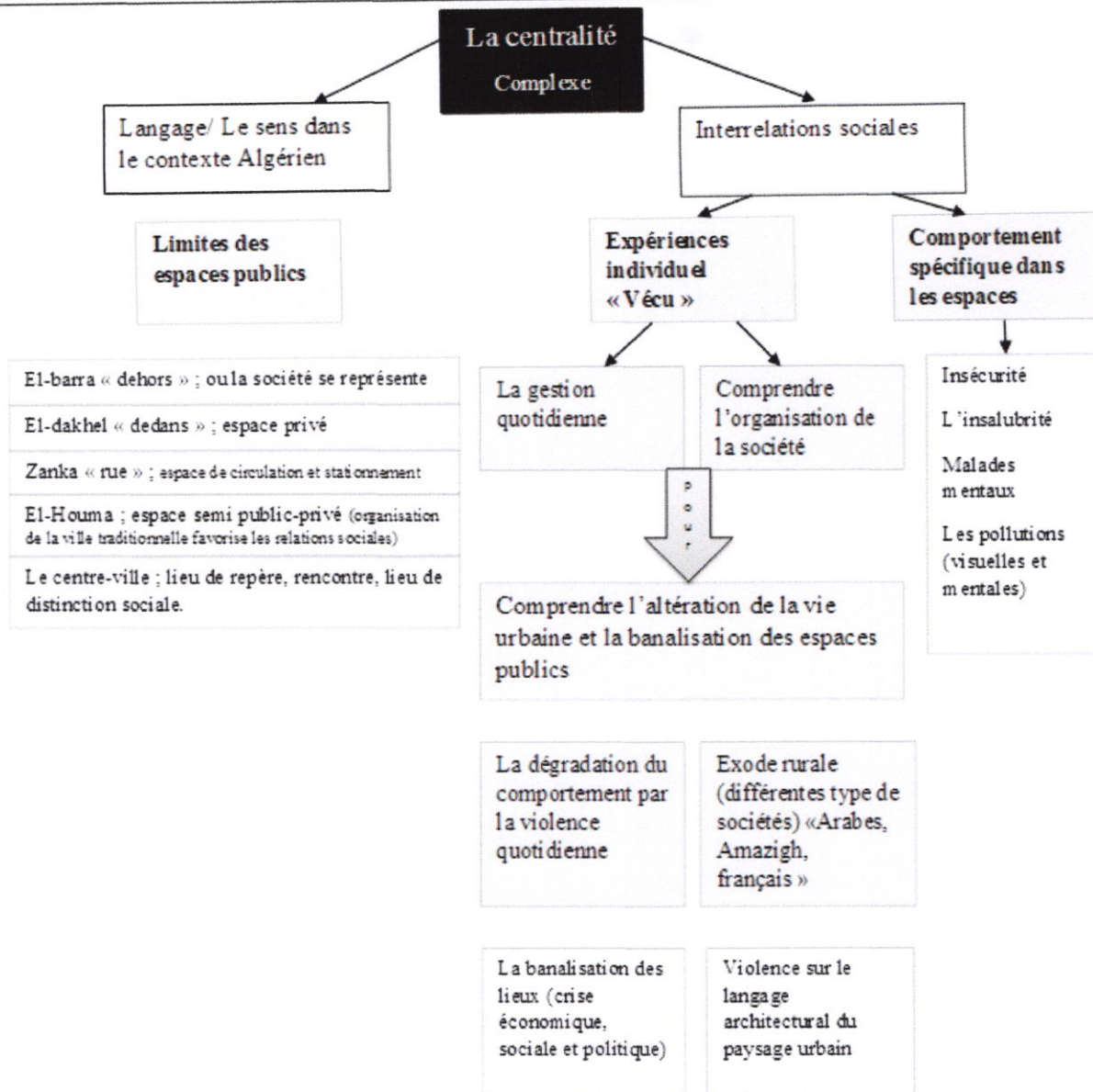


Fig.2.24 : Schéma représente les notions théoriques qui correspondent à l'organisation spatiale et fonctionnelle de la ville Algérienne

Ces indices ont commencés par les prémices des colons français sur la ville et vie des citoyens par la déstructuration culturelles, sociale, politique, l'environnement urbain..., et qui ont fini par l'apparition des différentes mutations au niveau des tissus urbains, les ambivalences des espaces publics centraux, déracinement et la turbulence civique, d'où l'état semble incapable de gérer la ville (déficit de règlement...)³²

Dans le dernier point de ce chapitre (étude d'exemples), on a établi un tableau comparatif des exemples sur les différentes catégories d'organisation des espaces publics. Pour cela, on distingue certaines conditions de la réussite et d'organisation des espaces publics, elles comprennent :

³² DRISS.N, La ville mouvementée :espaces publics ,centralité , mémoire urbaines à Alger, Edition L'harmattant (2001).

- **Des conditions satisfaisantes** comme :

- L'importance de la capacité d'accueil du public.

- La présence des conditions de confort (ombre, soleil, vent, et éclairage...)

- L'aménagement des espaces publics selon leurs importance en impliquant sur les signes urbains : * Des mobiliers urbains spécifique (pour données une vocation à l'espace public)

- *Alignement d'arbres (un boulevard, avenue, ou rue importantes...)

- *La facilité d'accès

- *La qualité, et type de revêtements des façades, le pavée,...

- La gestion de l'espace (sécurité, propreté...)

- Présence des nouveaux usagers (création artistique, installations temporaires, et des évènements...)

- **Les tracés** comprennent 3 points principaux :

- Les tracés naturels : Profiter des valeurs naturels comme les rivières, et les ruisseaux..., pour créer des promenades, ou avenues ... afin de liée le centre historique avec d'autres extension (Ex : La ville de Barcelone)

- Les tracés historiques : caractérisé par des séquences spatial (comprennent des places (irrégulières de plusieurs formes qui sont régies par le bâti), immeubles, rues sinueuses, ou ambiances urbaines ...)

- Les tracés artificiels : par la transformation des éléments physique historique comme l'enceinte (devenir un boulevard), les portes (places, ou autre monuments symbolique). Ces dernières articulent et structurent l'espace urbain des espaces publics.

A l'issue de ce chapitre, on peut constater que l'espace public joue un rôle primordial dans le cadre spatial et social de la vie quotidienne, et l'identité des citoyens. Donc il paraît urgent de prendre en charge cette structure urbaine, et la mise en valeur.

On a choisi à ce niveau, d'étudier la ville de Kolea dans le dernier chapitre (3), afin d'expliquer les intentions de notre projet « Le renouvellement de centre historique de la ville de Kolea, par la revalorisation des espaces publics anciens « jardins des zouaves » »

2-5) Le renouvellement de centre historique à travers le projet urbain (la revalorisation des espaces publics de l'ancien tissu) :

Les centres historiques ont toujours représenté l'identité, et la culture de peuple.

En Algérie, malheureusement ce patrimoine reste exposé aux conditions naturelles et livré à la main de l'homme (démolition, et construction anarchique...)

Cette dévalorisation est apparente sur la majorité des espaces publics extérieurs (un élément qui structure le tissu urbain) qui souffrent d'une dégradation.

Dans notre Pays, les interventions menées sur les centres historiques sont souvent abordées sous l'optique de « Sauvegarde » et de la réhabilitation du patrimoine en cours de classement et du patrimoine classée en particulier (par PPSMVSS), ce qui risque d'apporter des approches mutilantes.

Le projet urbain est une pratique qui existe depuis toujours (depuis les années 60). Il consiste à répondre aux problèmes multidisciplinaires (fonctionnelle, spatial...) selon plusieurs échelles, en s'appuyant sur des méthodes, principes, et des approches, ou tous les acteurs de la ville se rencontrent et se concertent.

Le renouvellement urbain est une notion dérivé à partir de PU .Cette notion intéresse de plus en plus les collectivités publiques comme mode de « construire la ville sur la ville » ; le retour à la ville, revitaliser, ou reconquérir les centres historiques en faveur des différentes dimensions (économique, politique...).

A l'aide des exemples, qui ont abordé le renouvellement des centres historiques, et les espaces publics ont fait, éventuellement pour s'inspirer et alimenter notre cas d'étude dans le chapitre 3 (les interventions à prévoir dans le centre historique de la ville de Kolea).

Au terme de cette appréhension des notions clés : le centre historique, le projet urbain, le renouvellement urbain, et les espaces publics. Il apparait nécessaire de mettre en œuvre une politique de renouveau, des pratiques, des méthodes de penser, et d'agir sur nos espaces urbains.

Chapitre Troisième

1. Introduction
2. Lecture Analytique
3. Cadre opérationnelle

3-1) Introduction :

Ce chapitre est consacré pour concrétiser notre travail à partir des notions de travail, éventuellement, pour essayer de résoudre la problématique dans un cadre pédagogique.

Cette attitude projetctuelle est définie par 2 phases :

-Phase analytique : c'est une phase faite pour acquérir les instruments de travail, en se basant sur les connaissances qui ont déjà développé dans le chapitre précédant (2) , en raison d'établir un programme définitif pour réaliser le projet.

-Phase opérationnelle : c'est la phase de concrétisation des actions, notions, et concepts urbanistiques et architecturale. Elle est développée sur 2 pointes :

*Partie instrumentale : Est élaboré à partir de la 1 ère partie (analytique), elle est développé sur : > La définition des problématiques spécifiques et leurs thématiques d'interventions (Structure de l'urbain)

>La proposition des alternatives de projets (schéma de structure)

La partie instrumentale s'applique sur :

- Les connaissances précédentes qu'on a développé (notions de travail, problématiques, partie analytique, et les études des exemples) pour aboutir à un programme définitif.

*Partie de projet : c'est une introduction aux développements spatiaux et fonctionnels, éventuellement pour essayer de résoudre les problématiques en fonction des besoins de la ville (les espaces publics de centre historique) par les différents outils :

> Un schéma de structure (les intentions de projet)

>Plan d'aménagement (principe de projet)

>Plan de composition

>Plan de masse

>Expression architecturale (expression formelle, fonctionnelle, et structurelle)

3-2) Lecture analytique :

2-4.8) Instrument d'intervention sur l'aire d'étude :

- **Définition :**

Le POS ; plan d'occupation de sol, est un plan de détails qui assure la transition entre le plan directeur d'aménagement d'urbanisme PDAU au projet architectural, le POS concrétise des orientations de PDAU à travers des projets urbains.

C'est un instrument réglementaire prend en charge la qualité architecturale et l'aspect formel et fonctionnel de la ville.

● **Contenue et orientations :**

Le plan d'aménagement propose un découpage en cinq zones homogènes

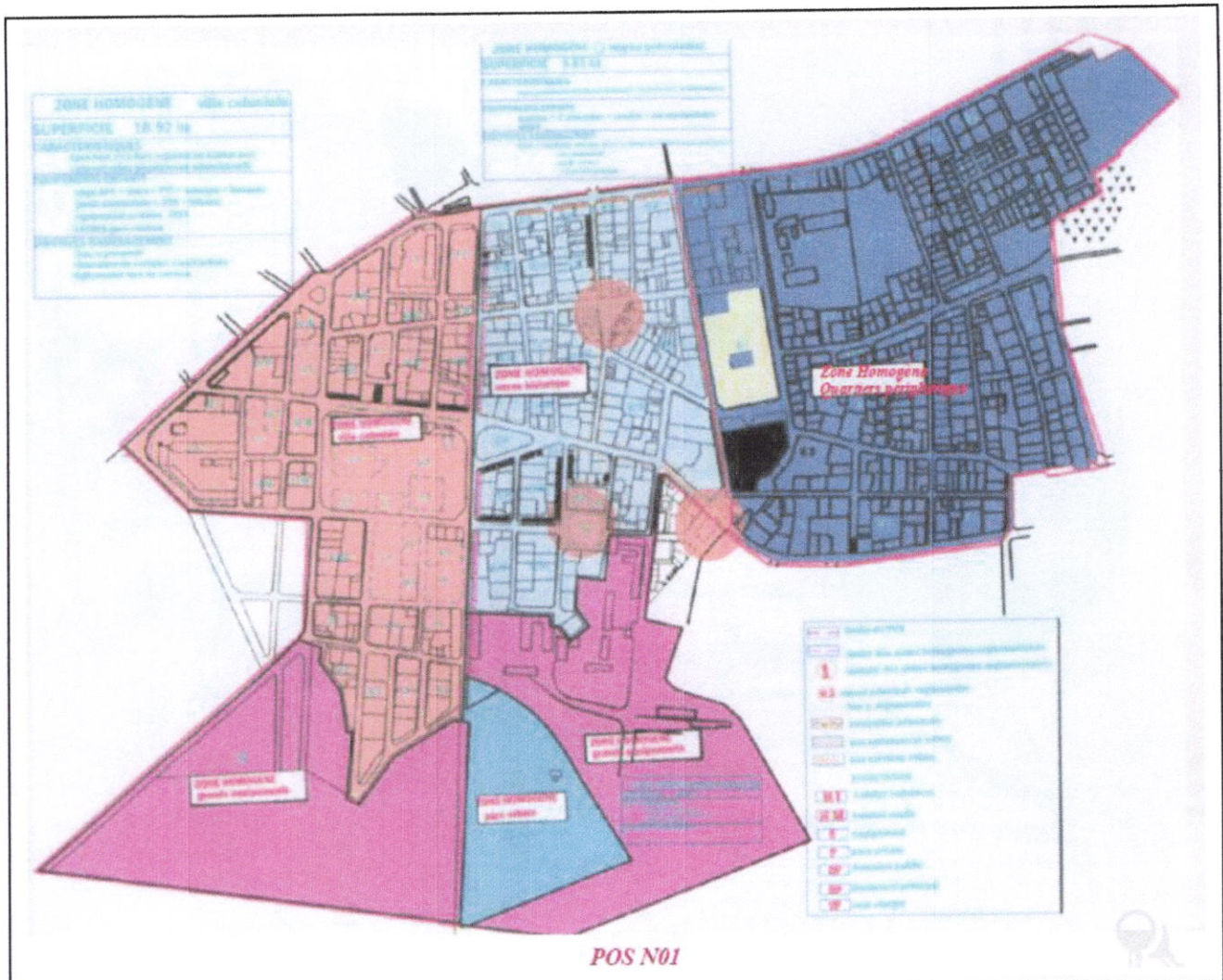


Fig.3.25 : Les secteurs homogènes de la ville de Kolea (POS 2004)

***Le programme proposé dans le pos :**

- Un groupement de sièges administratifs
- Cadastre institution financière
- Ecole primaire
- Equipement culturel
- Extension BNA
- Centre de formation spécialisée en artisanat
- Centre commercial avec un parking souterrain
- Placette

Zones homogènes	Ilots	Superficie	Caractéristiques	Directives d'aménagement	Equipements existants	Orientations
1: Noyau historique précolonial	10,11,12,13,17,18	9,83 ha	Noyau précolonial très animé et très attractif Un processus de dégradation	Tissu à réhabiliter, et à rénover (POS), et à restructuré (PDAU) Réglementer certaines axes	Marché couvert, 2 Mosquées, services, et axes commerciaux animés	-Préservation de la typologie de la maison Koléen et la mise en valeur -Ravalement de toutes les façades -Surélévation du bâti à R+2 jusqu'à R+3 maximum -la démolition du marché actuel et la réalisation d'un véritable centre commercial entouré d'une placette commerciale réalisée sur une aire de stationnement souterraine (pour mettre en valeur le nœud commercial principale) -les rues Menadli et Kouarech seront réglementées avec un recul de bâti de part et d'autre pour permettre une meilleure perspective vers le centre commercial prévu à l'emplacement du marché couvert et le musée prévu au niveau de la résidence historique de SIDI ALI MEBAREK qui sera restaurée. -Aménagement d'un parking souterrains au Nord du marché
2: Tissu colonial	14,15,16,19,21,22	10,92 ha	Tissu organisé en damier, bien structuré	Tissu à préserver de certaines constructions	Concentration des équipements: Administratifs: Siège APC, PTT, Sonelgaz, banques, sureté urbaine, Garde communale, SAA, tribunal et OPGI Scolaire: 2 EFE, autres, station urbaine	-Les constructions en état précaire seront renouvelées avec respect des prescriptions d'aménagement -Aménagement paysager du Boulevard Othmane Tolba (BD de Blida) reliant le parc urbain au centre ville -Déplacement de la gare routière vers la gare routière de la route d'Alger -Déplacement de la station service -Réglementer le BD Othmane Tolba en tant que voie de service
3: Quartier périphérique	1A,1B,1C,2,3,4,5,6,7,8,9	16,8 ha	Tissu mal structuré, existence de construction en mauvais état, présence d'un fort Turk	Tissu à restructurer	Scolaire: Ecole primaire, CEM Administratifs: Banque, cadastre	-Elargissement de la route (délimitant la clôture Est du CEM Sahaoui) reliant la route d'Alger et la rue Niouz -Réaménagement de la rue Niouz et des espaces publics de part et d'autre, un aménagement paysagère doit être élaboré -Surélévation du bâti à R+1 (rue Niouz) -La rue Niouz sera réglementée en tant que rue commerciale animée avec un espace de stationnement de part et d'autre -Injection d'équipements de premières nécessité: *Ecole primaire *Siège d'entreprises *Institution financière *Equipement culturel Rénovation d'équipements: *CEPA *Maison de jeunes -Aménagement des places pour artisans: l'une a proximité du centre de formation professionnelle, l'autre à proximité de la maison des jeunes et du groupement des artisans actuel
4: Grands équipements	23, 24	Surface de l'hôpital= 7,39ha	Deux grands équipements: -Hôpital, caserne	Hôpital: certains bâtiments à revaloriser		L'hôpital doit participer à la voie urbaine environnante par: *la mise en valeur et la rénovation des constructions longeant les axes principaux *l'amélioration de son accessibilité *l'ouverture certains services pour le public sur la routes principales -l'unique accès actuel de l'hôpital est insuffisant, donc ils ont prévu un autre à l'est de l'hôpital à partir de la route de Blida (RN69)
5: Parc urbain	23	3,48ha		Aménagement d'un parc Interdire toute nouvelles construction	Espace entretien Existence de l'abattoir+ activité...(hangars) +des habitation individuelles -l'oued existant au sud de la ville et longeant l'hôpital est un point de rejet des eaux usées d'une partie de l'hôpital, des déchets de l'abattoir, ce qui transforme le lieu en nid de microbes, insectes, rougeurs, et maladies,...	-Le parc des Zouaves sera réaménagé en tant que parc urbain, il sera équipé de tout le mobilier urbain nécessaire, -Les précautions de protections de l'environnement sont à prendre -Réaménagement de la voie menant vers les abattoirs avec aménagement de place de stationnement et une raquette en finalité facilitant un meilleur mouvement mécanique, -Aménagement d'un passage piéton de promenade au niveau du parc urbain projeté au sud du POS. -Canalisation de l'oued existant à l'ouest de l'hôpital et suppression de tout rejet clandestin

Tabl.3.12 : Les orientations et les programmes proposés dans le POS

• **Evaluation et critique de l'instrument d'intervention (POS) :**

D'après notre analyse des orientations de POS 1, Les actions à mener proposé par rapport notre aire d'étude sont acceptables (en rouge dans le tableau.3.12, ci-dessus) à l'exception des actions proposé par rapport les constructions en états vétustes et abandonné ou il propose des solutions temporaire, manque de réglementations qui régent les nouvelles interventions au sein de tissu historique, la non prise en charge des espaces publics de jardin de la ville.

2-4.9) Lecture diachronique de l'aire d'étude :

• **structure de territoire et l'implantation de l'établissement humain :**

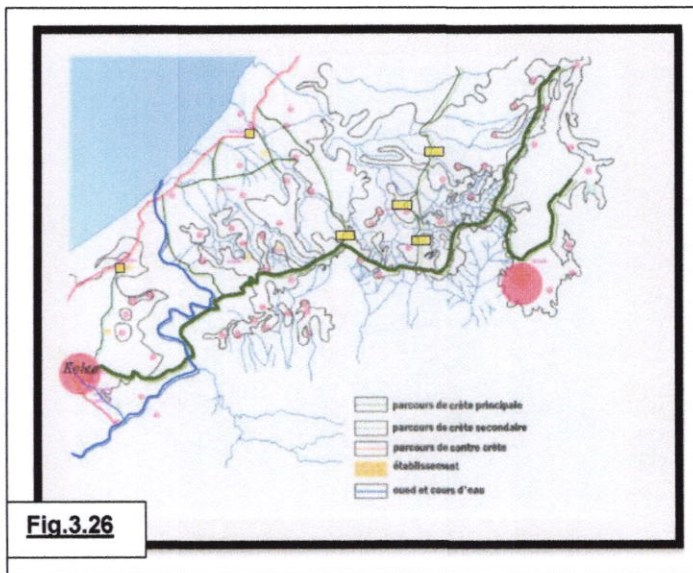


Fig.3.26

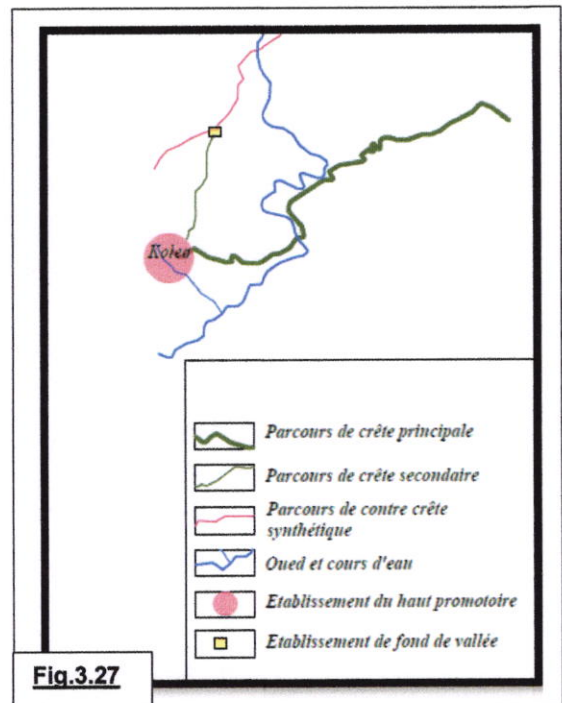


Fig.3.27

Fig.3.26, Fig.3.27 : la phase d'implantation de l'établissement humain de la ville de KOLEA

L'établissement humain été implanté selon deux parcours territoriaux :

***Phénomène d'occupation du territoire de KOLEA**

L'occupation du territoire de kOLEA s'est faite en un cycle de 3 phases :

1er cycle (cycle d'implantation)

- **Phase 1 :** parcours de crête principale du territoire de KOLEA est celui qui passe par Chaïba ,KOLEA , Douéra, et Baba H'ssen d'une moyenne d'altitude de 206m
- **Phase 2 :** (l'occupation du promontoire)

Sont les 1ers établissements humains au niveau du promontoire. Après l'installation sur le promontoire et l'apparition des échanges à partir *des parcours des crêtes secondaire*

Projet urbain dans un centre historique

Renouveau de centre historique de la ville de KOLEA

La revalorisation des espaces publics anciennes « Jardins des Zouaves »

CHAPITRE TROISIEME

(Kolea/Douaouda, Kolea/Fouka, et Kolea/ Bousmail), les agglomérations sont liées entre elles par un parcours de contre crête principale d'une moyenne altitude de 117m

- Phase 3 : (l'occupation du fond de vallée)

L'occupation du fond de vallée par Fouka Marine ; Douaouda Marine et Zéralda, au moment où l'homme a appris à faire l'agriculture irriguée, après l'installation au littorale, les agglomérations sont reliées par un parcours de contre crête synthétique (parcours de fond de vallée)

- **caractéristiques géomorphologiques (cadre naturel) :**

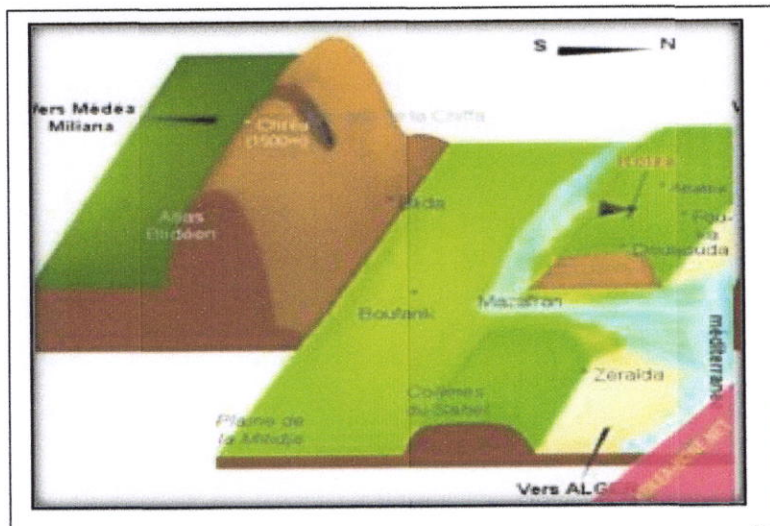


Fig.3.28 : la géomorphologie de la ville (mémoire habitat 2009)

La commune de Koléa est à cheval sur deux entités géomorphologiques :

- * Le bourrelet sahélien : se divise-lui même en deux parties :

- La zone de plateaux se situe au Nord de la commune, elle a une altitude de 200m.
- La zone de coteaux très découpée à une altitude de 100m qui décroît

Ce qui explique l'implantation sur le versant sud qui est protégé et sécurisé des invasions de la mer

La plaine de la Mitidja(2) : est un ensemble qui présente un aspect plat et continu et qui répond à une subsidence qui s'est formée et affaissée en même temps. La ville de Kolea a une situation dominante par rapport son aire de pertinence (plaine de Mitidja), les réseaux viaire est une source importante de la ville.

● **Impacte de la structure de territoire sur la morphologie urbaine :**

L'Influence de territoire sur la forme urbaine de la ville (par les conditions naturelles) et sur sa structure. Cette dernière est ordonnée par les deux parcours territoriaux :

- * Le parcours de crête principale (Chaiba, Kolea, Douira) --> un axe structurant Est/ Ouest
- * Les parcours de crête secondaire (Blida, Kolea, Fouka) --> un axe structurant Nord/Sud
- * Les réseaux viaire se conforme d'une manière scrupuleuse à la structure hydrographique et les lignes de crêtes locales (Kolea, Douaouda et Kolea, Fouka)

La forme des ilots de tissu urbain de la ville de Kolea est le résultat de relief et le réseau hydrique.

Les portes de la ville se conforme avec l'intersection de la ligne de crête principale et la ligne de contour de centre historique¹, le prolongement de l'axe à partir de ces deux portes donne l'extension de la ville, et l'axe Kolea –Bousmail , axe Kolea –rocade de sud vers Blida (la forme de l'extension suit les nouveaux axes). Planche 1

L'étude de territoire nous permet de comprendre processus d'implantation et de consolidation, pour appréhender la structure des agglomérations.

Ainsi cette étude passe par la connaissance du processus de l'évolution historique du territoire pour comprendre la stratification de plusieurs structures.

● **Processus de formation et transformation de la ville :**

La création de la ville :

Koléa, bâtie sous le pachalik de Hassan Ben Kheir-eddine, en 1550 (957 de l'hégire) par une population originaire d'Andalousie.

Elle occupe un site stratégique (surplombant la mer et contrôlant la Mitidja et l'oued Mazafran) en font un lieu privilégié pour l'implantation d'une citadelle, qui transcrite en arabe, donne Koléa. Sa position en a fait un lieu de contrôle du territoire.²

La toponymie :

Le nom de la ville de Kolea vient du mot « Kala'a » par allusion aux remparts.

¹ Mr Saib Mohamed et Mr Bouchouka Belkacem: REAQUALIFICATION DU CENTRE HISTORIQUE DE LA VILLE DE KOLEA « REINTEPR2TATION DE L'ACIENNCE PORTE D'ALGER », mémoire de fin d'étude 2005-2006 .

² PDAU de kolea version 2008

Période Arabo/Musulman- : (1550-1832)

* La ville a été implantée selon les éléments stratégiques :

1- éléments naturels :

Le relief de la ville lui a offert une situation sécurisée par rapport aux invasions.

Les réseaux hydriques, oued Mazafran était la source principale pour l'irrigation des terres agricoles ainsi que pour les subventions des habitats de l'eau.

Le découpage des îlots a suivi les canaux d'irrigation qui sont devenus le réseau viaries de la ville.

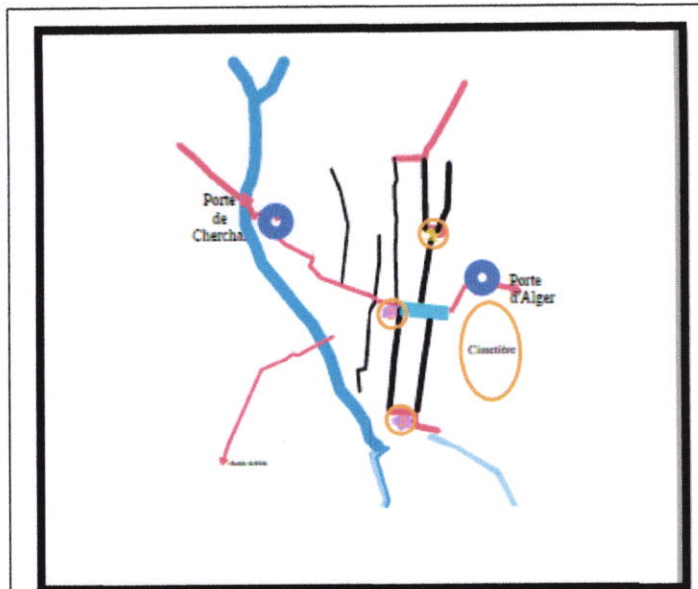


Fig.3.29 : schéma explicatif de la phase arabo-musulmane)

2-éléments artificiels :

L'axe structurant Alger-Cherchell a défini aussi le sens d'extension de la ville. Le Souk, le complexe religieux de Sid Ali Mobarek ont influencé aussi la croissance de la ville.

Période Ottoman ; époque précoloniale (1550-1832)

L'implantation de l'enceinte par les Ottomans et l'installation d'un camp militaire (porte de forteresse) au sud-ouest de la ville contre les invasions.

Elargir le périmètre par l'implantation de l'enceinte et déposer les forts sur les points hauts qui dominent le territoire de la ville (fort Türk pour la sécurité).

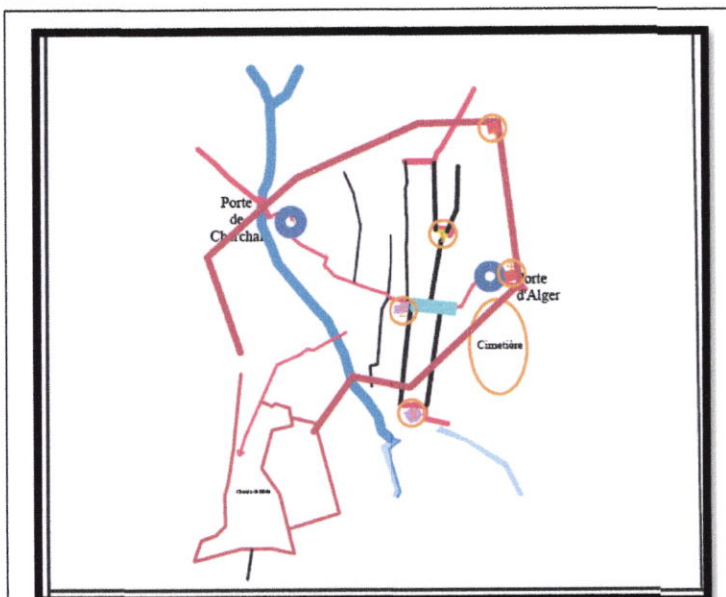


Fig.3.30 : schéma explicatif de la phase ottomane

Projet urbain dans un centre historique

Renouveaulement de centre historique de la ville de KOLEA

La revalorisation des espaces publics anciennes « Jardins des Zouaves »

CHAPITRE TROISIEME

Période coloniale :

- 1^{er} Phase (1832-1843) :
Installation les lers équipements structurant de la ville coloniale (Gendarmerie, Hôpital, Caserne et écurie) sur un seul axe par la reconversion des bâtiments existants

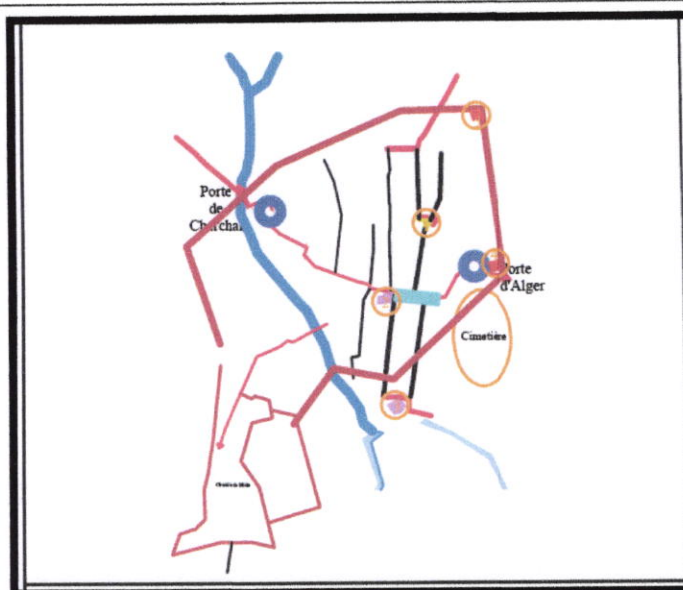


Fig.3.31 : schéma explicatif de la période coloniale (1^e phase)

- 2^{ème} phase (1843-1870) :

*Rajouté les équipements secondaire de la ville coloniale (église, caravansérail, la mairie, et jardin des Zouaves.

* la création d'un autre axe structurant transversale pour lier les autres ville (Blida, Fouka,...), et déplacé le chemin qui mène à Alger vers la partie sud (traverse la cimetièrè)

*Posé une trame régulière sur le tissu arabo-musulman, afin d'entamer les travaux

d'alignement (aération, contrôle de la ville, et la salubrité...), et une autre trame à gauche pour la partie coloniale.

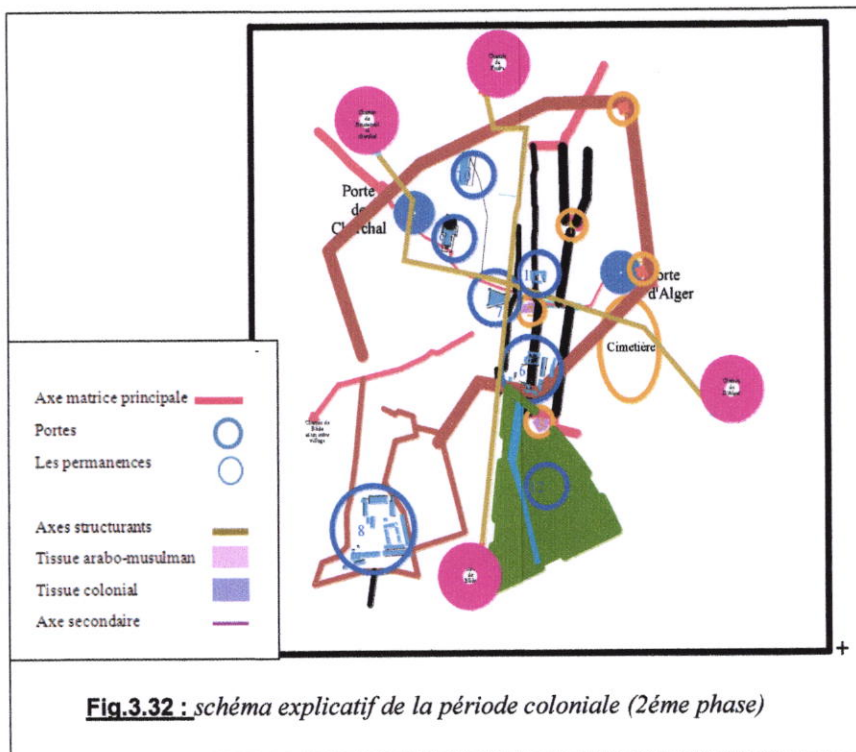


Fig.3.32 : schéma explicatif de la période coloniale (2^{ème} phase)

Projet urbain dans un centre historique

Renouveau de centre historique de la ville de KOLEA

La revalorisation des espaces publics anciens « Jardins des Zouaves »

CHAPITRE TROISIEME

- 3ème phase (1870-1862) :

*Démolition de la muraille.

*Renforcé les axes structurants par les différents équipements de l'époque coloniale

*Devisé la ville en 2 partie (coloniale réservé aux équipements institutionnelles, et la partie précoloniale pour ces éléments structurants comme le commerce)

*Etablir un alignement transversal au niveau de la partie haute de la ville (rue d'Oran), pour lier les maisons de la famille de la classe aisée à des équipements structurants de la ville coloniale (comme église ; qui est actuellement la mosquée Okba)

*Déplacé la mairie vers la partie institutionnelle et démolir la gendarmerie (pour faire de séquences spatiale entre le plein et le vide).

Période actuel :

L'extension de la ville ne suit pas la forme géométrique de tissu historique ni ces dimensions ce qui a engendré une rupture entre le centre historique et l'extension.

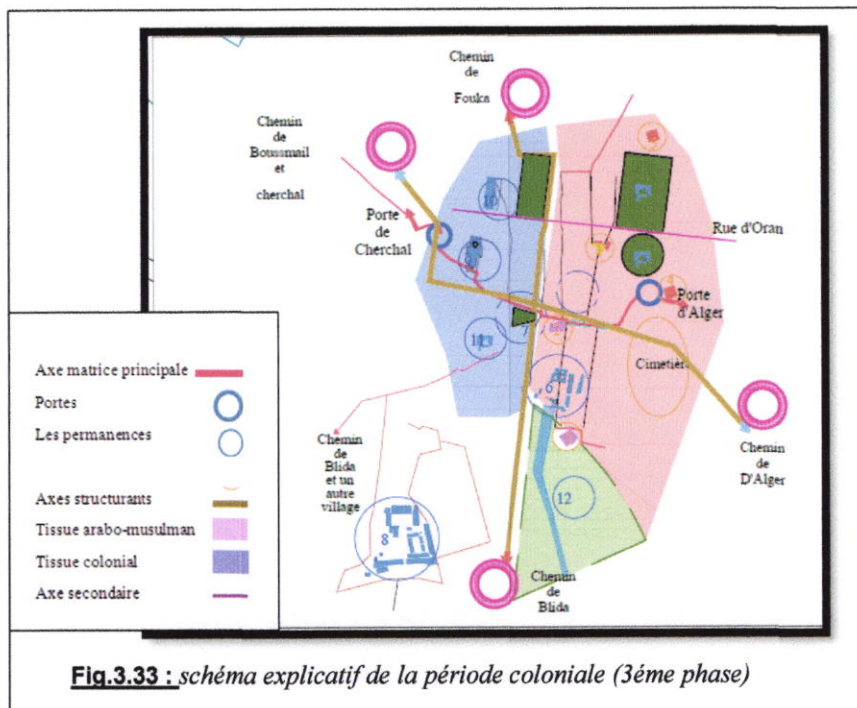


Fig.3.33 : schéma explicatif de la période coloniale (3ème phase)

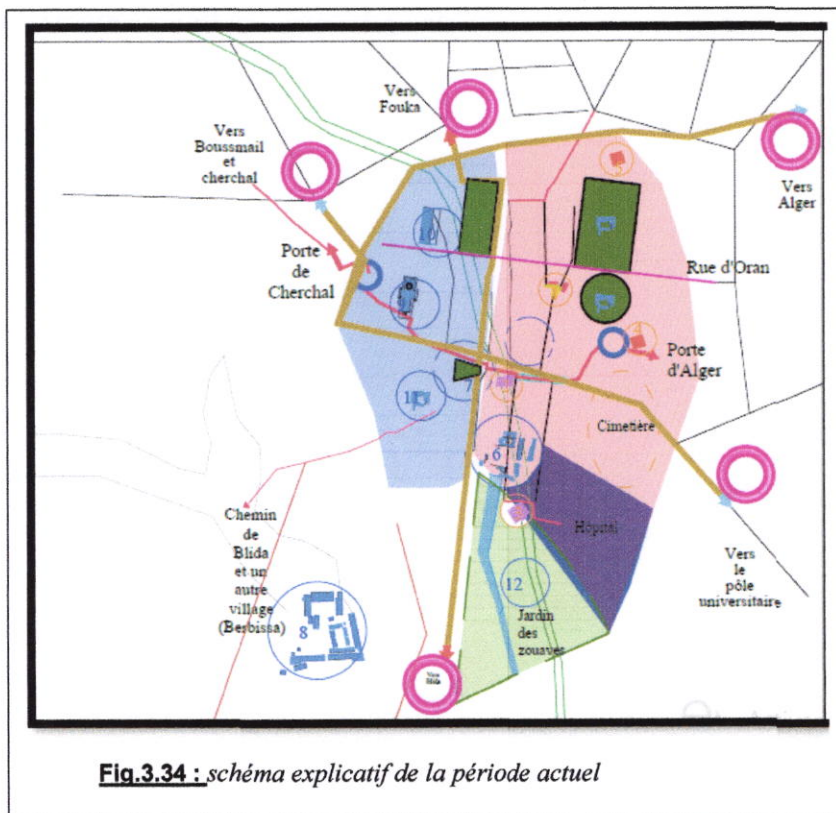
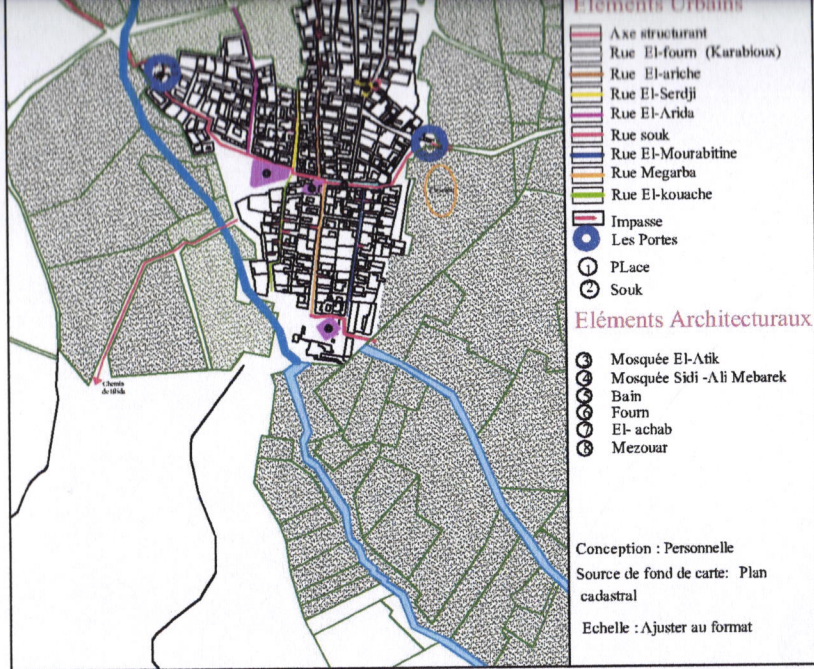
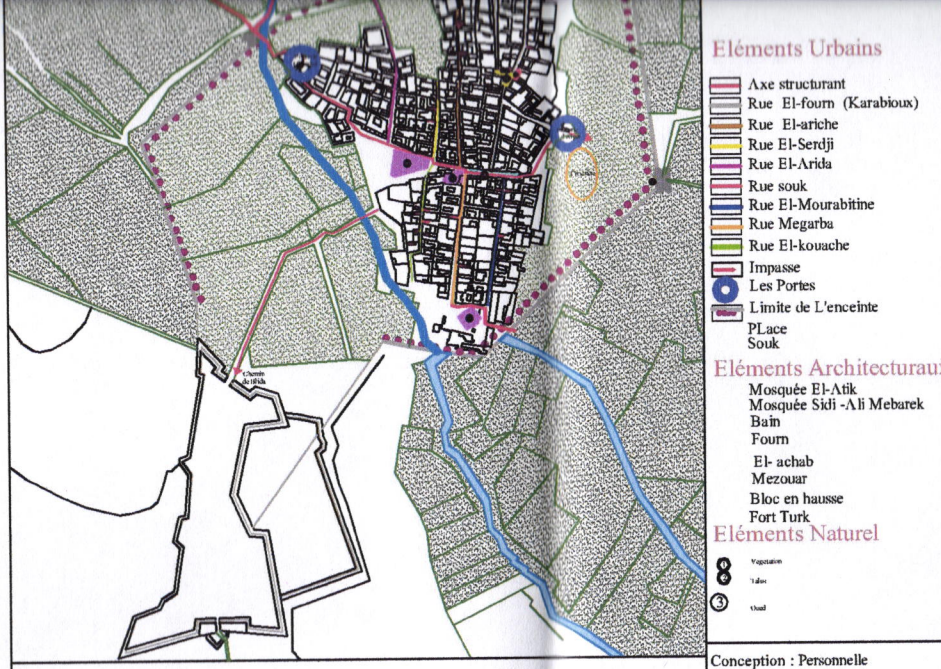


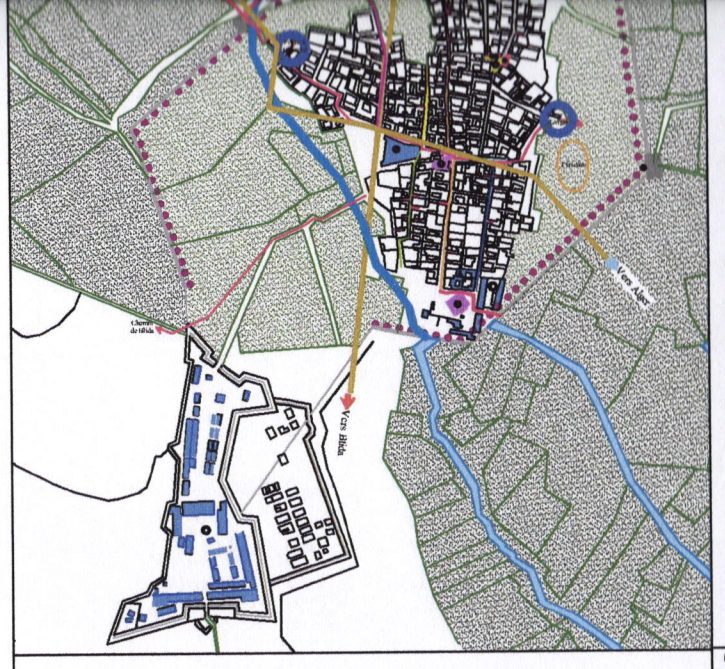
Fig.3.34 : schéma explicatif de la période actuel



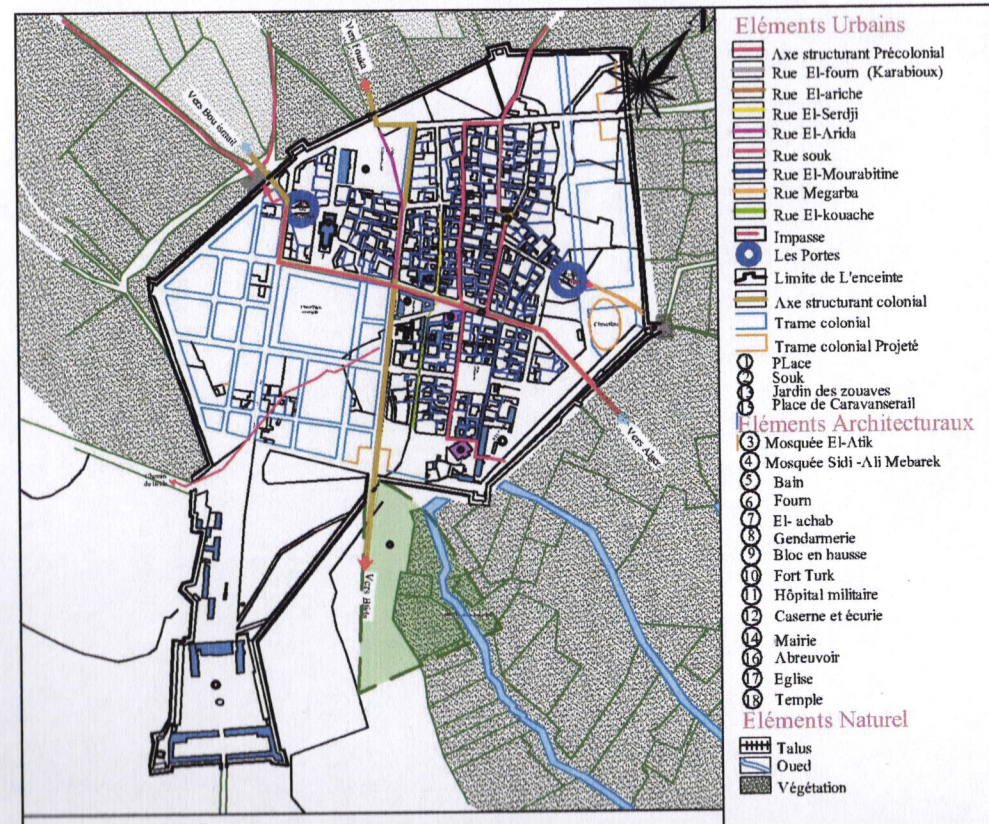
1-PÉRIODE -Arabo/Musulman- :
(1550-1832)



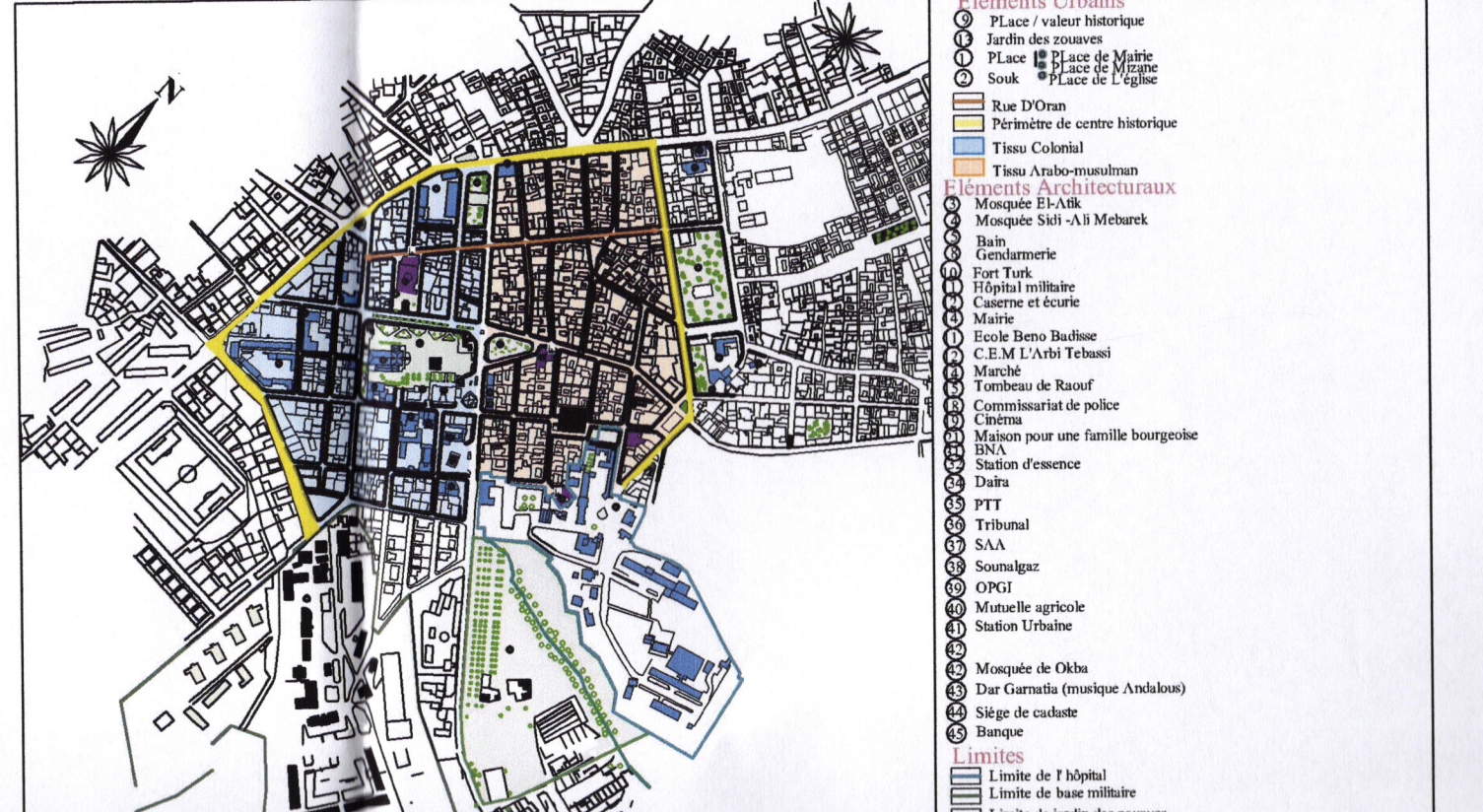
2-PÉRIODE -Ottoman-: (1550-1832)

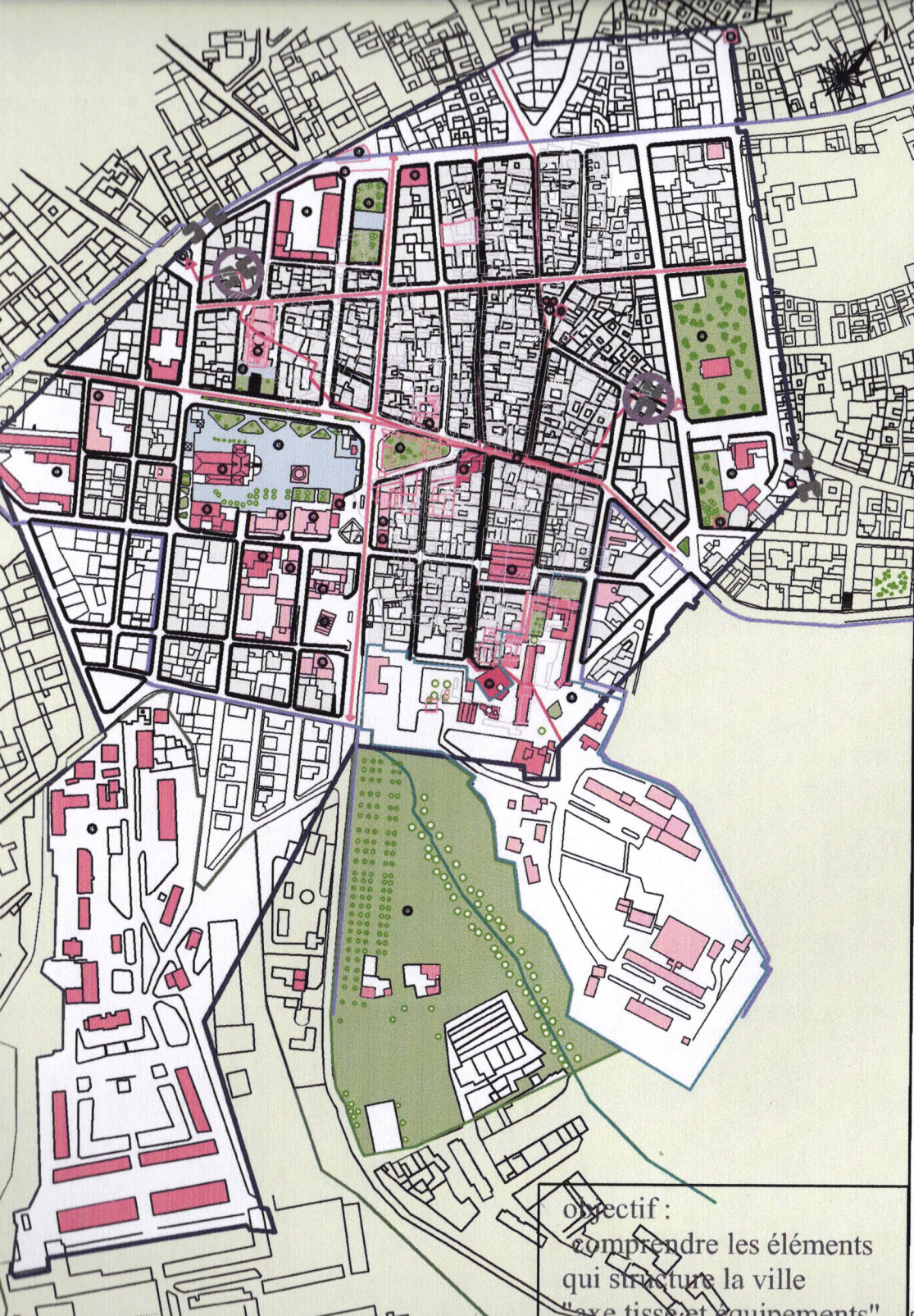


3-PÉRIODE COLONIALE : (1832-1843)



4-PÉRIODE COLONIALE



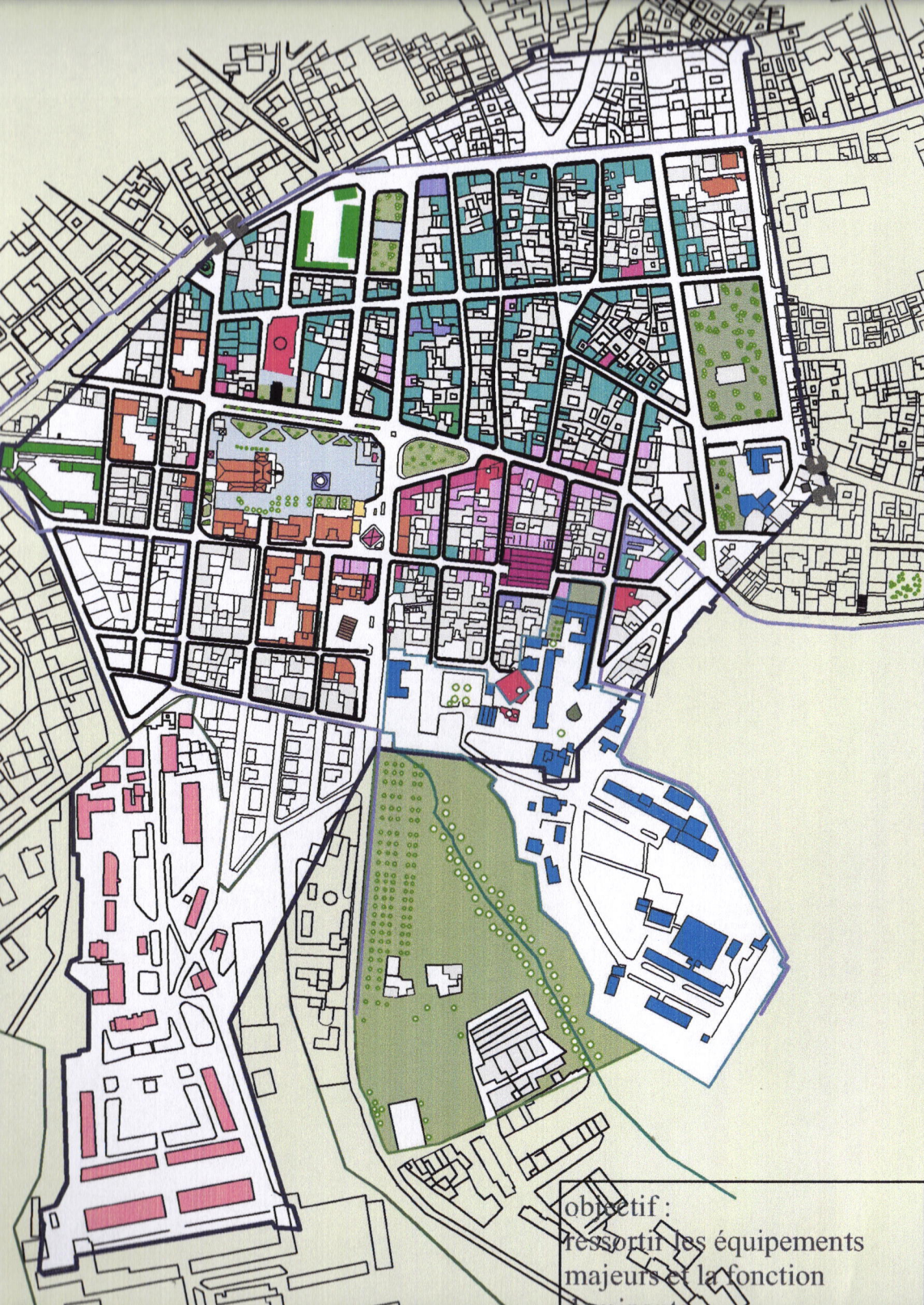


- Rue / valeur historique
- Axe structurant /VH
- Place / VH
- Souk / VH
- Éléments Architecturaux
- Mosquée El-Atik / vha
- Mosquée Sidi -Ali VH VA
- Fort Turk /VH Varchitecturale
- Éléments fort degrés de permanence Altérés
- Éléments Urbains
- Les Portes
- Tissu arabo-musulman/VH
- Enceinte / VH
- Éléments Architecturaux
- Bain /VH et VA
- Fourn / VH VA
- El- achab / VH VA
- Éléments moyen degrés de permanence
- Éléments Urbains
- Rue (Alignement) / VH
- Axe structurant / VH
- Places / VH
- Jardin des zouaves / VH
- Éléments Architecturaux
- Ecole Beno Badisse/ VH VA
- C.E.M L'Arbi Tebassi/VH VA
- Mairie / VH VA
- Marché / VH VA
- Tombeau de Raouf/ VH VA
- Hôpital militaire/ VH VA
- Caserne / VH VA
- Commissariat de police/ VH VA
- Cinéma/ VH VA
- Maison Sidi Abdellah VH VA
- M famille bourgeoise
- BNA / VH VA
- Station d'essence
- Éléments moyen degrés de permanence Altérés
- Éléments Urbains
- Place de Caravanserail/VA VH
- Éléments Architecturaux
- Mairie
- Cinéma
- Abreuvoir
- Eglise
- Temple
- Gendarmerie
- Bloc en hausse
- Dar El-halwi
- Éléments Faible degrés de permanence
- Éléments Urbains
- Tissu Actuel
- Place des Martyres
- Place de Wiaam
- Places
- Éléments Architecturaux
- Daira
- PTT
- Tribunal
- ŞAA
- Soualgaz
- OPGI
- Mutuelle agricole
- Station Urbaine
- Mosquée de Okba
- Dar Garnatia
- Limite de l'hôpital

objectif :
comprendre les éléments
qui structure la ville
"axe tissu et équipements"



objectif :
comprendre :-la logique
d'implantation et de



Légende

- Equipements administratifs
- Equipements éducatifs
- Equipements Culturels
- Equipements Culturels
- Equipements Sanitaires
- Etablissement militaire
- Marché
- Commerce "
- Alimentation "
- Variants "
- Zone résidentiel
- Divertissement
- Transport
- Station-service

Problématiques spécifiques

5- présence de plusieurs équipements générateurs qui engendrent un flux important "marché, hôpital, arrêt bus"

6- les espaces publics non exploités (soient clôturés ou bien non aménagés)

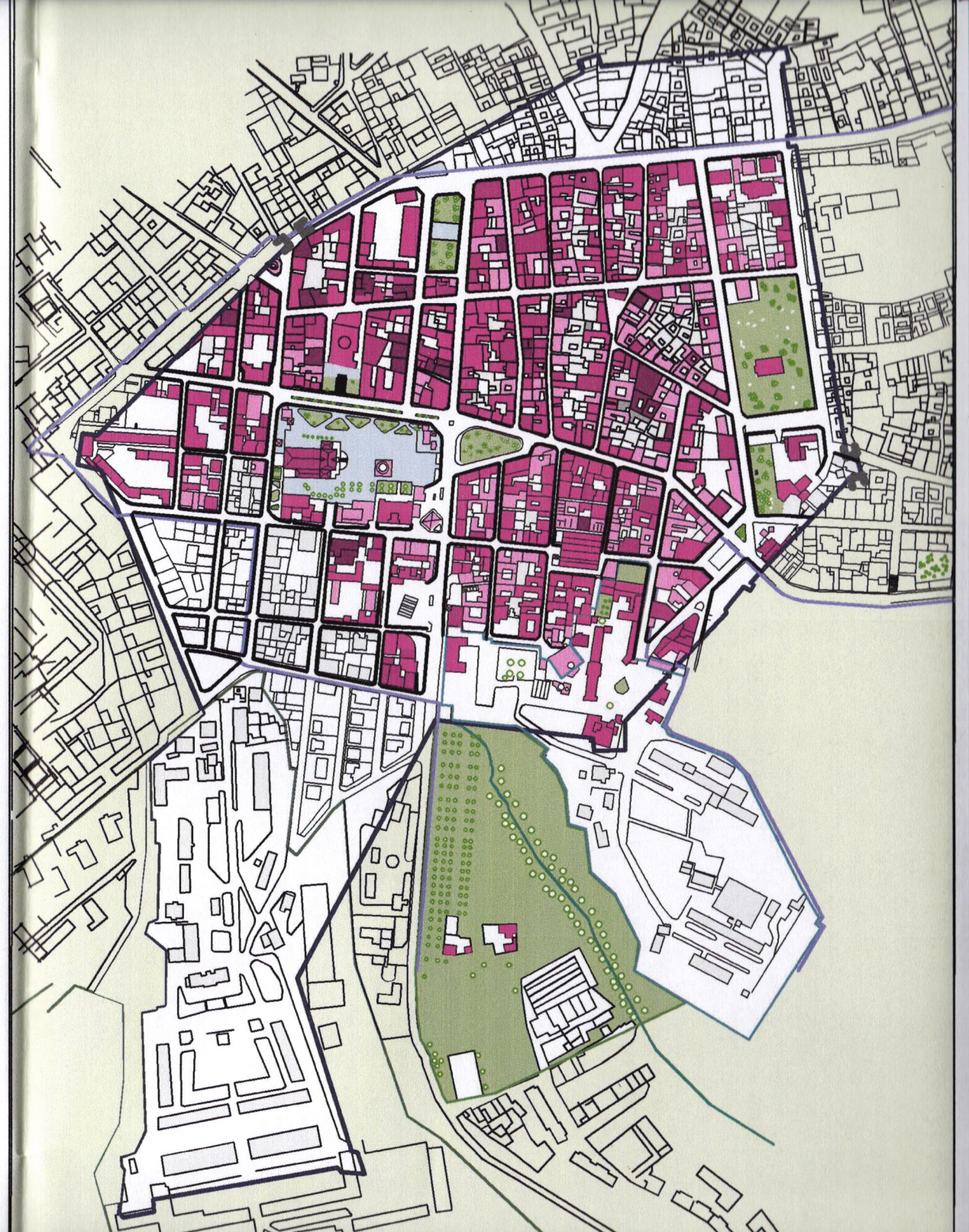
7- jardin des Zouaves comme une potentialité importante délaissée, polluée "environnement visuels" non accessible

8- présence d'espaces verts de surface importante non exploités "APC, maison de chef daira, polyclinique, Sidi abdalah"

9- utilisation des places pour des aires de stationnement

10- habitations non occupées qui rendent le tissu historique désertique

objectif : ressortir les équipements majeurs et la fonction





Légende

- Equipements administratifs
- Equipements éducatifs
- Equipements Culturels
- Equipements Culturels
- Equipements Sanitaires
- Etablissement militaire
- Marché

Zone résidentiel

Jardins
 Places

Transport

Station-service

Les constats:

5- présence de plusieurs équipements générateurs qui engendrent un flux important " marché ,hôpital, arrêt bus

6-les espaces publics non exploités (soient clôturés ou bien non aménagés)

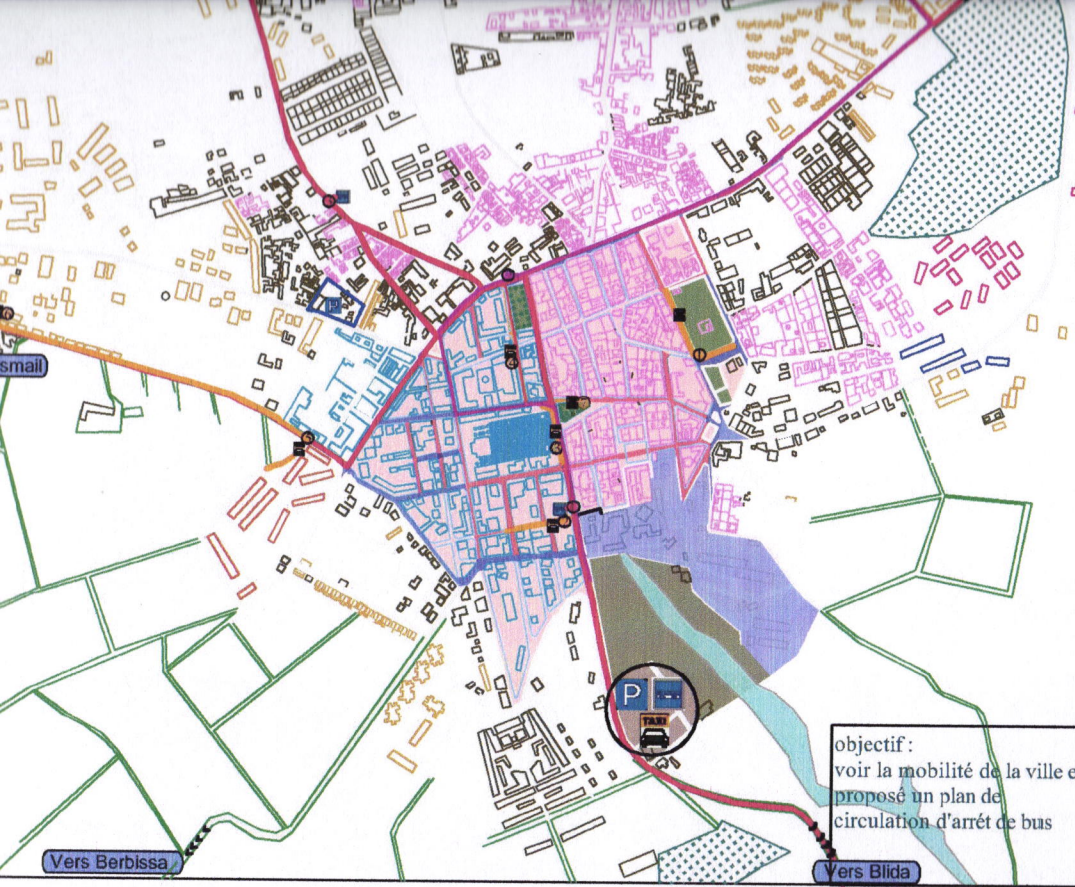
7-jardin des Zouaves comme une potentialité importante délaissée, polluée "environnement visuels" non accessible

8- présence d'espaces verts de surface importante non exploités "APC , maison de chef daïra , polyclinique , Sidi abdalah

9-utilisation des places pour des aires de stationnement

10- habitations non occupées qui rendent le tissu historique désertifier le soir

objectif :
 comprendre la relation entre les équipements et l'espace publics les zones a flux important

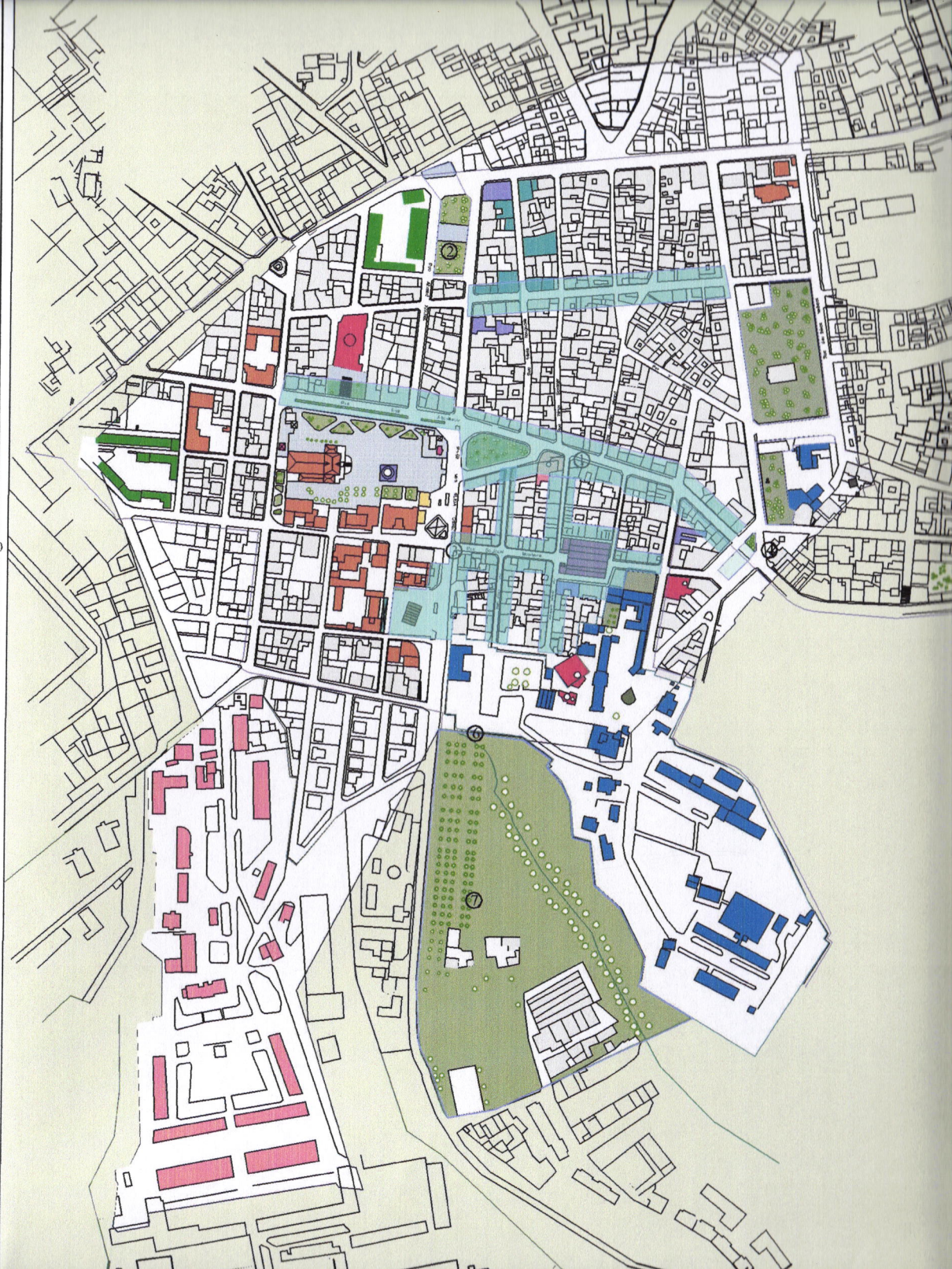


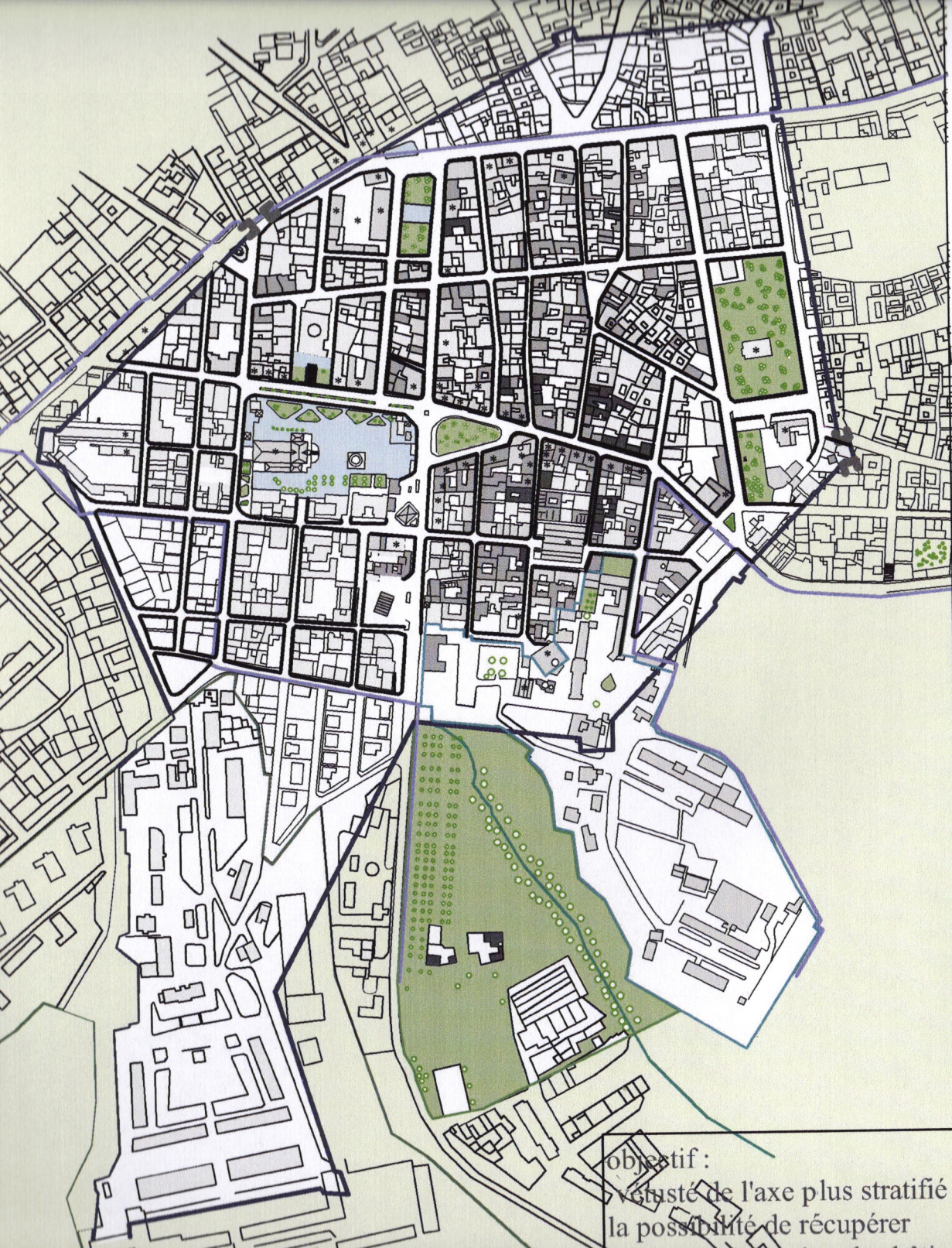
- LEGENDE
- Aire d'intervention
 - Jardin / places
 - L'hôpital
 - lignes de stationnements des taxis
 - Cheminement de transports publics
 - Cheminement de transports étudiants
 - lignes de stationnements des taxis
 - Parkings
 - Voie à double sens
 - Voie à sens unique
 - P La Gare routière projetée

- Taxis**
- 1 Taxis près de Sidi Abd Allah (polyclinique)
 - 2 Taxis près de la gare de Blida
 - 3 Taxis Près de place de la Mairie
 - 4 Taxis Mohamed Khemissti (Près de la place des Martyrs)
 - 5 Taxis de la rue Mohamed Balahouan (vers Boussmail-Chaiba)
 - 6 Taxis près du Marché et place de Wiaam
 - 7 Taxis près de la Gare d'Alger
- Transports publics**
- 1 La gare de Blida
 - 2 La gare d'Alger
 - 3 Arrêt de bus de Fouka
 - 4 Arrêt de bus de Boussmail
- Transports étudiants**
- 1 Arrêt dans la gare d'Alger
 - 2 Arrêt près de la Place de Mizan




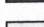
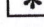
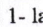
objectif :
voir la mobilité de la ville et
proposé un plan de
circulation d'arrêt de bus

- Tracé agricole
- Tissu arabo-musulman post colonial
- Tissu post colonial (structuration moderne)
- Cimetière immeubles réalisés entre 1960/1970
- Tissu arabo-musulman ancien
- Tissu colonial
- Habitat collectif
- les HLM 1947





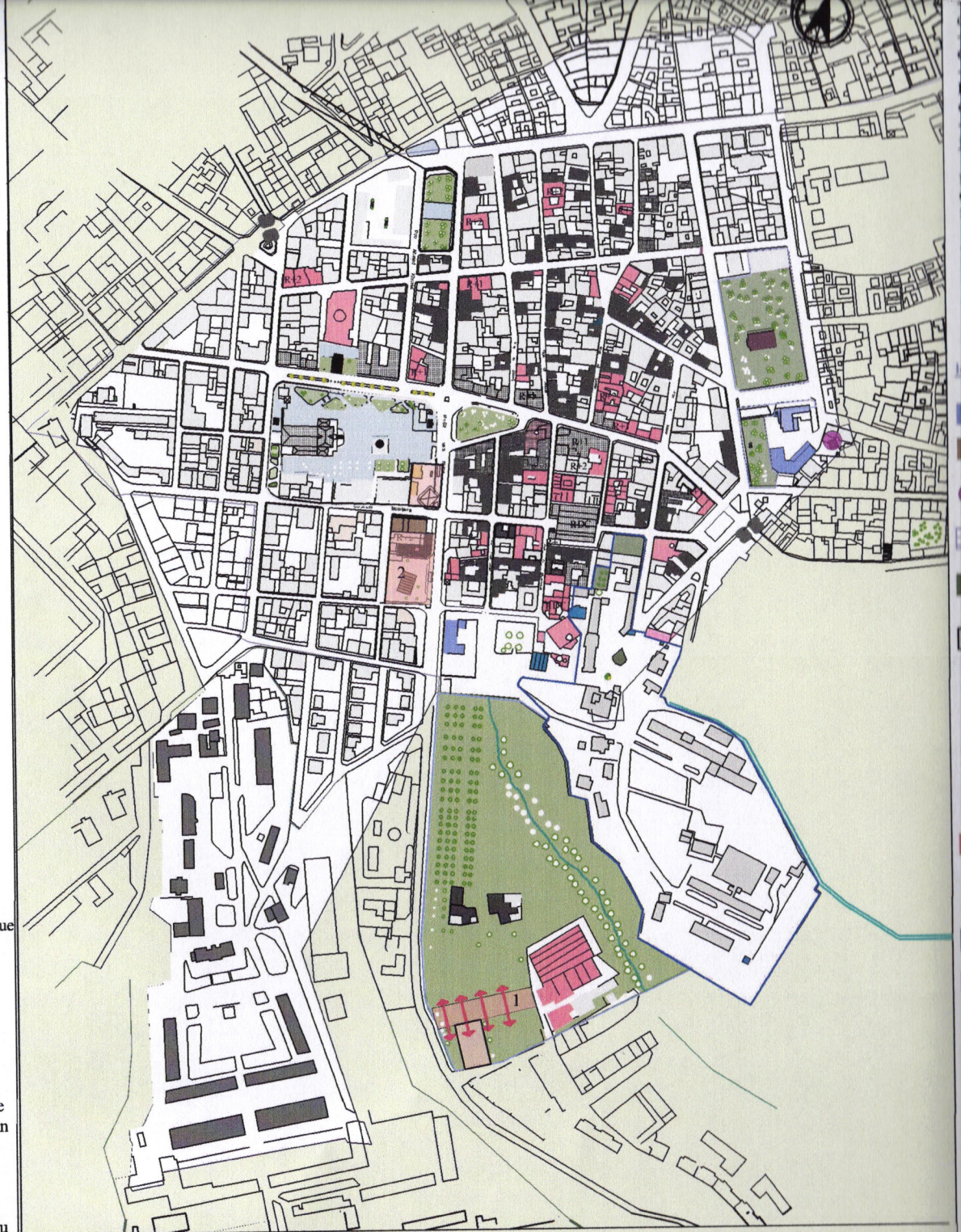
Légende

-  Construction en bon état
-  Construction en moyen état
-  Construction en mauvais état
-  Construction en ruine
-  Nouvelle construction
-  construction a valeur architecturale / historique

Les constats :

- 1- la rue souk et rue de l'hospital sont en état de vétusté avancé
- 2- le tissu arabo-musulman est en entrain de perdre son identité par la dégradation de son cadre bâtis sans opération qui lutte contre sa
- 3- apparition des constructions précaires et des interventions nouvelles au sein du tissu ancien
- 4-l'abandon et la vétusté de

objectif :
 - révisité de l'axe plus stratifié
 - la possibilité de récupérer



re de	Mérival	ville Dublin dans le cadre de développement durable	la ville d'Anguier	
analyse perceptuel Keven lynch Espaces publics gens et vécu	Approche morphologique fonctionnement bâtie/voies	Approche morphologique bâtie fonctions	Approche morphologique Espaces publics fonctionnement gens et vécu	Tisse entre de la méth ces o

Diagnostic et identification

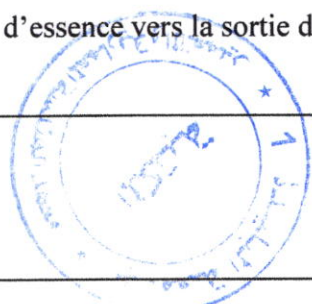
Interprétation des fonction qui manques comme des espaces de séquences spatiales	des projets contemporaines Places habitats au espaces mixes	nouveaux matériaux Et mobiliers urbain		Conco liaiso espa une r cont l'opti ville
----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	----------------------------------------	--	-------------------------------------------------------------

Conception de projet urbain

projet est constitué des plusieurs sites , places	le projet est constitué des plusieurs sites	le projet se prolonge un axe matrice	le projet se prolonge sur parcours des ruelles de centre historique	La dis l'obje la for
culé par des fonctions	les projets sur l'avenue sont articulé par la vois mais les autres ne sont pas articulé	les projets sur l'avenue sont articulé par la vois	les projets sont articulé par un parcours touristique	On p cont fonct parco d'abo
compacte et fluide	ouverte centralité	ouverte	Radio concentrique	La f est site obj soc
organisation par le parcours journalier des gens « plus fréquenté	Organisé selon l'axe matrice	Organisé sur l'axe matrice	organique- mixité selon la mentalité villagois	la for organ suive morp ville
identiel divertissement	institutionnel-commercial	résidentiel - touristique commercial	résidentiel - touristique divertissements	l'artic concr action la voc

2-4.10) Lecture synchronique de l'aire d'étude : (lecture des caractères de l'urbain)

3-2.10) Programme définitif maintenue

	Action proposé de POS	les actions maintenue et proposé
<p>Zone homogène 1 Tissu précoloniale</p>	<p>Réhabilitation Démolition /reconstruction Reconversion de polyclinique Restauration de fort Turc Reconstruction du marché couvert Reconversion de la maison de Sid Ali Mobarek a un musée Densification</p>	<p>Réhabilitation Démolition reconstruction selon la conformation de tissu Reconversion de polyclinique en Hôtel Restauration de fort Turc Préservation des maisons a valeur architecturale Reconversion de la maison de Sid Ali Mobarek a un musée Densification</p>
<p>Zone homogène 2 Tissu coloniale</p>	<p>-Rénovation -Aménagement paysager du boulevard Othman Tolba « rue Blida » -Déplacement de la gare routière vers la route d'Alger -Déplacement de la station d'essence vers la sortie de la ville</p>	<p>-Réaménagement de places clôturées -Déplacement de Gare routière vers l'entrée de jardins des Zouaves -Déplacement de la gare routière vers la route d'Alger -Remplacement de la gare routière par un parking sous-sol pour la ville avec un équipement administratif Déplacement de la station d'essence vers la sortie de la ville</p>
<p>Zone homogène 3 Tissu post coloniale en dehors de notre aire d'étude</p>		

Projet urbain dans un centre historique

Renouvellement de centre historique de la ville de KOLEA

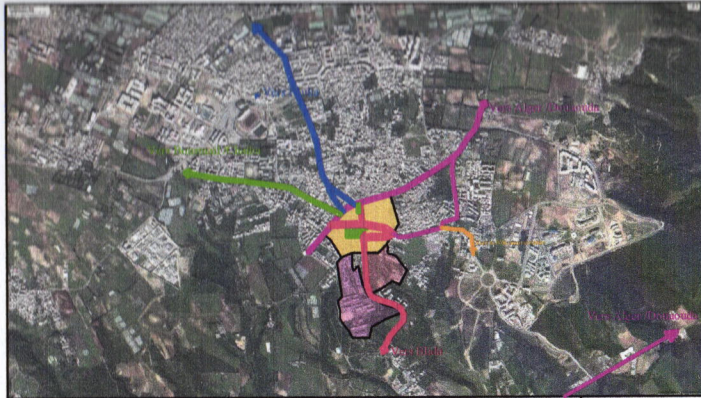
La revalorisation des espaces publics anciennes « Jardins des Zouaves »

Zone homogène 4 L'Hôpital	Rénovation de certains blocs Prévoir une entrée depuis la rue Blida	Prévoir une route d'évitement depuis l'extension de la ville
Zone homogène 5 Le parc urbain	Aménagement de parc Interdiction de stationnement	-Réaménagement de jardin des zouaves a un parc de loisir

Tab.3.14 : *Programme proposé*

3-3) Cadre opérationnelle :

« Création d'un pôle culturelle/ cultuelle en continuité avec le centre historique de la ville de Kolea »



Site d'intervention / la ville

les actions entreprise d'instrument :

malgré la non conformité d'étude "pos1" avec les actions qui sont entrain d'être établie au périmètre d'étude ya des orientation qui étaient confondue avec notre actions a mener

Actions a mener :

- l'hopitale doit participer a la voie urbain environnante
- la rénovation des construction qui donnent sur les axes principaux
- amélioration de l'accéssibilité de l'hôpital d'apres la rue blida RN 69
- protection de l'environnement au niveau de jardin des zouaves
- réalisé sur aire de stationnement souterrain
- déplacement de la gare routière vers la rue D'alger en place un parkings aux étages

*** les recommandations**

L'hôpital : (5.4 HA)

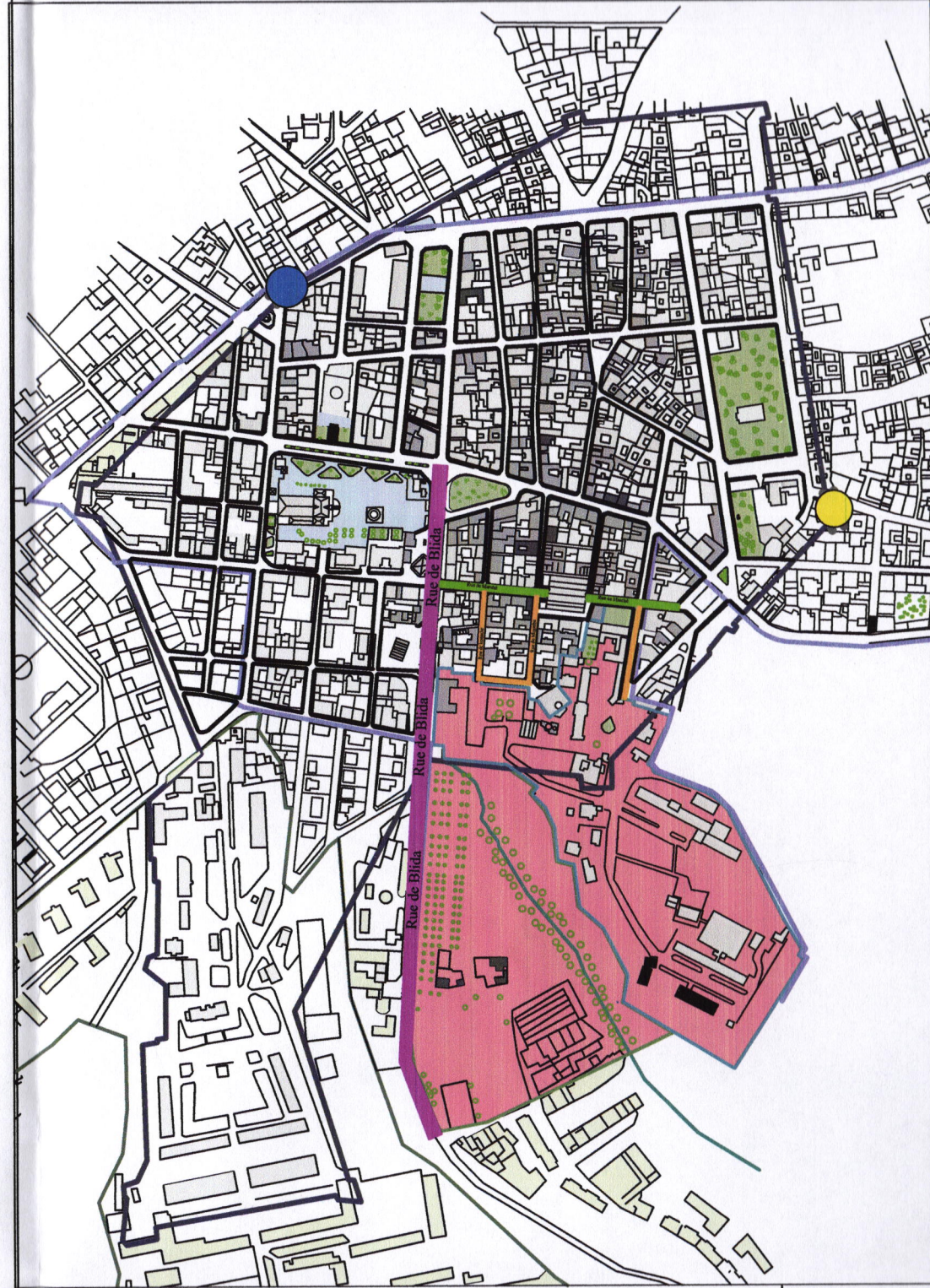
- il ne répond pas aux besoins actuels et manque de services (Donc ,on prévoit un équipements multi services hospitalières , et une polyclinique)
- Des épidémies causé par une pollution au niveau des eaux usées qui s'écoulent devant l'hôpital (Donc , On propose de couvrir l'oued par un tunnel , et crée une promenade au dessus) par laquelle ,on peut profiter à la dimensions passagère du jardins et le réanimé

L'arrêt de Bus : (1700 m²)

- déplacement de la gare routière vers la rue D'alger en place un parkings aux étages , engendre une congestion de circulation au niveau de centre ville (Donc ,on propose de la déplacer à l'extrimité du jardins pour résoudre le problème d'une part ,et réanimer et réexploiter le jardins d'autre part , et crée des bus interurbains pour joindre les autres gare routière ou arrêt de bus)
- Ainsi , on prévoie de réaliser un parking souterrain à la place de l'ancienne gare (pour le problème de stationnement)

Le jardin des Zouaves :(4.3 HA)

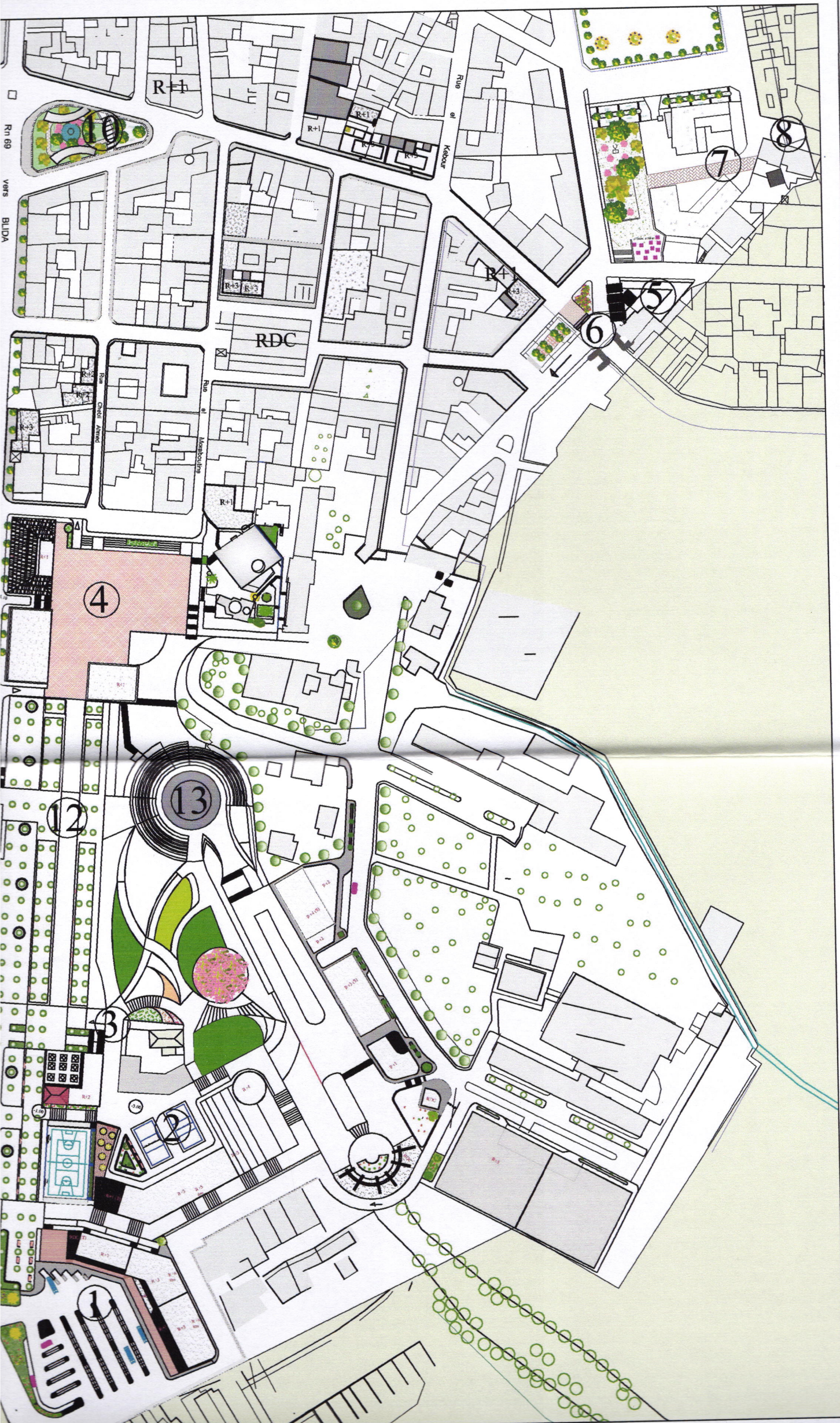
- Revaloriser le jardins , et le participer avec l'hôpital ,ainsi avec tout le centre ville
- Protéger et profiter de la trame végétale et l'alignement d'arbre pour crée une promenade
- faire participer l'hôpital avec le jardins avec une 2ème promenade pittoresque
- l'aboutissement de 2 promenades crée un point de rencontre important (Donc faire participer ce point avec la ville)



Légende

- Site d'interv
- Zone de l'h
- Zone de jar
- Zouaves
- Parcours str
- matrice
- Parcours str
- Secondaire
- Parcours de
- Parcours d'
- Parcours de
- Construc
- Construc
- Construc
- Construc
- Nouvelle

parcours
publics anciens "Jardin des Zouaves"



le programm

- ① gar
- ② centr
- ③ resta
- ④ bibli
- comp
- ⑤ mais
- artis
- ⑥ req
- por
- ⑦ recor
- Hot
- resta
- TUR
- ⑨ rean
- plac
- ⑩ rean
- plac
- ⑫ -pro
- ⑬ -am

P. Opérationnelle



Plan de composition

Conception : P. L. L. L.
Source de fond de carte: P. L. L. L.
Échelle : 1/5000





Gare routière



Requalification de la p



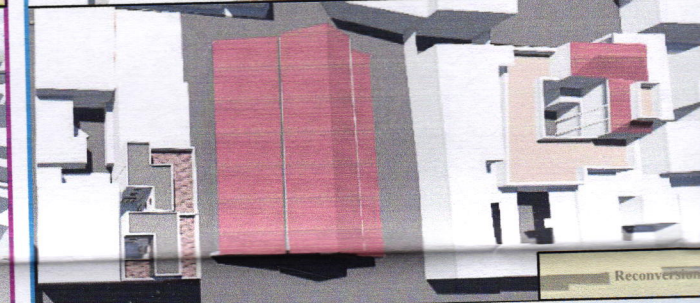
Revalorisation de jardin des Zouaves



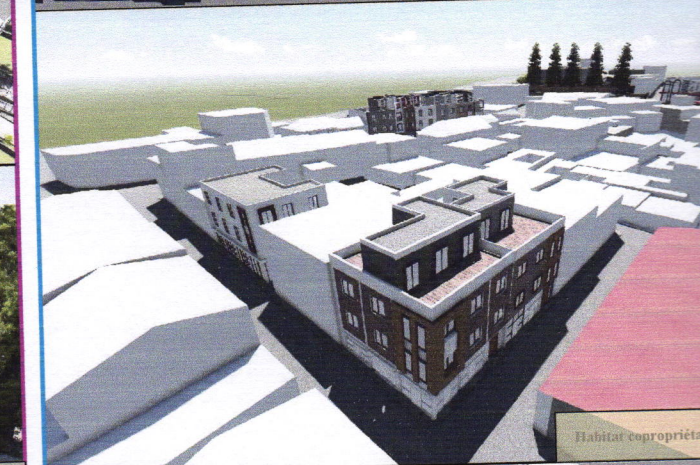
Habitat copropriétaire



Reconversion



Parc de copropriétaires



Habitat copropriétaire



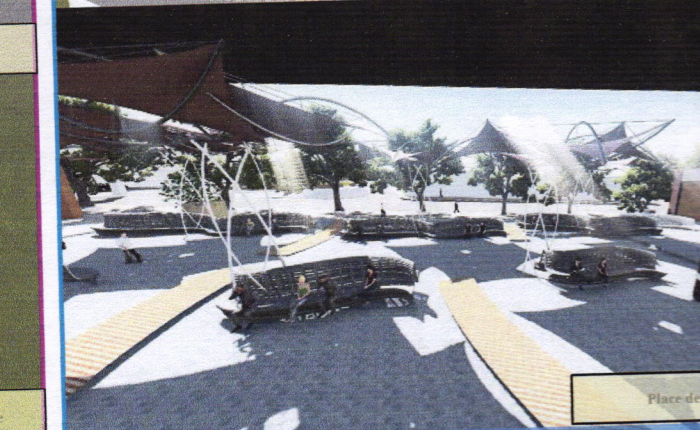
Immeuble de bureaux



Jardin de



Aménagement place de la Mairie



Place de

Parcours touristique "passagère et culturel"

Parcours commercial culturel

historique de la ville

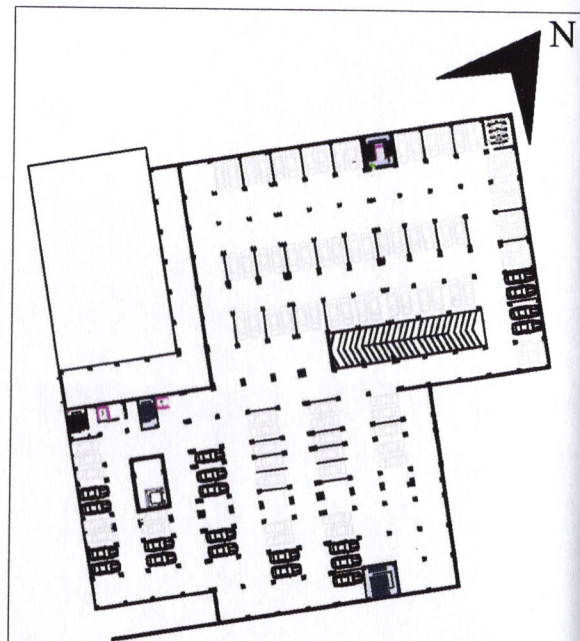
Composantes : galerie , kiosque , sortie de parking

Sensoriel : minérale , protégé de soleil , traitement de la route en pavé pour sentir le passage vers l'extension .

Véçu : pôle culturel -culturel



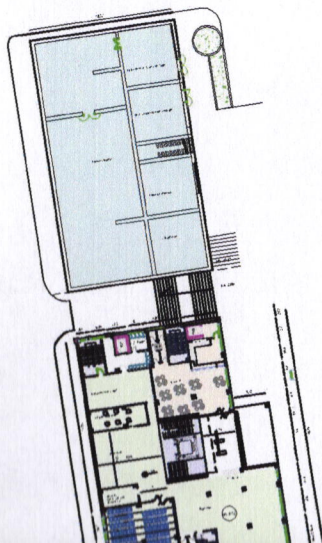
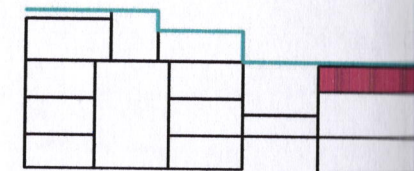
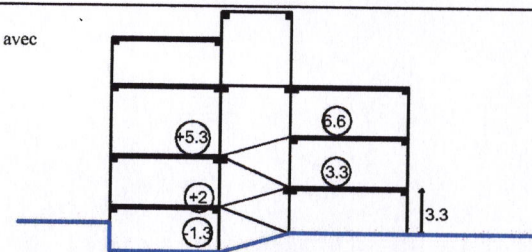
1er sous sol



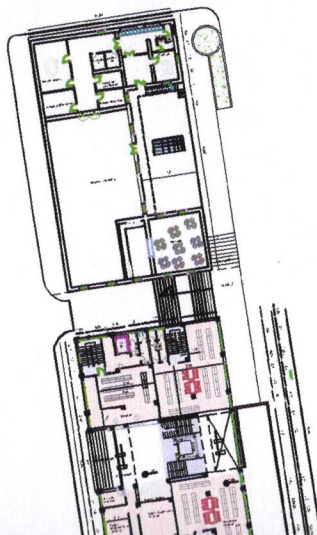
2ème sous sol



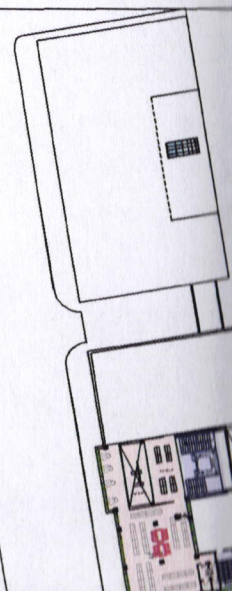
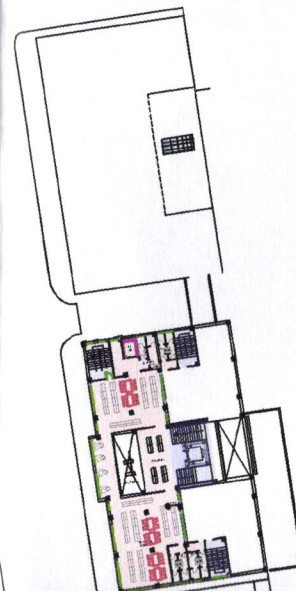
les gabarit sont homogène avec l'existant avec le dégradé marqué par les hauteurs



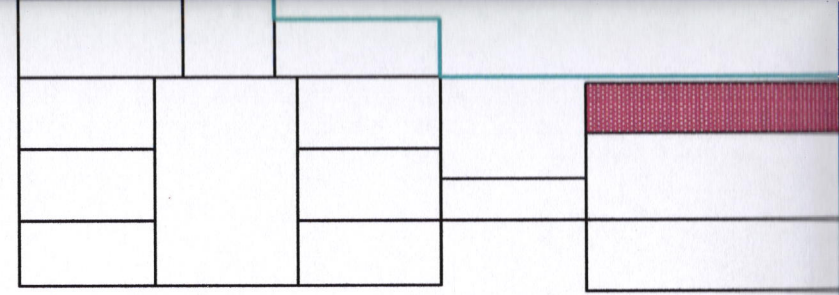
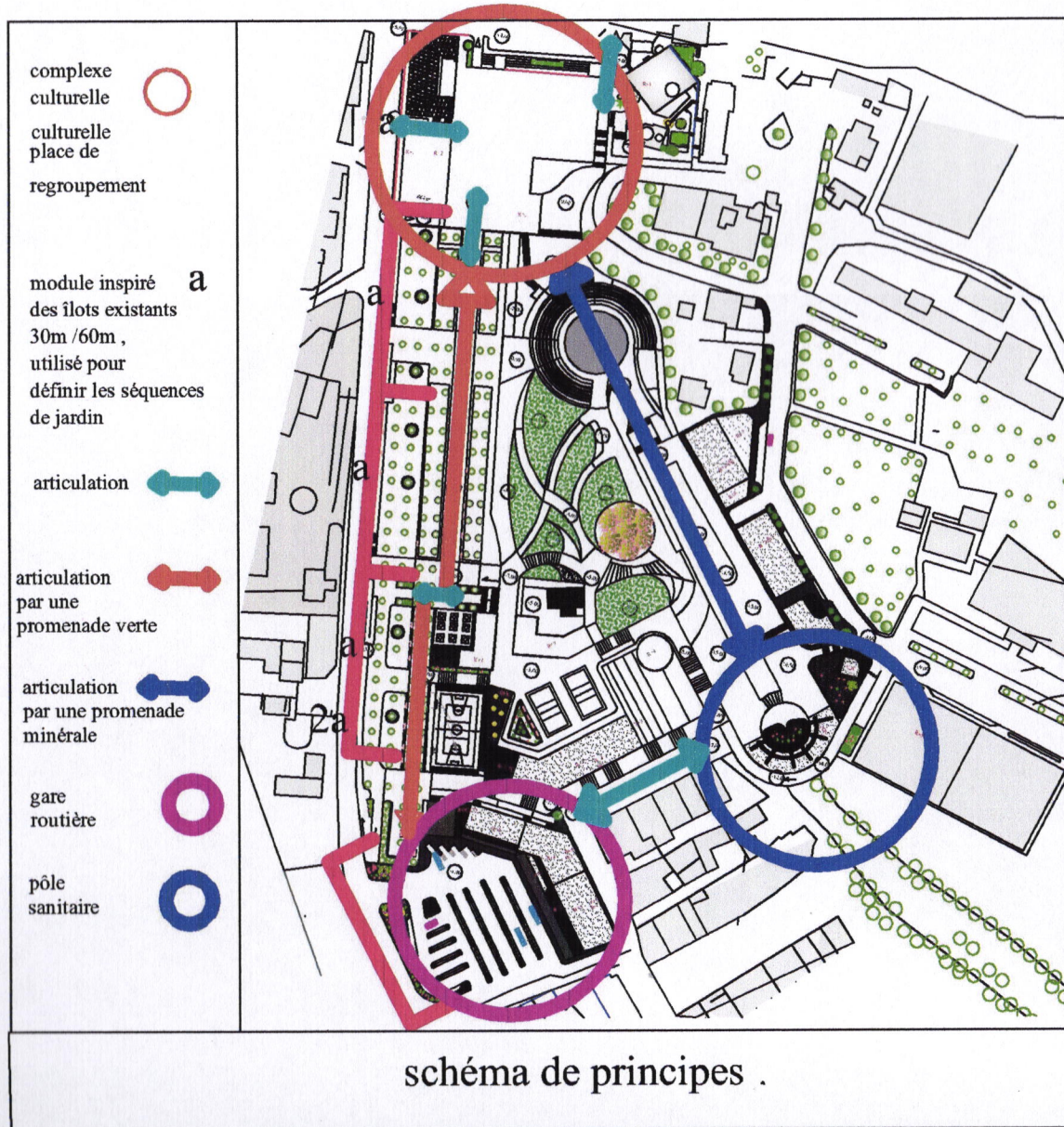
exposition
espace technique
stockage et



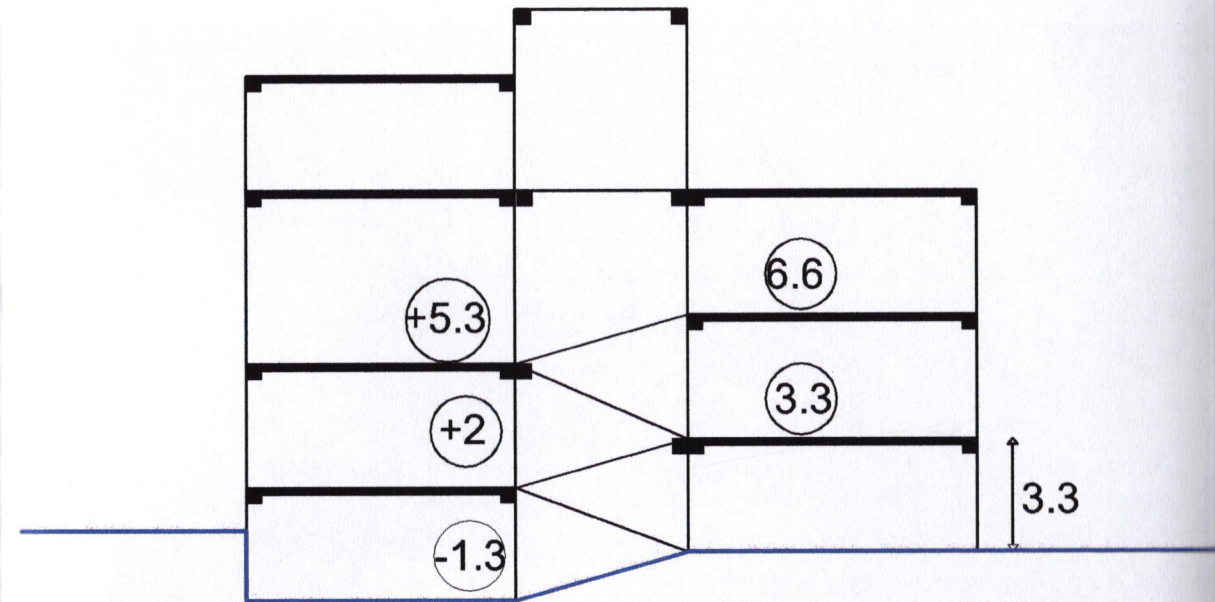
exposition
espace technique
stockage et



historique de la ville de Kolea
 situation : point d'articulation entre le jardin des Zouaves et le centre historique de la ville
 composantes : galerie , kiosque , sortie de parking
 sensoriel : minérale , protégé de soleil , traitement de la route en pavé pour sentir le passage vers l'extension .
 vécu : pôle culturel -culturel



les gabarit sont homogène avec l'existant avec le dégradé marqué par les hauteurs



Coupe AA



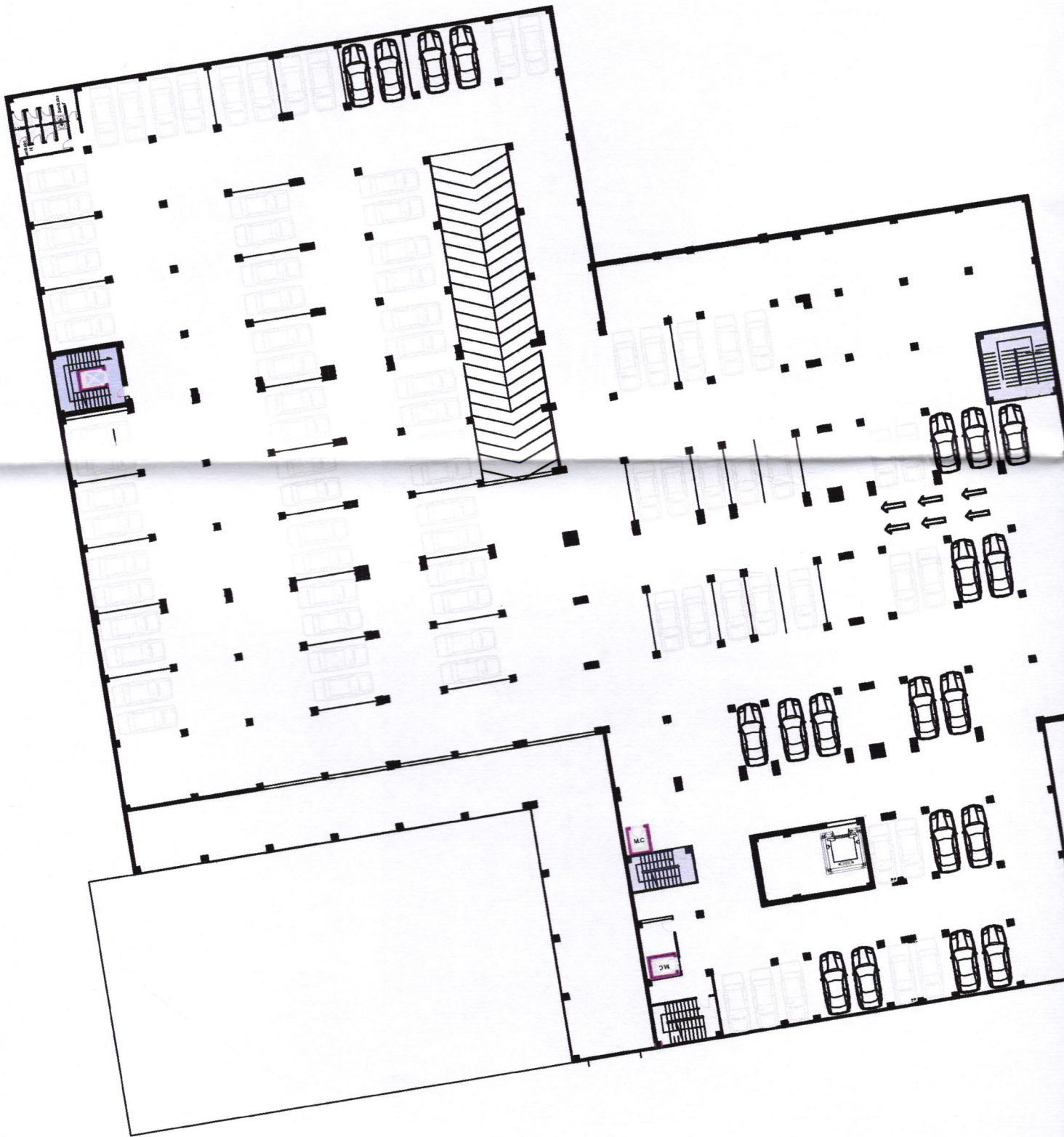
+6.50

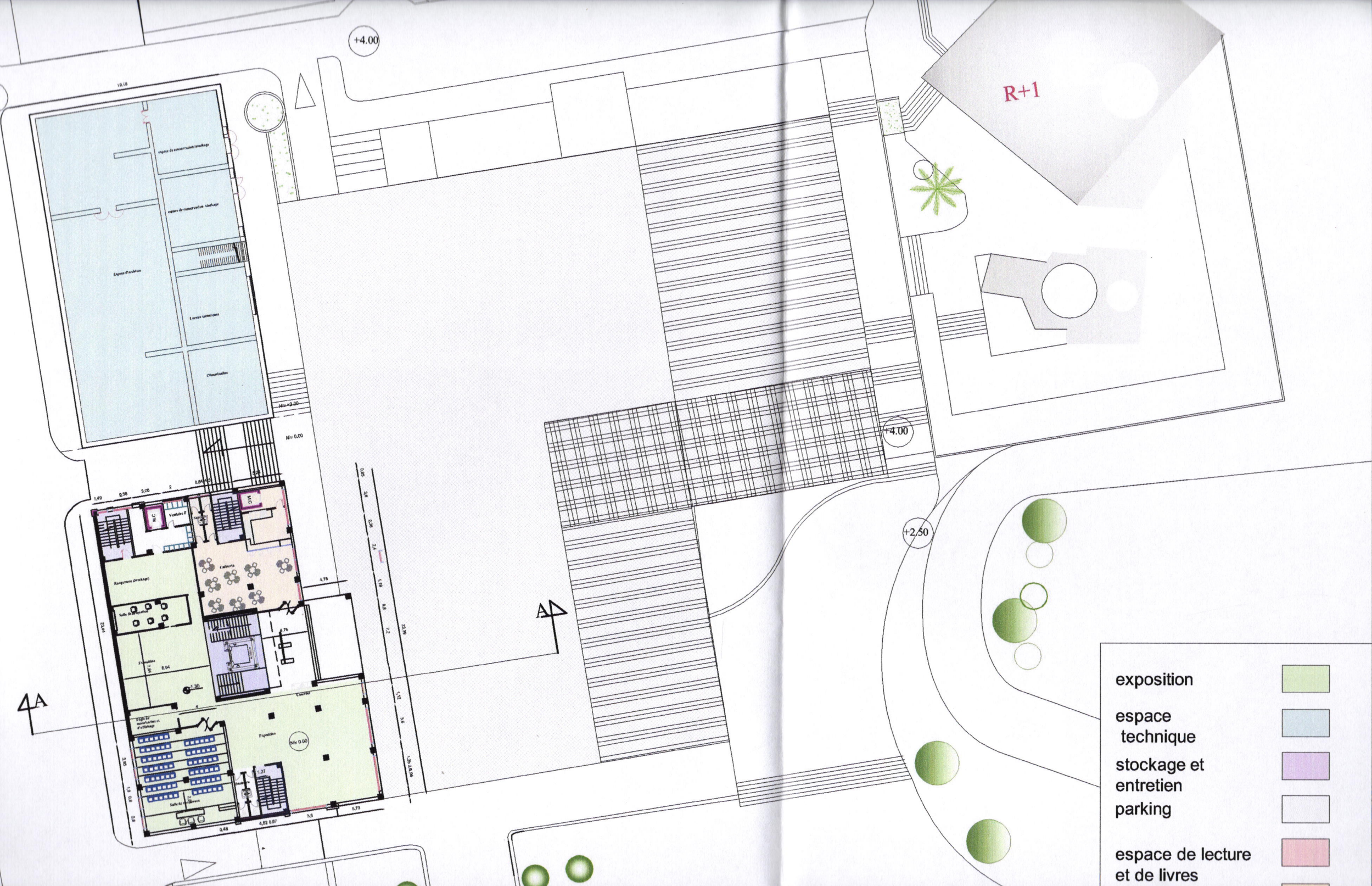
+4.00

+5.10



- exposition
- espace technique
- stockage et entretien
- parking
- espace de lecture et de livres





+4.00

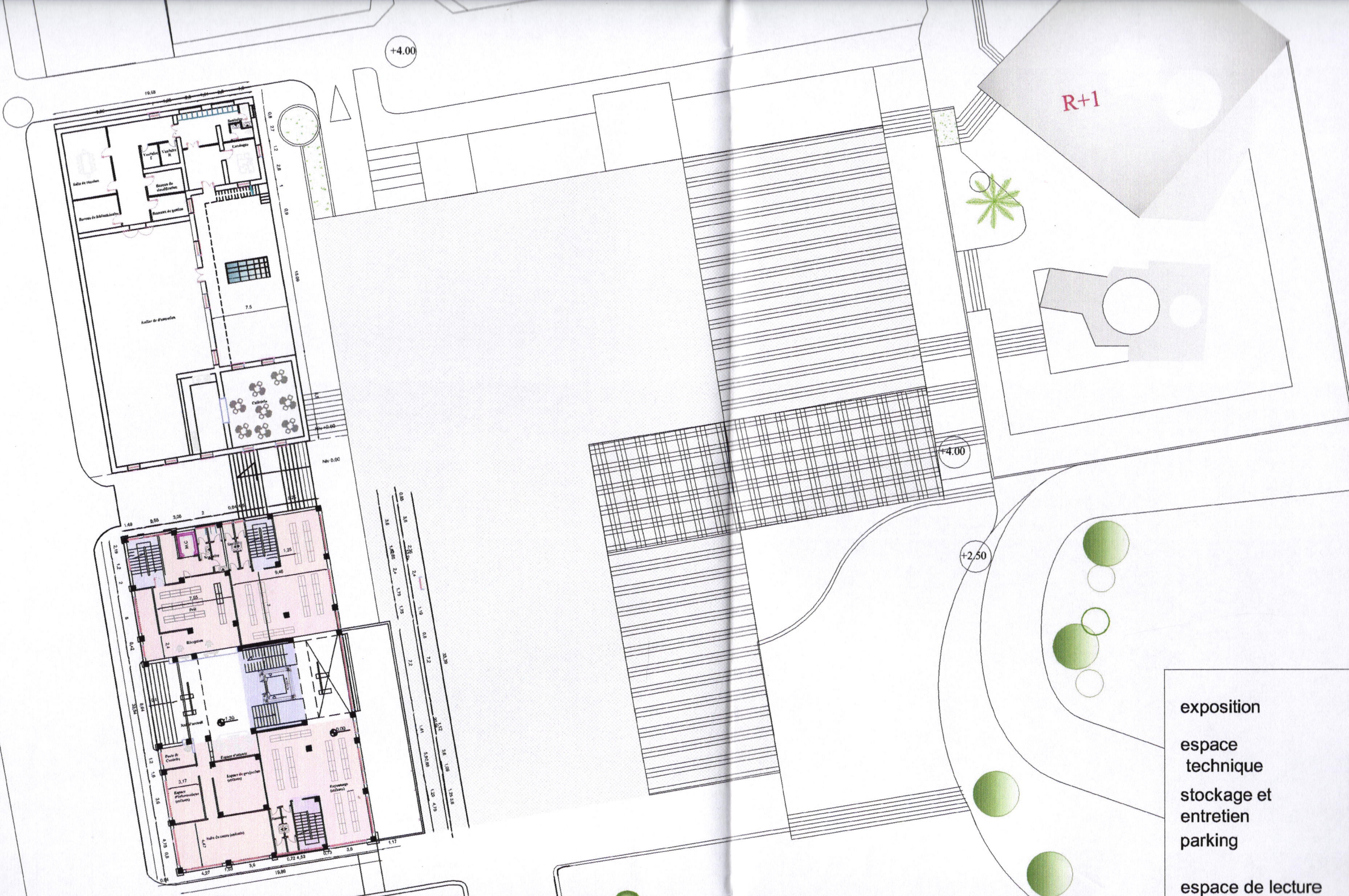
R+1

+4.00

+2.50

4A

- exposition
- espace technique
- stockage et entretien
- parking
- espace de lecture et de livres



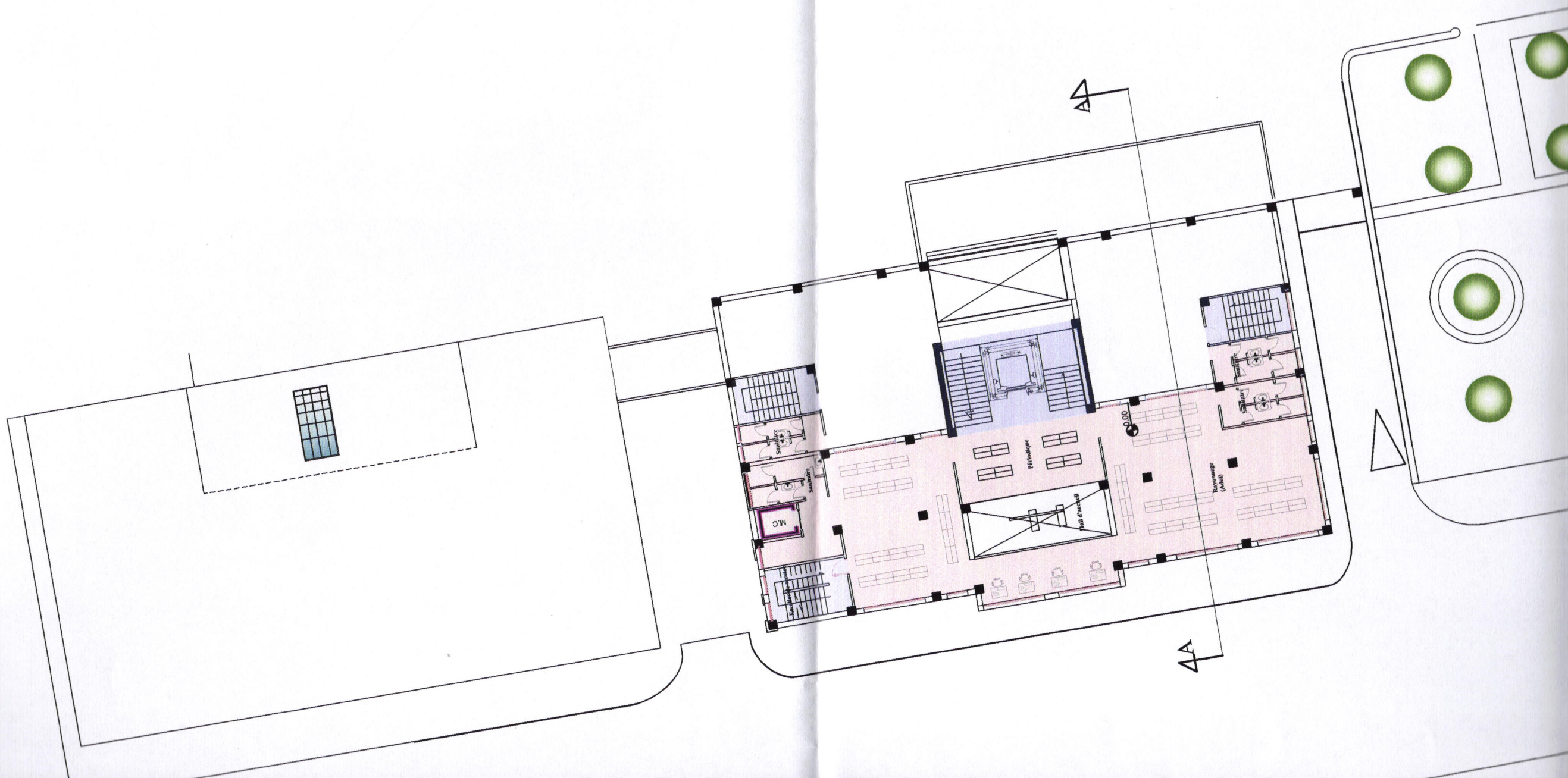
+4.00

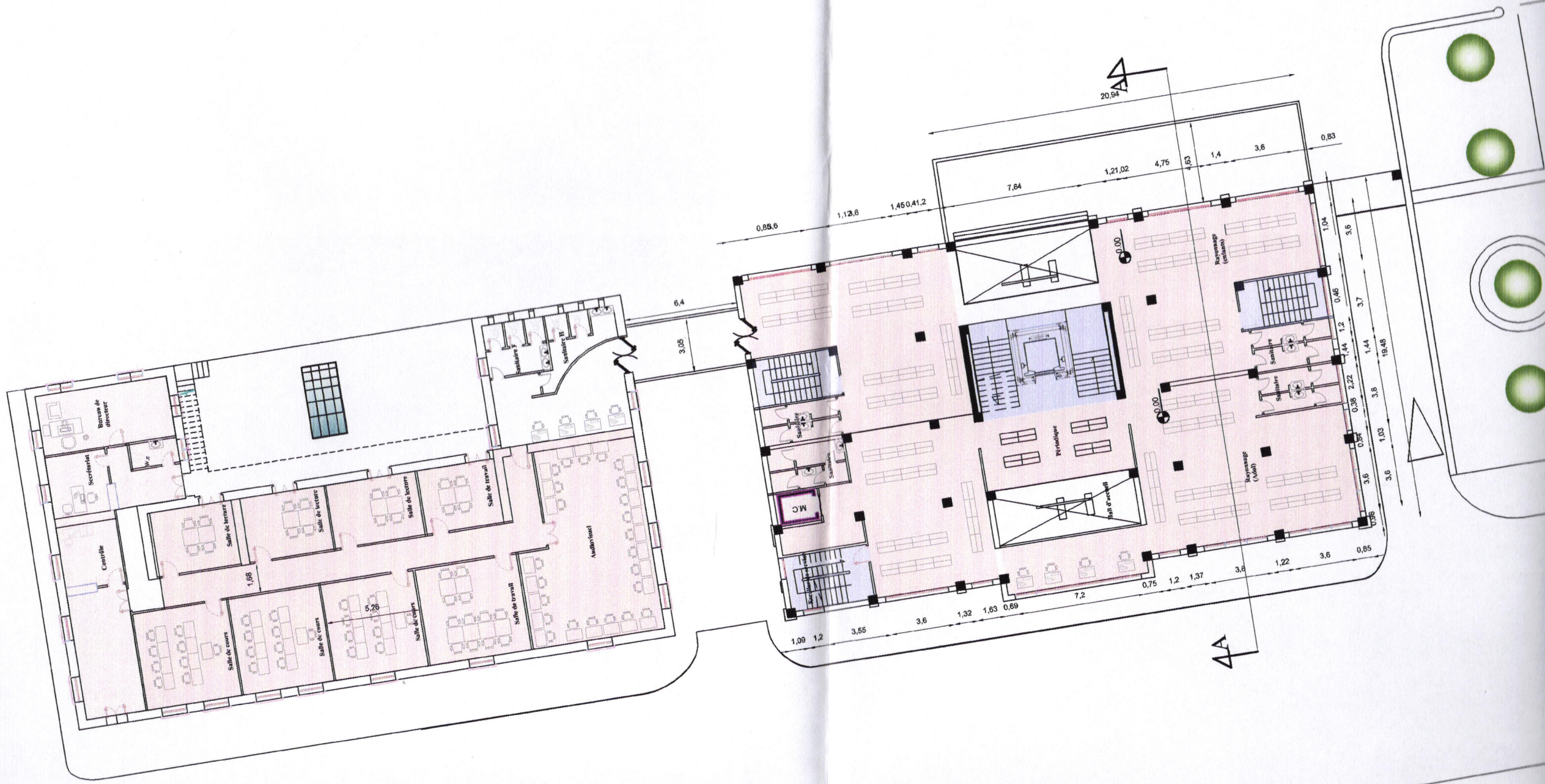
R+1

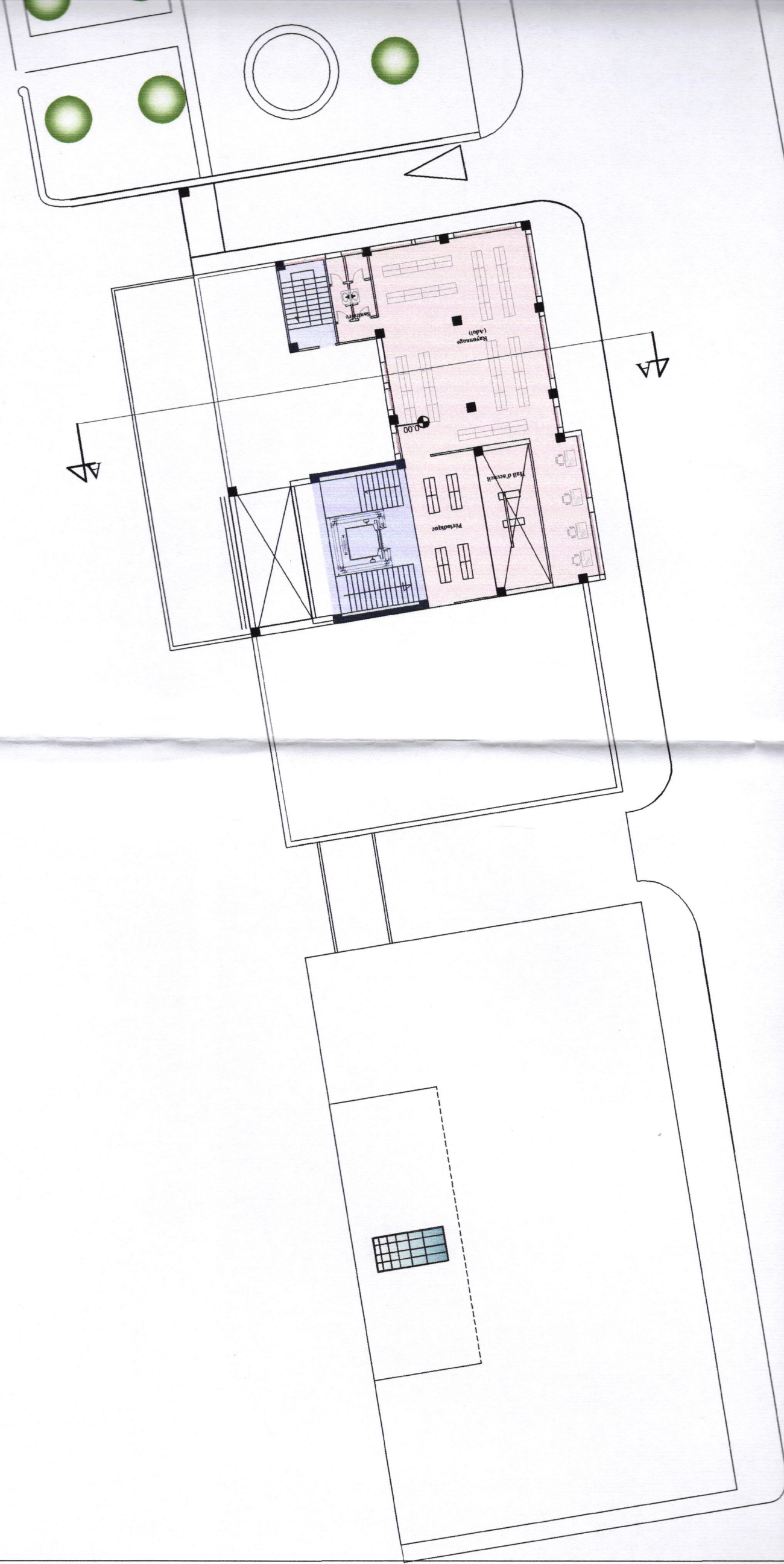
+4.00

+2.50

- exposition
- espace technique
- stockage et entretien
- parking
- espace de lecture et de livres







Conclusion général :

L'objectif initial de ce travail consistait à explorer comment abordé le renouvellement urbain dans me contexte d'un centre historique non classé.

La démarche est constituée de 03 phases principales :

- La 1^{ère} phase a consisté à formuler et clarifier le thème et les problématiques recensés au niveau du site.
- La 2^{ème} phase avait pour l'objectif de développer nos connaissances théoriques pour une investigation autour des principales notions et concepts de la problématique développée.
- La 3^{ème} phase consistait à mettre en œuvre les acquis des analyses thématique, historique et morphologique pour développer une proposition de renouvellement urbain à partir de la revalorisation des espaces publics de la ville de Kolea (Jardin des Zouaves).

Notre travail nous a permis de formuler quelques pistes d'étude et de ka recherche pour poursuivre cette recherche :

- *L'importance du parcellaire dans le renouvellement urbain des centres historique.
- *Le rôle des parcours historique dans la requalification des centres anciens.

BIBLIOGRAPHIE :

I. OUVRAGES :

- ALPHAND.A et BARON.F , L'art des jardins : parcs, jardins, promenades, Rothschild ; Editeur, Paris (1885)
- Levy Spigai.A, Le plan et l'architecture de la ville, , Ed.CLuva, 1989
- Ariella Masboundji, Dessine-moi une ville, Ed : LE MONITEUR ,2011
- BANSSAND.M , COMPAGNON.A ,JOYE. D ,STEIN.V , Vivre et créer l'espace public .Lausanne :Presses polytechniques et universitaires romandes(2001).
- BARILERO Bernard , BORDREUIL Jean-Samuel , CHAUDOIR Philippe , OSTROWETSKY Sylvia et SPADON Pierre –Louis , La forme urbaine-recherche sur les interventions culturelles en espaces public , Cercles ;Editeur (1988).
- BERTRAN.J-M et LISTOWSKI .H , Les places dans la ville ;Lecture d'un espace public, Dunod ; Editeur.Paris (1984).
- BONILLO Jean-Lucien, L'analyse morphologique et le projet urbain dans Intergéo-Bulletin, 1995
- BOYER.A, ROJAT ,et LEVEBRE Elisabeth, Aménager les espaces publics, le mobilier urbain , Moniteur ;Editeur, Paris (1994)
- BRUNON.H ,et MOSSER.M , L'art du jardin du début du XXe siècles à nos jours, Extraits du dossier à paraître au centre de documentation pédagogique (2010).
- CASTEX.J, DEPAULE J.C , PANERAI Ph , Forme urbaines : De l'ilot à la barre, Dunod ;Editeur ,Paris (1980).
- CHELKOFF G, Le public et son espace :Comment s'entendent-ils ? in espace et sociétés, Espace public et complexité, L'harmattan ; Editeur , Paris .
- CHOY F, MERLIN P , Dictionnaire de l'urbanisme et l'aménagement, PUF ; Editeur , Paris (1980)
- DESABLET.M , Des espaces urbains agréables à vivre, Edition du Moniteur , Paris (1988)
- DESCHAMPS .C et DAYD.A , L'aménagement des espaces verts ;Conception technique et réalisation , dossier d'études et travaux, modalités administratives, Edition du Moniteur. Paris (2008)
- DONADIEU.P et MAZAZE , Des mots de paysage et de jardin, Edition Echucagri.(200)

- DRISS.N, La ville mouvementée ;espaces publics ,centralité , mémoire urbaines à Alger, Edition L'harmattant (2001).
- DEVILLERS Christain, Le projet urbain in Conférences Paris d'architectes, Pavillon de l'Arsenal, 1994
- FICHER G-N , Psychologie sociale de l'environnement, Edition Nathan.(1992).
- GAUTHIEZ .B , Espace urbain, vocabulaire et morphologie, Edition Patrimoine, Paris. (2003)
- GAUTHIEZ Bernard, L'approche de la morphologie urbaine aujourd'hui, In Villes d'hier, ville d'aujourd'hui en Europe, Fayard Editions du patrimoine, Paris 2001.
- Organisation des nations unies pour l'éducation , la science et la culture, Patrimoine et Développement Durable dans les Villes ,Historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations, Bureau de l'UNESCO à Rabat ,Bureau multipays pour : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, et Tunisie, 2004
- LACUB , Guide de conception des espaces publics communautaires, Communauté urbaine de Bordeaux.(2009)
- LARCHER J-L et GELGEN T , Aménagement des espaces verts urbains et du paysage rural (Histoire-Composition- Eléments construits) .Editions TEC et DOC.(2012)
- LEFEBRE A , Les parcs et les jardins ,Librairie Hachette et Cie. Paris .(1871)
- LYNCH K,L'image de la cité , Edition Dunod ,Paris. (1979)
- LEVY Albert et SPIGAI Vittorio, "Le plan et l'architecture d'une ville", Ed. Cluva, Venise, 1989
- PANERAI Philippe et MANGIN David, "Le Projet urbain", Editions Parenthèses, 1999
- PANERAI Ph. et LANGE J.: Formes urbaines, tissus urbains. Essai de bibliographie raisonné (1940-2000)- METL 2001
- Patrizia INGALLINA, le projet urbain ; que sais-je ? , Ed : Presses Universitaires de France, 2010
- PANERAI P, DEPAULE J-C et DEMORGON M, Analyse urbaine, Edition Parenthèse . (2002).
- PECHERE R , Grammaire des jardins ; secrets de métier , Edition Racine, Bruxelles. (2002).
- PINON P, Lire et composer l'espace public ,Edition STU (service technique de l'urbanisme) , Paris . (1991).
- RONCAYOLO M., , Lectures de villes, formes et temps, Eupalinos, Parenthèses, Paris, 2002.
- ROSSI A, L'architecture de la ville , Edition Grollion. (2001)

- REMY A., Morphologie urbaine. Ed Armand Collin. Paris 2004.
- SAIDOUNI M , Eléments d'introduction à l'urbanisme ; histoire méthodologie réglementation, Edition Casbah. (2001)
- SABLET De M , Des espaces urbains agréables à vivre, Places rues squares et 239 jardins , Edition Moniteur , Paris.(2004).
- SITTE C , l'art de bâtir les villes ; L'urbanisme selon ses fondements artistiques, Edition de l'Equerre, Paris.(1980)
- TOUAM Benhassine N,Approche théorique sur la notion de l'espace vert , Edition de L'université Mentouri Constantine.(2004-2005)
- TOUSSAINT J-M et ZIMMERMANN M, User, Observer ,Programmer et fabriquer l'espace public ,Edition Presses Polytechnique et universitaire Romandes, Lausanne. (2001).
- TSOMIS Yannis (sous la dir/), Matières de ville, Projet urbain et enseignement, Editions de la villette, 287 p., Paris, (2008).
- Ville de Lyon ; une charte pour valoriser l'occupation de l'espace public.
- ZEPF M, Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains, Edition Lausanne ; Presse polytechniques et universitaires romandes. (2004).

II. Mémoire de magister :

- BOUDJABI NAOUEL HANANE, LES STRATEGIES DE LA RECONSTRUCTION DE LA VILLE SUR LA VILLE, ANALYSE D'UN CAS D'ETUDE : CONSTANTINE, UNIVERSITE MENTOURI « Constantine », 13- 02- 2005.
- BOUSSERAK Malika, La nouvelle culture de l'intervention sur le patrimoine architectural et urbain : la récupération des lieux de mémoire de la ville précoloniale de Miliana, mémoire de magister, EPAU, Alger, 2000
- BOUANANE KENTOUCHE NASSIRA, Le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines Algérienne, UNIVERSITE MENTOURI « Constantine », 30 Avril 2008
- HAMMA Walid , Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils, Le cas de la ville historique de Tlemcen, Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen, 7 Juillet 2011
- KRIBECHE YUCEF- ALI Jennie Fatima- Zohra, POUR UNE REVALORISATION DE L'ESPACE PUBLIC TRADITIONNEL DANS LA VIEILLE VILLE DE CONSTANTINE, UNIVERSITE MENTOURI (Constantine)
- Jean-Philippe Dind, LA GESTION DE PROJETS URBAINS, Projets d'aménagement concertés dans des secteurs déjà bâtis : exemples en Suisse Romande, Orégionyon, Lausanne, janvier 2011
- SAFRI Saïd, RENOUELEMENT URBAIN D'UN CENTRE ANCIEN EN DECLIN ,CAS DU CENTRE-VILLE DE JIJEL, Université Mentouri Constantine, 05 février 2008
- Nasser-Eddine TOUAM, LE CENTRE HISTORIQUE DE CONSTANTINE,LA CONSERVATION INTEGREE: une nécessité impérieuse vers ,LA

RECONSTRUCTION DU QUARTIER SOUIKA. UNIVERSITE MENTOURI –
CONSTANTINE, 30./04/2012

- SAIB Mohamed, BOUCHOUKA Belkacem, Requalification de la ville de Kolea ; Réinterprétation de l'ancienne porte d'Alger, Université Saad Dahlab, Blida, 2006
- Mme Cherfaoui Dounia, l'attractivité urbaine par l'accueil de l'événementiel sur les places publiques, Cas d'Alger, mémoire de magister, EPAU, 30/11/2010

III. Les articles :

- KAUCHE IMANE, VALORISATION DES ESPACES PUBLICS DU TISSU HISTORIQUE DE LA VILLE DE BISKRA.
- INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE LANDERNEAU, TRAME / LMA, Décembre 2012
- La Fabrique de la Cité, un forum de réflexion sur la ville de demain, Quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain ?, 2011.

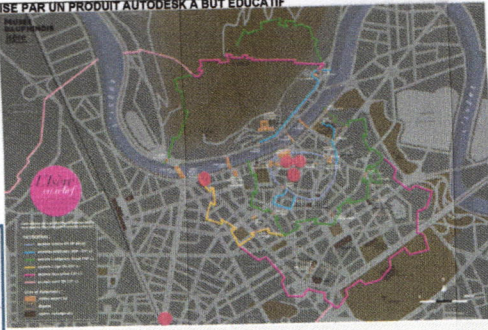
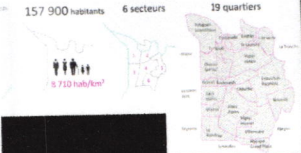
IV. Mémoires de fin d'étude :

- KIBAILI Fakhreddine, ALLO Mohamed, Revitalisation du centre ancien de la ville de Kouinine ; Reconstruction du noyau initial, Université Saad Dahlab, Blida 2006
- SAIB Mohamed, BOUCHOUKA Belkacem, Requalification de la ville de Kolea ; Réinterprétation de l'ancienne porte d'Alger, Université Saad Dahlab, Blida, 2006

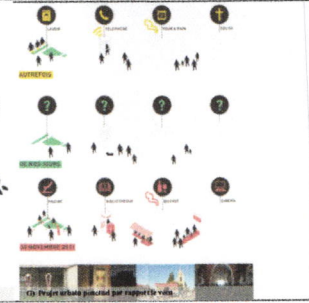
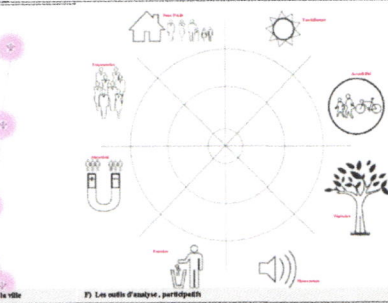
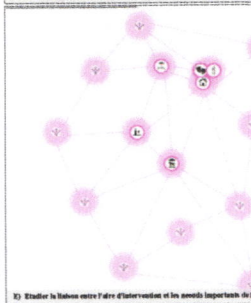
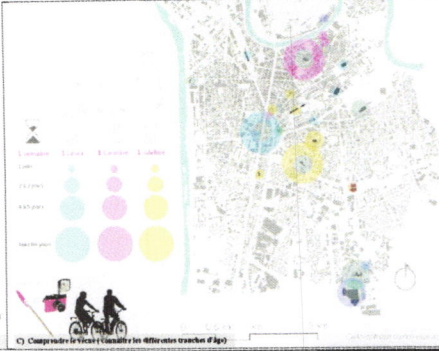
ANNEXES :

1) Caractère général du P.U :

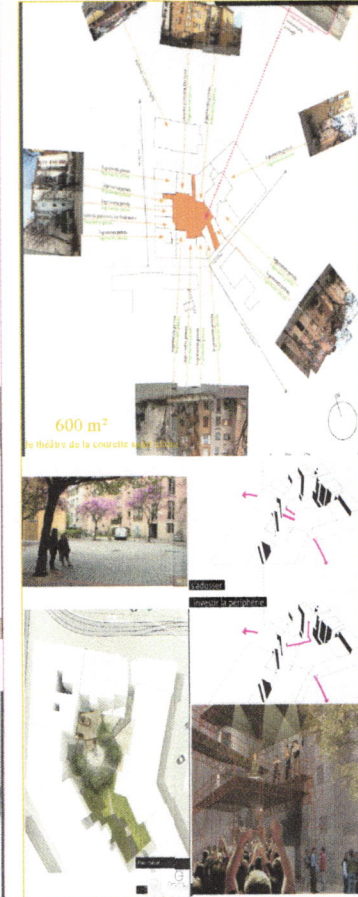
Ville: Grenoble
 Quartier : centre historiques
 Tissu : de 19ème siècle
 « haussmannien » rue droites et
 « formes de tissu résultats de
 formes des rues »
 Date de l'opération : 2011
 Historique : c'est un axe commerciale
 Superficie : 6 ha



2) Les actions entreprises :

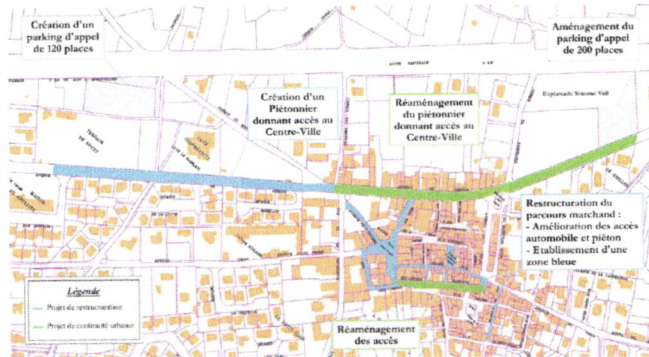


3) Les interventions:

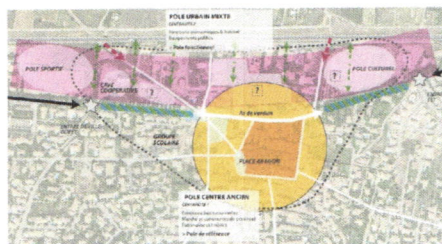


II-Mireval :

Ville Mireval
Quartier : centre de ville
Tissu : de 19ème siècle rue droites et
 « formes de tissu résultats de formes des rues »
Date de l'opération : 2010
Superficie : 20 ha



Carte d'identification de l'organisation urbaine de centre ville



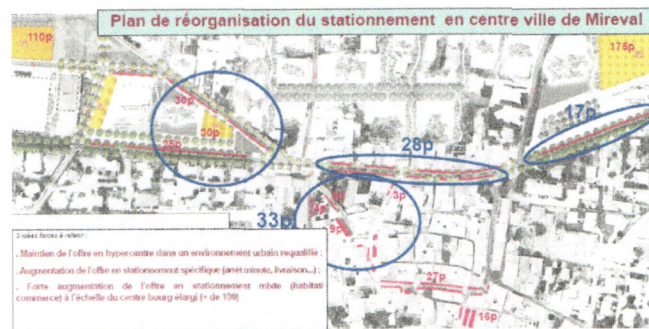
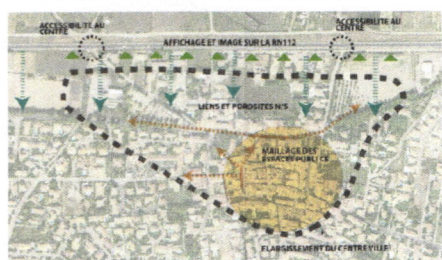
Objectif 1
 ► Elargir le centre ville actuel pour renforcer sa place et son rôle à l'échelle communale

Objectif 2
 ► Renforcer la capacité d'accueil et de fréquentation du centre ville

Objectif 3
 ► Affirmer l'identité et qualifier les différents pôles urbains du centre

Conserver la diversité de l'offre commerciale actuelle par la mise en place d'une vieille commerciale

Carte d'identification des espaces pour le développement du centre ville



Suppression de 3 places dans le cadre des réaménagements et de la végétalisation de l'avenue. Zone bleue courte durée localisée au niveau du tabac/ presse création de 3 arrêts minutes réaménagements de voie stationnements longitudinaux et en "poches"



Action 1 REAMENAGEMENT URBAIN DU SECTEUR

-Création de zone de rencontre (rue Jaures, Ferry)

- Zone limitée à 20 km/h, voie à sens unique
- Jalonement des parcours marchands par des potelés
- Réaménagement du stationnement dédié aux commerces
- Création d'un parvis de la Mairie digne de ce nom
- Valorisation et sécurisation du secteur Doumer/ République

Pose barrières de protection
 Limitation de la vitesse à 20km/h
 Identification des espaces et passages piétons (peinture résine)

Réorganisation du stationnement avec maintien des capacités
 - Valorisation des enseignes et de la signalétique



Secteur 2 L'AVENUE DE VERDUN

L'enjeu est de requalifier l'avenue de Verdun pour un avenue urbaine d'animation commerciale.

L'avenue de Verdun est un espace commercial majeur pour l'image et l'attractivité du centre ville de Mireval.

-La requalification de cet axe devra donc permettre un meilleur partage et qualification des parcours marchands entre automobilistes et usagers piétons.

- la mise en zone 30 de l'avenue

mise en tension des différents pôles urbains (équipements, commerces).

-rendre les entrées de ville seront des facteurs d'attractivité, réserver les RDC à des affectations commerciale

- le réaménagement des espaces piétons



Action 3.2 :QUALIFICATION URBAINE DE LA ZONE CENTRALE DU SECTEUR NORD (arrière Av. de Verdun)

Traitement paysager des abords de la RD 114 (constitution d'une nouvelle façade urbaine) et création de transparences et porosités nord/ sud
 - Création d'îlots urbains mixtes.



Action 3.1 QUALIFICATION URBAINE DU SECTEUR HUILLET:

valoriser l'image et l'identification de cette zone en entrée de ville et sa perception depuis la RD 114 .
 - l'avenue de Verdun en zone 50 avec cheminement piéton
 -îlots urbains Renforcement de l'offre en stationnement
 -Urbanisation mixte de l'espace Huillet "commerce "

coupe transversale d'alignement, éclairage et mobilier urbain



requalification des revêtement de sol des piétons

Mise à niveau du profil de voie

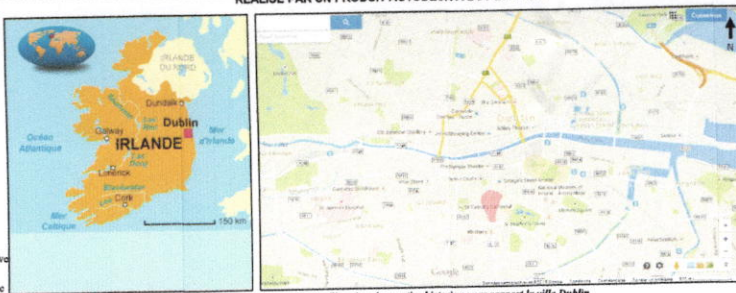
- Stationnements linéaires en zone bleue sur la section centre bourg
- Stationnements spécifiques (arrêt minute) au droit des commerces de "flux"
- Traitement et sécurisation des traversées piétonnes au droit des carrefours
- Incitation à la mutation commerciale des rez-de-chaussée des bâtiments (dispositifs réglementaires et incitatifs)

Charte "esthétique" des commerces

commerce attractivité basant sur la circulation mécanique / piétonne et les espaces mixtes

1) Caractère général du P.U :

Ville Dublin en Irlande
Quartier quartier Aungier
Temps post-médiéval au 17^{ème} siècle
Date de l'opération 2011
Historique le premier banlieue (au-déla des murs de la vieille ville) développé à partir de la ville post-médiéval au 17^{ème} siècle (Etablissement de la ville au bord de la rivière Liffey)
 Il a été conçu comme un well-off (classe aisée) quartier résidentiel à proximité de Dublin Château
Superficie 6 ha
Localisation
 • Avant 17^{ème} siècle, la rue était lieu de résidence pour les élites sociale de la ville
 • Après 17^{ème} siècle, la rue était lieu de résidence au marchand et professionnel classes
 • La 19^{ème} et 20^{ème} siècle, a vu l'émergence des établissements commerciaux, avec une grande population active (classe de l'emploi de l'usine Jacobs)
 • Actuellement, Aungier Street a une nouvelle dimension avec une dynamique de population étudiants et un fort actif consommateur locale de mélange résidentiel et institutionnel



Situation de la ville Dublin

Situation de quartier historique par rapport la ville Dublin



Le quartier historique Aungier

2) Les actions entreprises :

A) Comprendre la superposition

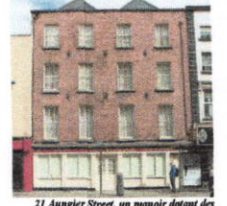


A droite: Bernard De Gonneau Carte de Dublin, 1673

La carte de Rocque de 1756

1972

Développement historique de quartier



21 Aungier Street, un maison datant des années 1680 et caractéristique de certaines des typologies de logements premiers sur la rue



Les plus anciennes propriétés sur Aungier



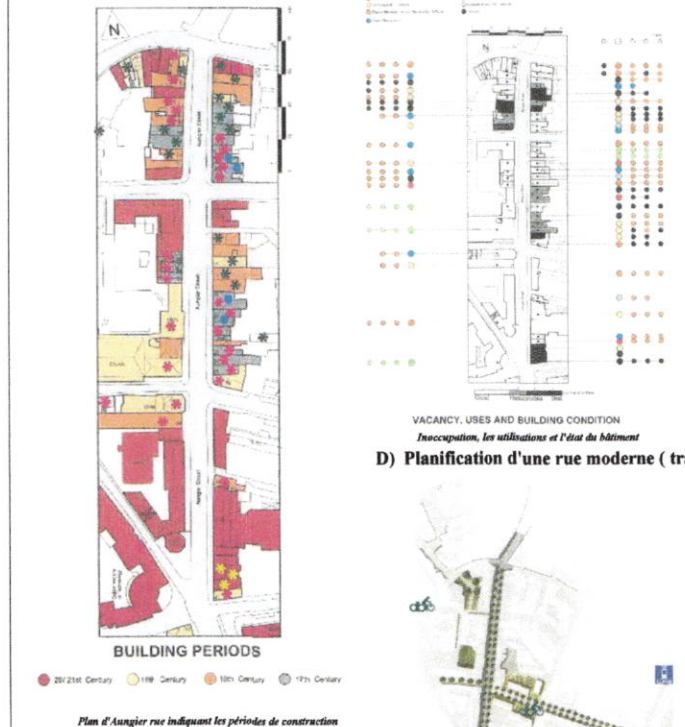
Avant et après des images montrant comment des améliorations modestes au domaine public et la modernisation des façades de bâtiment pourrait améliorer l'image de la rue

Avant et après des images montrant comment des améliorations modestes au domaine public et façades de bâtiments pourraient grandement améliorer l'image de la rue

Requalification de centre historique de Dublin (quartier Aungier street)

3

B) Architecture et patrimoine urbain

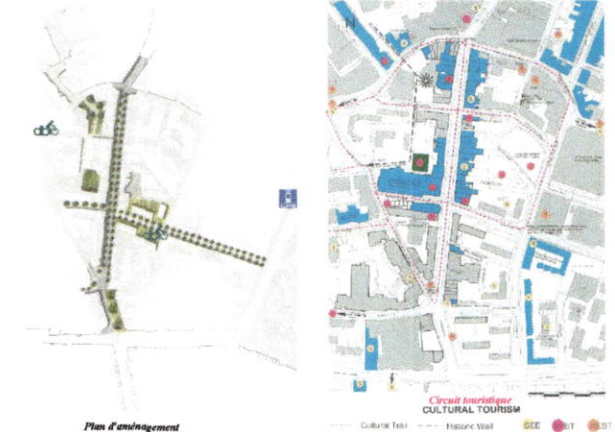


BUILDING PERIODS

● 20th Century ● 18th Century ● 16th Century ● 17th Century

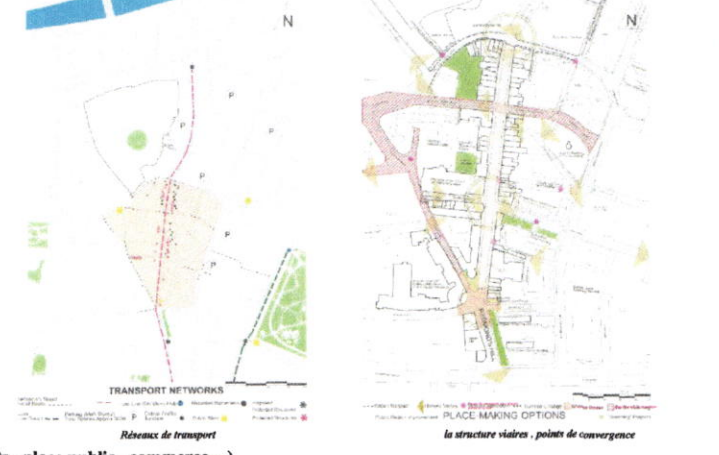
Plan d'Aungier rue indiquant les périodes de construction

D) Planification d'une rue moderne (transports , place public , commerce ...)



Plan d'aménagement

C) Etudier les réseaux de transports , hiérarchie des voies , neuds



TRANSPORT NETWORKS

Réseau de transport

PLACE MAKING OPTIONS

la structure viaires , points de convergence



Vue vers l'est le long de la rue York à partir Aungier Street (Les arbres de rue et les plantiers peuvent grandement améliorer le domaine public)

Vue de l'approche sur le colline de Botemmet

Vue vers le sud depuis la rue Aungier

Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

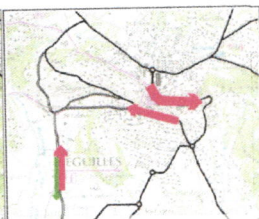
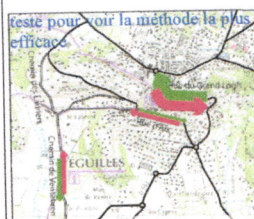
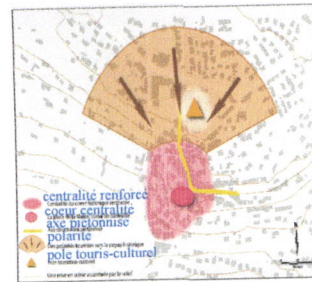
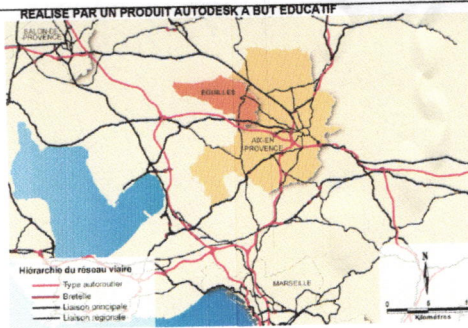
Le développement d'une nouvelle station de distribution sur la rue York (en collaboration avec le domaine public)

Requalification de centre historique de Dublin (quartier Aungier street)

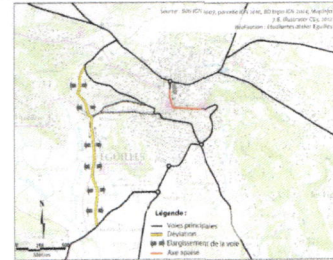
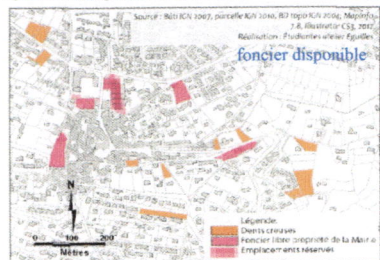
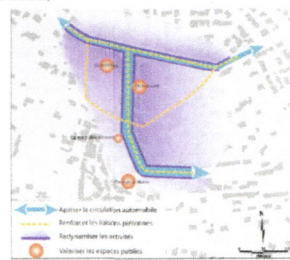
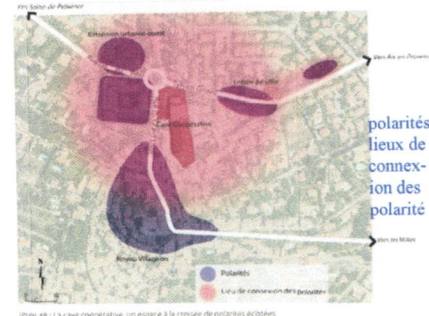
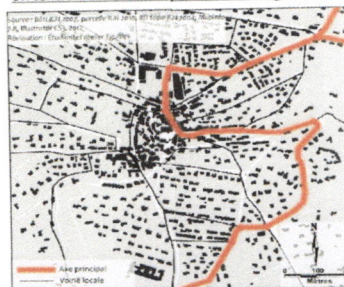
3

III-Eguilles :

ville Eguilles au nord est de Aix de province
Quartier centre historique d'eguille
Tissu médiévale français un bâti resserré, petite parcelles avec des rues sinueuse
Historique : c'est une ville riche en histoire ou il existait même un châteaux , avec son village autour
Date de l'opération en cours
Historique tissu médiévale français
Superficie 5 ha

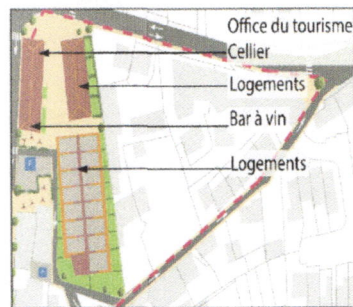
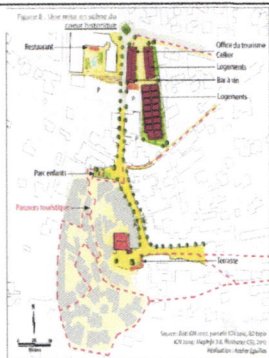


Un centre-ville sectionné par une voie congestionnée

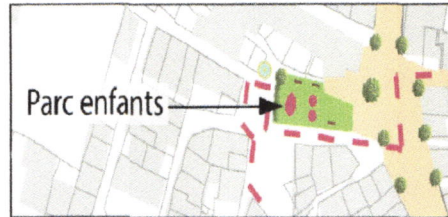
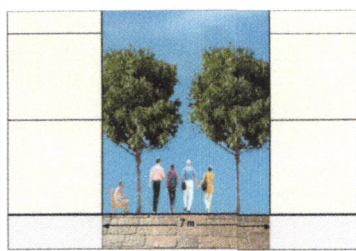
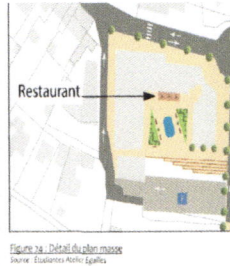
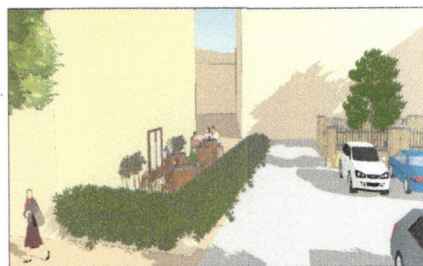
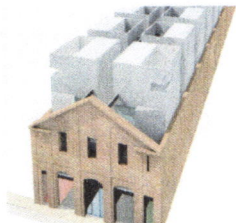


requalification de centre ville d'Eguille

4



- Un projet de cave pensé par rapport à la circulation
- Un projet pour **réduire la circulation automobile**, un problème majeur à Eguilles. Il s'agirait **d'améliorer la circulation piétonne** du centre-ville
- Un projet de cave pensé par rapport aux **espaces publics et aux commerces**. Il s'agira de retrouver **une centralité** en redonnant une place aux commerces.
- Ceci passera par **la reconnexion des différentes polarités** en recréant **un espace de convivialité**.
- Un projet de cave qui **répond aux attentes** des habitants et usagers d'Eguilles.



- Prise en compte de l'identité villageoise
- -apaisement des nuisances en centre ville
- -mise en valeur su belvédère
- -densification
- -redynamisation des commerces du noyau villageois
- -amélioration des continuités piétonnes
- -valorisation du patrimoine fistorique
- -améliorer le cadre de vie du centre ville
- Redynamiser le tourisme

4

Requalification de centre ville d'Eguille